

Pretoria délègue un Indien à la CEE

JOHANNESBURG — (AFP, Reuter) Pretoria a annoncé hier la nomination d'un ambassadeur indien à la Communauté économique européenne (CEE), quelques heures avant que la réunion des ministres des Affaires étrangères de cette instance, pour discuter des sanctions économiques contre ce pays. Hier soir, les difficiles tractations ont temporairement pris fin sans qu'il y ait eu d'entente. Les discussions reprennent ce matin.

La RFA et le Portugal, hostiles à un embargo de la CEE sur les importations de charbon en provenance d'Afrique du sud, ont cependant obtenu satisfaction, cette mesure ayant été retirée de la liste des sanctions économiques à décider contre Pretoria, a-t-on annoncé hier soir de sources diplomatiques à Bruxelles.

Or la liste initiale établie par les Douze fin juin au sommet de La Haye comprenait aussi un embargo sur les importations de charbon. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE avaient alors averti Pretoria que ces mesures seraient appliquées si des progrès n'étaient pas faits dans la voie de l'abolition de l'apartheid. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui préside la réunion, a déposé sur leur table un projet visant à instaurer un embargo sur les importations de fer, d'acier et de pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud, et interdire tout nouvel investissement dans ce pays, selon ces sources.

La réunion de la CEE a eu lieu au moment où l'on apprenait que de nouveaux affrontements à caractère tribal avaient fait 14 morts ce week-end dans la cité noire de Soweto, selon l'agence sud-africaine Sapa.

Quelques heures avant le début de la réunion des Douze, Pretoria annonçait la nomination d'un Indien, M. Bhandra Ranchod, au poste d'ambassadeur auprès de la CEE. C'est la première fois qu'un non-blanc est nommé

Voir page 8: Pretoria



M. Pieter Botha

Les terroristes défient Chirac

■ L'ITALIE DEMANDE À PARIS L'EXTRADITION DU PRINCIPAL «RÉVOLUTIONNAIRE»

PARIS (Reuter, AFP) — Les terroristes ont lancé un nouveau défi au gouvernement français en posant une bombe hier à la préfecture de police de Paris, alors que se mettait en place le dispositif de lutte annoncé la veille par le premier ministre, M. Jacques Chirac.

L'explosion, la quatrième en une semaine à Paris et en banlieue, a fait un mort et 51 blessés, dont trois grièvement atteints, ce qui porte à trois morts et plus de 110 blessés le bilan de cette vague d'attentats.

Comme les trois précédentes attaques, le Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) a revendiqué à Beyrouth l'attentat d'hier. L'attaque a été revendiquée par téléphone auprès d'une agence de presse internationale par une personne qui parlait français avec un accent arabe. Les Partisans du droit et de la liberté (PDL) ont aussi revendiqué la responsabilité de l'opération.

Ces organisations pourraient être en fait l'émulation d'un seul et même groupe, les Fractions ar-

mées révolutionnaires libanaises (FARL) dont le chef présumé, M. Georges Ibrahim Abdallah, est incarcéré en France.

L'Italie a demandé le 8 septembre dernier l'extradition de Georges Ibrahim Abdallah, a-t-on appris hier de source judiciaire.

La justice italienne veut interroger M. Abdallah, qu'elle soupçonne d'être lié à plusieurs attentats perpétrés en 1984 en Italie et attribués aux FARL.

L'offensive qui touche la France vise à obtenir la libération de trois hommes incarcérés dans les prisons françaises: Georges Ibrahim Abdallah, dirigeant présumé des FARL, Anis Naccache, chef du commando qui a tenté d'assassiner en juillet 1980 l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, et Varoudjian Garbidjian, qui menait le commando de l'assassinat arménienne responsable de l'attentat d'Orly en juillet 1983, qui a fait huit morts et 50 blessés.

M. Abdallah, incarcéré depuis fin 1984, a été condamné en juillet dernier à Lyon à quatre ans de

prison pour détention d'armes. Il est également soupçonné d'avoir participé en 1982 à Paris à l'assassinat de deux diplomates, l'Israélien Yacov Barsimantov et l'Américain Charles Ray.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac a répété ces derniers jours qu'il n'était pas question de céder au chantage.

Les revendications des derniers attentats étaient accompagnées de graves menaces contre la France, qui a décidé de prendre des mesures draconiennes pour tenter d'enrayer cette vague terroriste, notamment le rétablissement des visas et l'appel à l'armée pour surveiller les frontières.

Les ministres de l'Intérieur de la CEE se réuniront par ailleurs, à la demande de la France, le 25 septembre à Londres, pour examiner les moyens de coordonner la lutte contre le terrorisme.

Dimanche soir, M. Chirac a annoncé le rétablissement des visas, pour une période de six mois, pour tous les étrangers désirant se rendre en France, hormis ceux de la CEE et les Suisses.

Voir page 8: Terroristes



M. Jacques Chirac

Bourassa: la ligne dure de 1970 a éliminé le terrorisme au Québec

■ Les négociations l'incitent à reporter son voyage en Afrique

PIERRE O'NEILL

Participant à une émission devant être diffusée sur les ondes de Radio-France international, le premier ministre Robert Bourassa a été amené hier à se prononcer sur les grands dossiers de l'heure, y compris le terrorisme, exprimant notamment l'opinion que:

■ la fermeté manifestée par son gouvernement au cours de la crise d'octobre de 1970, en refusant de céder au chantage du FLQ, a été le facteur déterminant dans l'élimination de la violence politique et du terrorisme au Québec. Et que l'Etat est justifié de prendre tous les moyens dont il dispose pour se protéger;

■ les problèmes internes auxquels le gouvernement devra s'attaquer au

cours des prochains mois, notamment les négociations avec les 300.000 syndiqués du secteur public, ont incité le premier ministre à reporter en 1987 le voyage qu'il devait effectuer en Afrique cet automne;

■ l'appui politique de la France a permis au Québec de s'affirmer sur la scène internationale;

■ il est impensable qu'Ottawa puisse procéder à des amendements majeurs de la constitution canadienne, sans l'accord du Québec.

Au cours de cette émission réalisée dans les studios de Radio-Canada, M. Bourassa a dû affronter les questions d'un panel de journalistes français et québécois: M. Alain de Chalvion, rédacteur en chef à Radio-France international; Alain Gervier,

Voir page 8: Bourassa



Photo: Jacques Grenier

Interrogé par un panel de journalistes québécois et français, dans les studios de Radio-Canada international, Robert Bourassa a défendu hier l'attitude de son gouvernement pendant la crise d'octobre 1970. L'émission sera diffusée ces prochains jours sur les ondes de Radio-France international.

ECONOMIE

CONFÉRENCE DU GATT

Les États-Unis ont adressé une claire mise en garde contre le déséquilibre persistant, à leur détriment, du commerce mondial, à l'ouverture de la conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) hier après-midi à Punta del Este. Devant la conférence, le chef de la délégation américaine a affirmé que si les membres du GATT ne montraient pas le désir d'œuvrer de concert pour un meilleur équilibre économique mondial, les États-Unis n'auraient pas d'autre choix que de défendre leurs propres intérêts à leur façon.

Page 11

CULTURE

L'AVENIR DU CNA

Le rapport d'un groupe de travail mis sur pied par l'ex-ministre des Communications, M. Marcel Masse, recommande au gouvernement fédéral de garder l'institution dans son giron, mais d'effacer en deux ans un passif de \$ 10 millions. On recommande de mettre fin à la production théâtrale et de resserrer le mandat «canadien» de l'institution. Page 5

Le silencieux

LA TÉLÉVISION est à son meilleur quand on la regarde les yeux fermés.

■ Je voudrais commencer ma vie à l'âge que j'aurai demain.

■ À la conspiration du silence, restez sourd.

■ L'homme de parti n'est qu'une partie d'homme.

— ALBERT BRIE

LA FINLANDE À L'ÈRE GORBACHEV

II. Le «non-socialisme» attire les nouveaux riches

LISE BISSONNETTE

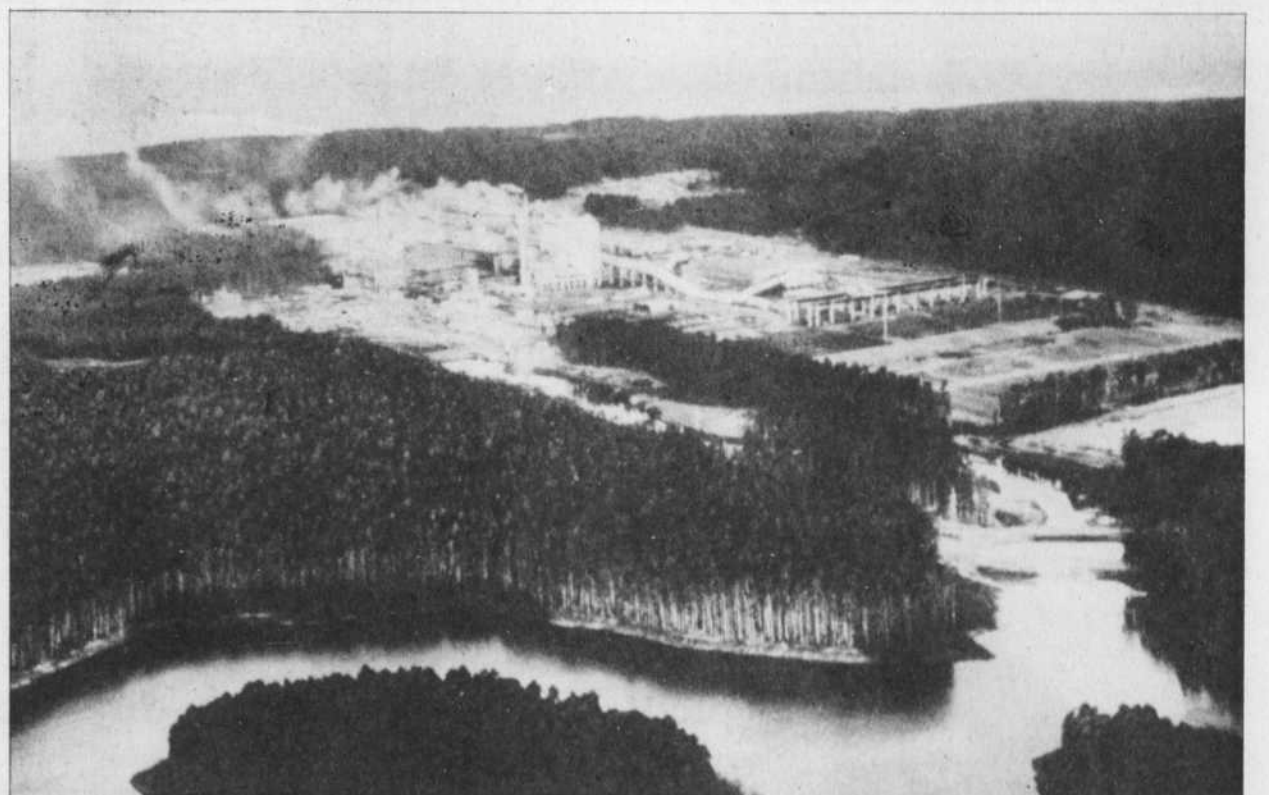
L'ÉTÉ FINLANDAIS a été caniculaire, magnifique. La paix des centaines de milliers de chalets n'aura connu qu'une distraction politique, l'épisode final de la guerre intestine qui ravage depuis plusieurs années le Parti communiste. Tout est consommé, les stalinistes minoritaires ne veulent plus partager le moindre air que respirent les eurocommunistes majoritaires; dans les locaux que le Parlement leur assigne, il est même question d'élever un mur, sinon un rideau de fer.

À des yeux étrangers, l'affaire est marginale. Le Parti communiste finlandais n'est plus que l'ombre de la grande formation d'après-guerre. Sous son nom parlementaire de Ligue démocratique du peuple finlandais (SKDL), il n'a obtenu que 27 sièges sur 200 aux élections de 1983, et un peu plus de 10 % des voix. Il y a vingt ans, il en obtenait près de 25 %, et fut un temps le premier grand parti de Finlande. On prédit aujourd'hui, chez les journalistes politiques, que ses deux factions garderont au plus une vingtaine de sièges aux élections législatives de mars prochain, et uniquement grâce au scrutin proportionnel. On parle d'eux au passé, avec le cynisme amusé qui convient aux chicanes folkloriques.

Moscou, paraît-il, ne l'entend pas tout à fait ainsi. Le groupuscule staliniste, de stricte obédience, a toujours la faveur du grand parti frère, est toujours l'invité officiel des congrès, et a droit là-bas à plus d'honneurs que la Finlande moderne lui en réservera jamais. Paradoxalement, la classe politique finlandaise voit là une confirmation de son indépendance, une revanche sur les clichés de la «finlandisation», ce terme inventé en Amérique pour mettre le monde en garde contre la coopération trop serrée avec l'URSS. Si Moscou ne se mêle plus des affaires internes de son voisin que pour sauver la face d'un parti moribond, comme il le fait en France sans s'illusionner sur les résultats, c'est que la Finlande a effectivement réussi une vraie «finlandisation», une indéfinissable et forte autonomie.

Une rare fenêtre sur l'Ouest

Et l'ère Gorbachev, à cet égard, ne peut qu'aller dans la même direction. Olli Kivinen, directeur du service étranger du Helsingin Sanomat, le plus important des quelque 60 quotidiens finlandais, estime que le «réalisme» du nouveau leader soviétique renforcera l'indépendance de la Finlande. «Si vous vous installez sur la Place Rouge et que, du Kremlin, vous balayez l'URSS du regard, vous ne verrez sur vos frontières que des problèmes: des voisins qui vous font la guerre, des alliés plus qu'incertains, et tous troublés. La Fin-



La Finlande est passée rapidement, et avec un succès remarquable, de la paysannerie à l'industrialisation, qui a transformé son paysage physique aussi bien que politique.

lande est la seule nation avec laquelle vous ayez la paix. Et pour les Soviétiques, c'est plus que jamais une fenêtre utile sur l'Ouest.

Pour lui, M. Gorbachev a bien d'autres chats à fouetter avant de vouloir troubler un tant soit peu ce bon voisinage, qui reste d'ailleurs assez tiède. Il est vaguement question que le leader soviétique se rende en Finlande l'an prochain, pour une rencontre au sommet avec le président Mauno Koivisto, mais les accolades publiques sont limitées. «Gorbachev est plus préoccupé par les relations entre superpuissances, dit Kivinen, et c'est très bien ainsi.»

La relative froideur des Finlandais à l'égard de l'URSS

est visible un peu partout. Ce pays officiellement bilingue (finlandais-suédois), mais si largement multilingue, n'encourage guère l'étude de la langue, de la civilisation, des cultures russes. On vous répète partout que la Finlande est essentiellement un pays nordique, et qu'il suffit aux Finlandais «d'aller à Moscou une fois». Il existe peut-être une centaine d'accords ou de traités divers avec l'Union soviétique, mais on a recensé dernièrement plus de 600 organismes de coopération avec la Suède. S'il y a là des souvenirs de guerre (l'appétit annexionniste de Staline a coûté 85.000 morts à ce petit pays entre 1939 et 1944), le détachement ac-

Voir page 8: Finlande



Photo: Kéro

Pierre Nepveu

L'hiver de Mira Christophe

roman

L'histoire d'une passion

Vol. de 224 pages, 14,95\$



Boréal

Ils l'avaient promis à Drummondville Les libéraux s'élèvent contre le transfert d'un pénitencier à Port-Cartier

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont protesté, hier, contre le transfert à Port-Cartier d'un pénitencier qui devait être construit à Drummondville, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires de \$18 millions.

Alors qu'il était solliciteur général sous le gouvernement libéral, M. Robert Kaplan avait annoncé la construction d'un nouveau pénitencier à Drummondville au printemps 1984.

En raison de la présence d'un premier pénitencier fédéral, le gouvernement libéral prévoyait faire des économies de \$18 millions, grâce à des services communs comme la buanderie, les cuisines et l'administration.

La décision de construire le pénitencier dans la circonscription du premier ministre Brian Mulroney a été prise en juin 1985 alors que des travaux de près de \$1 million avaient déjà été entrepris à Drummondville.

Ce n'est qu'hier, après la publication d'un article dans le quotidien torontois *The Globe and Mail* sur le sujet, que les libéraux ont protesté contre le transfert invoquant les dépenses supplémentaires de \$18 millions.

« Nous dénonçons le transfert aujourd'hui parce que nous avons maintenant les chiffres démontrant clairement le gaspillage », a déclaré M. Kaplan, maintenant critique de son parti en matière de justice.

M. Kaplan a précisé que son parti n'est pas contre une nouvelle prison, et que le comté de Manicouagan, particulièrement touché par le chômage, bénéficierait de l'activité créée par la construction et le fonctionnement d'une institution carcérale.

« Nous ne pouvons pas accuser le premier ministre de bien vouloir représenter sa circonscription », a renchéri le chef libéral John Turner.

Mais il y a plusieurs points négatifs à avoir un pénitencier en région éloignée, a-t-il ajouté. Les détenus étant loin de leurs familles, il est plus difficile pour eux de se réhabiliter. Il faudra importer des grands centres de la mair d'oeuvre spécialisée nécessaire au fonctionnement de l'institution ce qui haussera la note.

Ce sont surtout les \$18 millions supplémentaires qui indignent les libéraux.

Le gouvernement conservateur s'est engagé à ouvrir le nouveau pénitencier en septembre 1988.

Turner pourrait discuter de constitution avec Trudeau avant le congrès de novembre

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti libéral, M. John Turner, espère aborder la question constitutionnelle avec Pierre Trudeau avant le congrès libéral de novembre.

Un article paru dans le *Toronto Star* de samedi indiquant que l'ancien premier ministre pourrait s'élever contre les positions constitutionnelles du chef libéral au congrès de novembre n'a pas soulevé l'enthousiasme de M. Turner.

« Je ne suis pas abattu, j'essaie de traiter le sujet avec le sérieux que cela nécessite », a-t-il répondu à une

journaliste qui l'interrogeait hier.

« Nous sommes dans un parti ouvert, cela peut aider à la discussion qui précède toute politique majeure. »

M. Turner a d'abord émis des doutes sur l'exactitude des sentiments prêtés à M. Trudeau, qui, selon le sénateur Keith Davey, est en désaccord avec les positions constitutionnelles du chef libéral.

« D'ici novembre, j'aurai sûrement l'occasion de parler de ces résolutions avec M. Trudeau », a-t-il déclaré.

Dans une entrevue au *DEVOIR* en juin dernier, M. Turner avait exposé

sa position concernant le retour du Québec au sein de la Constitution canadienne.

Il déclarait notamment à ce propos qu'il était prêt à accepter les conditions proposées par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à l'exception de celle concernant le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

Il a cependant laissé la porte ouverte à toute discussion à ce sujet.

M. Trudeau s'opposerait fortement à une clause faisant du Québec une nation distincte, ce qu'a accepté M. Turner.

« Ce n'est pas une proposition ra-

dicale, a soutenu le chef libéral hier. Cela ne fait que refléter les faits, soit une histoire commune, une langue commune, un système de loi différent du nôtre et un sens de l'humour différent. »

« J'ai participé à la conférence de Victoria avec M. Trudeau en 1971 et j'ai l'impression que ce qu'on présente les militants et les députés du Québec représente une évolution de nos idées. »

M. Turner s'est également défendu en rappelant que les positions qu'il avait présentées étaient celles du conseil général du Parti libéral, section Québec, et qu'elles faisaient l'objet de discussions au sein du parti en entier.

« Il pourrait y avoir des modifications, qui sait? », a-t-il ajouté.

Le sénateur Davey, un ami de l'ancien premier ministre, a laissé entendre que M. Trudeau prévoyait participer au congrès de novembre, congrès qui révisera également le leadership de M. Turner.

Selon l'article du *Toronto Star*, M. Trudeau se soucierait tellement de la question qu'il songerait même à prendre la parole à l'occasion de ce congrès.

Le visa pour la France coûtera \$ 12.60

Le gouvernement français n'avait pas encore avisé officiellement, hier, le Secrétariat des Affaires extérieures du Canada de sa décision d'exiger un visa pour tous les voyageurs canadiens se rendant en France.

Cette décision prise par le premier ministre Jacques Chirac, dimanche, à la suite d'une série d'attentats terroristes meurtriers dans Paris au cours des derniers jours, nécessitera une série de mesures touchant tous les visiteurs étrangers voulant séjourner en France.

Pendant les deux prochaines semaines, les visas pour la France seront délivrés aux aéroports d'entrée en France par la police de l'air. Les ressortissants canadiens pourront également se les procurer au consul-

tat de France à Montréal, Place Bonaventure. Le visa sera émis aux titulaires d'un passeport canadien qui devra être valide jusqu'à deux mois après la date de retour au Canada.

Les autorités n'ont pas encore déterminé si le visa, d'une durée de trois mois, aura la forme d'un tampon dans le passeport ou d'un feuillet qui sera insérée dans le document.

La demande de visa, qui sera traitée la journée même, devra être accompagnée d'une photographie de format habituel, et sera assortie de frais de \$12.60. Le consulat est ouvert à Montréal du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

Pour les voyageurs canadiens qui se rendront en France au cours des deux prochaines semaines, les auto-

rités françaises ont décidé de leur remettre un visa d'entrée dès leur arrivée aux aéroports ou postes frontalières après vérification de leur identité.

Cette mesure devrait s'appliquer durant les deux prochaines semaines, ou jusqu'à ce que les consulats français au Canada soient en mesure de le faire avant le départ du pays.

A l'expiration de ce délai, tous les Canadiens désirant se rendre en France devront obtenir un visa d'un consulat français au Canada avant leur départ.

Les agents de voyage vendeurs avaient été informés dès hier des nouvelles formalités et étaient en mesure d'en informer leurs clients.

1001 vidéofilms
pour les vidéophiles
de 5 à 105 ans.

VIDEOSPHERE

5043, avenue du Parc, Montréal, Qc.

H2V 4E9, Tel. 777-0025

Ouï aux commandes postales

VISA • MASTERCARD • AMEX

Prenez vos aises, la classe Affaires déploie ses ailes

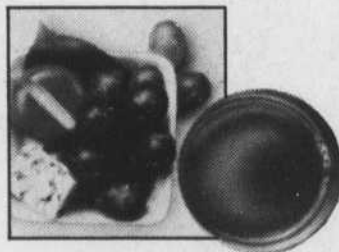
Espace, confort et distinction, la classe Affaires d'Air Canada s'affirme



La classe Affaires d'Air Canada. Maintenant, le meilleur service au

monde s'assortit de la meilleure grille horaire. Déjà

En vol, la cabine classe Affaires est spécialement aménagée pour vous offrir un espace de suprême sérénité. Votre fauteuil, d'une insolente largeur, vous offre l'inclinaison la plus horizontale et le plus de place pour les jambes disponible en avion avec même, en exclusivité, un repose-



pied! La plus grande table du ciel se déploie devant vous, pour vous permettre de travailler, ou de boire et de manger sur serviette de lin et dans de la véritable porcelaine.

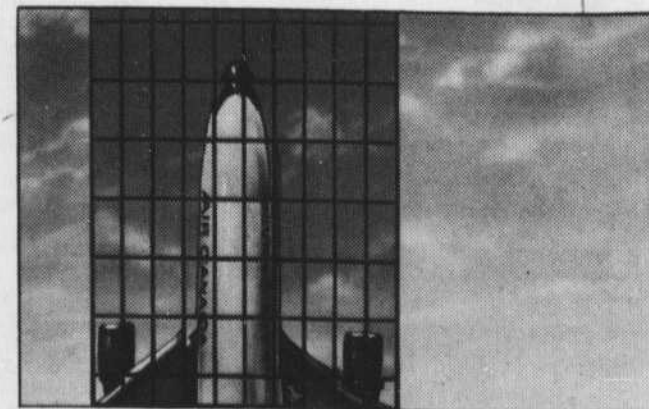
huit destinations au Canada et aux États-Unis. À partir

du 16 novembre, sept autres grandes villes d'Amérique du Nord.

De plus, les membres de

l'Aéropian bénéficieront sur certains vols d'un boni de 1 000 milles à l'aller et au retour sur chaque voyage effectué entre le 16 novembre 1986 et le 31 janvier

1987. Prenez vos aises, le confort ne connaît plus de frontière, la classe Affaires déploie ses ailes.



Classe Affaires

AIR CANADA

50

LE 50^e ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES

DRE 1500R

Le PQ craint que la commission parlementaire sur l'éducation ne serve qu'à justifier des décisions

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — La commission parlementaire sur le financement des universités, qui débute aujourd'hui, risque de n'être qu'un parade pour dédouaner le ministre Claude Ryan de ses promesses électorales aux étudiants.

C'est la crainte qu'a émise hier la députée péquiste de Chicoutimi et porte-parole de l'opposition pour les questions d'éducation, Mme Jeanne Blackburn.

En comparant la commission parlementaire à une tribune destinée à justifier des décisions déjà prises, Mme Blackburn reprenait l'argument fréquemment soulevé par les associations étudiantes.

Celles-ci prétendent que le gouvernement est déterminé à augmenter les frais de scolarité mais n'ose pas prendre le blâme politique de sa décision. En campagne électorale, le ministre Ryan s'était engagé à maintenir le gel des frais de scolarité, position qu'il a par la suite nuancée.

Mme Blackburn n'a pas caché hier sa hâte d'entendre le discours de M. Claude Ryan aujourd'hui, à l'ouverture des travaux de la commission.

« Que le ministre se commette. Ses engagements n'étaient qu'électorales », il a fait des promesses, soutient-elle, qu'il renie aujourd'hui. « On a abusé des jeunes. On se demandera après pourquoi les jeunes n'ont plus confiance en l'État ».

Mme Blackburn souhaite que M. Ryan « nous dise à quelle enseigne il loge » face au sous-financement des universités. « Pour le moment, la seule position que l'on connaît en matière d'éducation est celle du président du Conseil du trésor. C'est inquiétant », commentait-elle.

À compter d'aujourd'hui, les membres de la Commission permanente de l'éducation écouteront cinq semaines de discours sur le financement et la gestion des universités, à raison de trois jours par semaine. Une centaine d'organismes ont déposé un mémoire ou le liront aux députés membres de la commission.

Les principaux intervenants sont, évidemment, les universités elles-mêmes, puis les organismes

qui sont rattachés au monde universitaire: les syndicats d'enseignants, la CREPUQ (Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec), la FA-PUQ (Fédération des associations de professeurs des universités du Québec), le RAEU (Rassemblement des associations étudiantes universitaires), l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec), le Conseil des universités, le réseau des Universités du Québec et les organismes appelés à subventionner les institutions d'enseignement supérieur.

Il devient de plus en plus évident que le gouvernement « dégelera » les frais de scolarité, qui sont plafonnés depuis 1971-72. Le rapport Gobeil suggère de tripler ces frais, déboursés pour chaque session d'étude.

En 10 ans, la contribution des étudiants au financement des universités a baissé de 16,4 à 6,4 %.

Mme Blackburn avoue avoir certaines réserves devant une hausse des frais, du moins « tant et aussi longtemps que l'on ne m'aura pas démontré que cela n'a pas d'effets sur l'accessibilité à l'éducation ».

En plus des frais de scolarité, les étudiants ont maintenant à déboursier, dans certaines universités, des « frais afférents » destinés à payer le matériel didactique.

Les enseignants aussi sont touchés par la réforme envisagée: le rapport Gobeil propose d'augmenter de 50 % la tâche des enseignants, soit le nombre d'étudiants par classe et le nombre d'heures de préparation de cours. Les syndicats d'enseignants voudront vraisemblablement contester avec fermeté ce point de vue mis en relief dans le rapport gouvernemental.

Les recteurs d'université, de leur côté, se plaignent du sous-financement chronique de leurs institutions. La recherche s'en ressent; de même que la qualité de l'enseignement et le développement des 2e et 3e cycles d'études.

Les universités en régions vivent une situation particulière, représentant souvent le haut-lieu exclusif de l'expertise et de la recherche pour un vaste bassin de population.

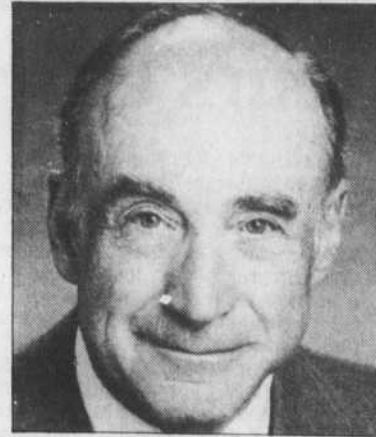
Le RCM trouve odieuses les manoeuvres de la ville de Montréal à propos des abribus

ALAIN DUHAMEL

En prenant seule l'initiative d'un contrat de commandite des abribus, la Ville de Montréal, croit M. Michael Fainstat, conseiller municipal d'opposition, compromet les rapports, toujours fragiles, avec les villes de banlieue et prive le transport en commun d'un revenu autonome supplémentaire.

« Je trouve odieux qu'une administration sortante, de façon unilatérale, profite de sa majorité en fin de mandat pour lier la prochaine administration alors qu'elle est parfaitement consciente que son projet suscite l'opposition de ses partenaires de la Communauté et des autorités de la STCUM », a déclaré hier M. Fainstat.

L'administration municipale a porté à l'ordre du jour du conseil municipal, qui se réunit cette semaine, un contrat intervenu avec la société Mediacom pour la construction, l'installation et l'exploitation de 750 abribus dans le territoire de Montréal. Contre l'exclusivité du marché publicitaire, Mediacom offre à la ville, outre les abribus, de prendre à sa charge l'entretien et de lui verser



Michael Fainstat

des redevances sur les revenus de publicité. L'administration municipale estime à au moins \$27,4 millions les revenus qu'elle sur une période de vingt ans.

L'initiative de Montréal a irrité les villes de banlieue et interrompu le programme d'établissement des abribus en cours à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

Au comité exécutif de la CUM, les

élus municipaux qui avaient débattu de cette affaire il y a quelques mois, avaient compris que la Ville de Montréal allait préparer un projet commun pour lequel, du reste, elle obtenait le concours de la STCUM.

En laissant l'initiative aux administrations municipales, la Ville de Montréal espère contourner quelques obstacles juridiques, notamment ceux érigés dans les conventions collectives contre la sous-traitance, et accélérer le processus d'acquisition et d'installation des abribus. « Ainsi, la STCUM va arrêter de nous nuire », commente M. Michel Morin, membre du comité exécutif, qui, depuis trois ans, a multiplié les démarches pour l'installation d'un abribus répondant à tous les critères de la STCUM.

Les obstacles juridiques restent importants et il n'est pas assuré, comme on peut le lire dans un avis juridique donné récemment à la STCUM, que les villes puissent intervenir directement dans une transaction commerciale liée à l'exploitation du transport en commun, une tâche exclusive à la STCUM. « Si nous ne pouvons conclure définitivement à l'illégalité de l'exploitation directe

ou indirecte d'abribus par une ou plusieurs municipalités du territoire de la CUM, lit-on dans cet avis, il demeure certain que cette avenue est parsemée d'embûches juridiques. »

Le RCM a la conviction que l'administration municipale ne fait pas la meilleure affaire. En augmentant le nombre des abribus à 2,000 dans toute l'île, la STCUM pourrait toucher des redevances de \$45 millions sur vingt ans et les villes des revenus de taxes de \$15 millions.

Les redevances de publicité dans le transport en commun (\$3 millions cette année dans le métro et les autobus) reviennent au transporteur qui, en les versant à ses revenus autonomes, réduit ainsi son déficit d'exploitation et donc la contribution de toutes les villes. En s'appropriant un revenu pour elle-même, l'administration municipale, affirme le RCM, prive la STCUM d'un revenu supplémentaire au moment où elle traverse une grave crise financière. Le RCM, dont c'est l'une des principales préoccupations depuis plusieurs années, réclame des sources alternatives de financement au transport en commun de manière à maintenir les tarifs au plus bas niveau possible.

Les professionnels de la santé (COPS) donnent un mandat de grève à leurs dirigeants

JEAN-PIERRE PROULX

Les syndiqués membres du cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) viennent de donner un mandat de grève à leurs dirigeants. C'est ce qu'a indiqué hier matin à la presse la présidente du COPS, Mme Francine Wolfe.

Quelque 80% des 12,000 membres du COPS ont participé, à-t-elle indiqué, à des scrutins secrets dans les hôpitaux et plus de 80% d'entre eux ont, dans chaque région du Québec, voté en faveur de la grève.

Le COPS regroupe neuf syndicats provinciaux formés de techniciennes et techniciens en laboratoire, en radiologie, en réadaptation physique, en diététique. Il compte aussi des inhalothérapeutes, des diététistes, des physiothérapeutes, des infirmières auxiliaires et des travailleurs sociaux.

L'exécutif pourra utiliser ce mandat de grève illimité en fonction du développement de la négociation. Pour l'heure, rien n'est réglé entre les parties ni au plan salarial ni au plan normatif si ce n'est sur les ques-

tions où chaque partie a proposé le statu quo.

Le COPS demande pour ses membres une augmentation de salaire de 8% pour 1986 et un pourcentage égal au taux de l'inflation pour 1987 et 1988.

Invitée à justifier, au plan moral, une grève dans les hôpitaux, Mme Wolfe s'est dit assurée que les patients n'en souffriront pas dans la mesure où les membres du COPS se sont engagés à assurer les services essentiels prévus par la loi.

La loi prévoit en effet que « lors d'une grève dans un établissement, le pourcentage de salariés à maintenir par quart de travail qui seraient habituellement en fonction lors de cette période est d'au moins 90% » dans les hôpitaux.

« Dans le passé, a ajouté Mme Wolfe, nous avons eu des mandats de grève, mais nous ne les avons pas utilisés à mal escient. Si nous les utilisons, nous le ferons de façon responsable ».

Pour justifier ses demandes salariales, le COPS fait valoir que le salaire des techniciennes québécoises

est de 15% à 35% inférieur à celui de leurs collègues ontariennes. Le salaire de base y est de \$26,700 contre \$20,000 au Québec.

Le COPS revendique aussi un meilleur traitement pour les infirmières en nursing dont le salaire minimum, \$8,67 l'heure, est « même in-

férieur à celui des préposés à l'entretien ménager, aux cuisines et aux ascenseurs ».

Il demande aussi que les physiothérapeutes et les diététistes aient un salaire moyen équivalent à celui payé aux professions à prédominance masculine.

Quatorze ans de prison pour trafic d'héroïne

BERNARD MORRIER

Un individu de 30 ans, Dominic Armeni, a été condamné hier à 14 ans d'emprisonnement par le juge Roger Vincent, de la Cour des sessions de la paix.

Armeni s'était reconnu coupable de complot et trafic d'héroïne, le 4 août dernier, après que la Gendarmerie royale du Canada eut démantelé une filière d'héroïne à Montréal quelques mois auparavant.

Trois autres individus de ce réseau se sont déjà également reconnus coupables des mêmes accusations. Il s'agit de Michel Simeone, âgé de 30 ans, que le juge André Chaloux a condamné à cinq ans et quatre mois de prison, de Frank Capot-Greco, 33 ans, condamné, lui, à deux ans d'emprisonnement, et de Carmine Ricci, 48 ans, qui a écopé d'une peine de pénitencier de trois ans et quatre mois. La GRC reprochait notamment au groupe d'avoir effectué au moins 13 transactions d'héroïne pour une valeur d'environ \$ 750,000

entre juin 1984 et décembre 1985.

À l'aide d'un agent double, la GRC avait investi plus de \$ 1 million pour démanteler cette filière d'héroïne à Montréal, tandis que huit suspects, dont les quatre qui viennent d'être condamnés, avaient été mis sous écoute électronique. Plusieurs des 13 transactions ont été effectuées avec l'agent double dans le propre appartement de celui-ci, dont une vente de sept onces d'héroïne, au coût de \$ 50,000, le 12 mars 1985. Celle-ci fut même filmée par une caméra vidéo dissimulée dans l'appartement du policier, rue Lincoln.

D'autre part, l'enquête préliminaire des quatre autres individus impliqués dans cette affaire doit se poursuivre lundi prochain. Les accusés sont Joe Morello, 42 ans, son neveu Anthony Morello, 28 ans, Vincenzo Armeni, 29 ans, et l'oncle de ce dernier, Giuseppe Armeni, 49 ans. Ce dernier est considéré comme ayant joué un rôle très important dans la filière maintenant totalement démantelée.

Les jeunes péquistes proposeront « l'impôt universitaire »

MAURICE GIRARD

(PC) — Les jeunes du Parti québécois pensent avoir trouvé une solution au problème des frais universitaires.

À la veille de la commission parlementaire sur le financement des universités, qui débute ce matin à Québec, le Comité jeunesse du PQ propose l'abolition pure et simple des frais de scolarité et leur remplacement par un « impôt universitaire » qui serait prélevé sur le salaire des futurs diplômés, une fois rendus sur le marché du travail.

« Ce mécanisme simple permettra d'investir dans les études comme on investit dans une maison ou une PME. C'est un pas de plus vers la démocratisation des études universitaires face auxquelles de nombreux jeunes ont encore des préjugés et des craintes réelles », a déclaré hier Mme Isabelle Courville, porte-parole des jeunes péquistes.

Le remboursement serait étalé sur une période de 10 ans, à raison d'un taux d'imposition équivalent à 1,5 % du revenu brut, a expliqué Mme Héléne Chartier, qui reprend ainsi une proposition présentée en 1984 par l'association des étudiants de l'université Concordia à un comité ministériel, qui ne l'avait pas retenue.

Au passage, Mme Courville a mis en doute les intentions du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, qu'elle soupçonne de vouloir se servir de cette tribune publique pour régler dans un même

temps le problème des frais de scolarité et du financement des universités. « Pour mieux faire passer une augmentation des frais », croit-elle.

La mise en oeuvre de la proposition des jeunes péquistes, qui n'a jamais été éprouvée ailleurs, coûterait annuellement près de \$75 millions au gouvernement. De cette somme, déjà \$35 millions étaient prêtés aux étudiants pour l'inscription à l'université.

Donc, estime-t-on au PQ, c'est une somme de \$90 millions, à raison de \$30 millions par année, que le gouvernement devra prévoir sur une période de trois ans avant que les futurs diplômés ne commencent à rembourser l'État. Les décrocheurs, ceux qui n'accumuleront pas les 30 crédits nécessaires pour passer une première année de baccalauréat, n'auraient pas à rembourser un sou.

Selon Mme Courville, cette proposition s'inscrit facilement dans la réorientation social-démocrate que souhaite le chef du parti Pierre Marc Johnson. « Nous croyons que notre proposition est très social-démocrate. En ce sens, elle est juste et équitable. »

Les jeunes du PQ identifient une série d'avantages à l'introduction de cette nouvelle façon de régler le problème: meilleur accès des étudiants à l'université; allègement de leur dette des étudiants; application concrète de la social-démocratie puisque les étudiants les mieux rémunérés paieront plus cher; incitatif important à la poursuite d'études de deuxième et troisième cycle.

Le Conseil de presse donne raison à Rabilotta

MICHEL ARSENEAULT

Le Conseil de presse du Québec a condamné en termes virulents les propos d'un porte-parole des services secrets canadiens qui avait affirmé que le journaliste Alberto Rabilotta était un espion.

Sous le couvert de l'anonymat, un responsable du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) avait déclaré au *Journal de Montréal*, en avril dernier, que M. Alberto Rabilotta, correspondant montréalais de l'agence de presse cubaine Prensa Latina, était un agent cubain.

« Le Conseil estime (...) que le fait que de telles déclarations puissent être faites par les pouvoirs publics ne peut être qu'extrêmement nuisible à la réputation de la personne impliquée et en l'occurrence, puisqu'il s'agit d'un journaliste, préjudiciable à l'exercice de son métier », affirme la lettre datée du 5 septembre et adressée au solliciteur général du Canada.

« Le Conseil s'offusque qu'un fonctionnaire de l'État ait ainsi lancé des accusations sans les étayer en laissant planer les doutes qui nécessairement n'ont d'autre effet, jusqu'à preuve, que de miner la crédibilité du journaliste », ajoute-t-on.

Ottawa, qui considère M. Rabilotta comme un risque à la sécurité nationale, a entamé des procédures qui pourraient éventuellement entraîner son expulsion.

M. Rabilotta ayant cherché à devenir citoyen canadien en 1977, il s'agit de mesures prises en vertu de la Loi sur la citoyenneté.

M. Rabilotta est au nombre d'une quinzaine de ressortissants étrangers faisant l'objet de telles mesures à l'échelle du Canada.

La loi définit les menaces à la sécurité nationale comme des activités d'espionnage, de sabotage, de subversion clandestine, de violence politique ou de tentatives cachées visant à renverser le gouvernement.

M. Rabilotta est le président de Prensa Latina Canada Ltée, une entreprise qu'il a fondée et affiliée à l'agence de presse cubaine en 1975.

HYPNOMINCEUR

A MINCIR à tête reposée

« sans diète, sans médicament, l'Hypno minceur est une méthode douce et expérimentée, accessible à tous, pour enfin bien se sentir dans sa peau ».

« une fois pour toute, vous retrouverez votre poids idéal et plus encore... vous pourrez le maintenir sans effort ».

« vous retrouverez votre ligne, mais surtout vous retrouverez la maîtrise et l'assurance qui vous manquent trop souvent face à des troubles émotionnels ou socio-professionnels ».

« vous payez à la livre... perdue, et un pourcentage sur chaque livre perdue est alors versé à une fondation que Jean-Claude Gilles a créée pour une cause humanitaire: la famine dans les pays du Tiers-Monde ».

Jean-Claude Gilles, le créateur de cette méthode, est un psychologue et chercheur français, qui a su s'entourer de spécialistes pour mettre au service de milliers de gens une méthode reconnue qui connaît un franc succès.

Prenez rendez-vous dès maintenant... votre poids idéal vous attend.

Montréal	Montréal	Ottawa
372, Laurier Ouest (514) 277-5196	4240, Balançoire Est (514) 277-5196	Toronto
Très-Hauts	Grand-Mars	Westmount
1675, Royale (514) 277-5196	3025, St-Amand (514) 277-5196	Drummondville
Québec-Charlebourg	Levis	Brossard
905, de Nemours (514) 277-5196	3009, Boul. de la Concorde (514) 277-5196	LaSalle
372, rue Laurier Ouest (514) 277-5196	St-James	Shawville
	230, Principale (514) 277-5196	Dollard-des-Ormeaux

Heures d'affaires: du lundi au vendredi 8 h 30 à 20 h.
Franchise J.C.G.: Si vous souhaitez exploiter un institut J.C.G. au Canada ou aux États-Unis, communiquez au: (514) 277-5196.

Prenez la vie à deux poumons, Cessez de fumer!



LA JOIE DANS LA CLASSE

Matériel pédagogique d'appoint unique et original.
Demandez notre catalogue. Venez faire votre tour!

Éditions Marie-France Ltée
3688 Fleury Est
Montréal-Nord H1H 2S6
1 (514) 322-6834

EXXA "AIR FORCE"

Blouson véritable peau de vache épaisse **225\$**

Surplus militaire EXXA
550 Président Kennedy
Métro McGill
843-6248

A Magog, une bonne adresse...

L'Auberge de l'étoile

rés.: (819) 843-6521

Brunch le dimanche

Vue panoramique sur le lac Memphrémagog

1133, rue Principale ouest, Magog, QC, J1X 2B8

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Washington parlera des communistes
Aquino demande aux
É.-U. de lui faire crédit

SAN FRANCISCO (AFP) — Mme Corazon Aquino, présidente des Philippines, est arrivée hier à San Francisco, première étape d'une visite de neuf jours aux États-Unis où elle s'efforcera d'obtenir un soutien économique pour son pays. La question est de savoir si Washington insistera en retour pour que Manille adopte la ligne dure vis-à-vis des communistes.

Mme Aquino, qui doit rencontrer le président américain Ronald Reagan ainsi qu'une délégation du Congrès, verra aussi des représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) afin d'obtenir de meilleures conditions en ce qui concerne le remboursement de sa dette extérieure qui s'élève à \$26 milliards US.

L'axe Manille-Washington est jugé crucial par les experts économiques américains, qui soulignent l'importance de la dette extérieure « héritée » du gouvernement précédent.

Dans un entretien hier avec le magazine *Time*, la présidente des Philippines a réaffirmé que son pays « honorerait ses dettes » mais qu'elle demanderait aux organismes créditeurs des « conditions plus favorables ». « On doit nous donner une chance de nous développer et nous ne pouvons le faire si nous devons continuer à rembourser (l'équivalent) de 50 % de nos revenus à l'exportation », a-t-elle ajouté.

D'autre part les spécialistes américains mettent en doute la capacité de Mme Aquino à affronter l'insurrection communiste de



Corazon Aquino

la Nouvelle armée du peuple. Les experts du Pentagone s'inquiètent de l'avenir des bases de Subic Bay et de Clark, pièces maîtresses du dispositif militaire américain dans le Sud-Est asiatique, en particulier à la lumière d'un renforcement de la présence soviétique dans la région.

Les États-Unis, notent-ils, craignent que Mme Aquino soit rapidement débordée par la guérilla communiste.

Le refus des chefs communistes d'accepter un cessez-le-feu immédiat a éclipsé, à Washington, les accords passés avec des séparatistes musulmans dans le sud de l'archipel et un autre groupe de maquisards anti-gouvernementaux dans le nord.

Au cours de sa visite aux États-Unis — la troisième depuis son élection à la présidence, en février dernier, après l'Indonésie et Singapour — Mme Aquino s'entretiendra demain avec le président Reagan et prendra la parole jeudi devant le Congrès. Aujourd'hui, elle rencontrera des responsables de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Les pourparlers au Proche-Orient
Arafat, Pérès et Shultz réitèrent
leurs exigences respectives

KOWEIT (AFP, Reuter) — M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, s'est déclaré hier prêt à des négociations directes avec les dirigeants israéliens, à condition que celles-ci se déroulent à l'ONU et que ses interlocuteurs reconnaissent les droits palestiniens.

« Tout dirigeant israélien qui reconnaîtra nos droits sera le bienvenu (pour une négociation). Sans cela il ne peut y avoir de dialogue », a ajouté le chef de l'OLP dans une interview au quotidien koweïtien *al-Rai al-Aam*.

« Nous avions peur d'entrer en contact avec les Israéliens, ce sont désormais les Israéliens qui ont peur », a affirmé M. Arafat, rappelant la « décision de la Knesset interdisant aux Israéliens ce genre de contact ».

Pendant ce temps, à Washington, à l'issue d'un entretien au département d'État avec le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, le chef de la diplomatie américaine, M. George Shultz, a rappelé justement que les États-Unis souhaitent des négociations directes entre Israël et ses voisins. « Le point principal ce sont des négociations directes, non un parapluie international », a déclaré M. Shultz.

Cependant, M. Shultz a ajouté que Washington — traditionnellement opposé à une conférence internationale — était prêt à « écouter s'il y a un moyen de construire quelque chose (un forum international) qui mène à des négociations directes ». Mais, a-t-il ajouté, en ce qui concerne une participation soviétique à un tel forum, l'URSS « devrait d'abord avoir des relations diplomatiques avec toutes les parties, c'est-à-dire avec Israël » et mieux traiter les juifs soviétiques.

La tenue d'une conférence internationale sur le conflit du Proche-Orient a été agréée la semaine dernière au cours d'une rencontre entre MM. Pérès et Hosni Moubarak, président égyptien. Mais, hier, M. Pérès a davantage insisté sur le fait que la participation de Moscou à une telle table passerait par la reconnaissance soviétique de l'État d'Israël. M. Pérès effectue une visite de deux jours aux États-Unis. Il arrive au Canada aujourd'hui.

L'ambassade d'Israël à Washington s'efforçait de plus d'organiser une rencontre entre M. Pérès et le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze, qui est attendu à Washington à la fin de la semaine.

Pour sa part, dans ses commentaires hier, M. Arafat s'est refusé à commenter la rencontre entre le président égyptien, M. Hosni Moubarak, et le premier ministre is-



Yasser Arafat



Shimon Pérès

raélien, M. Shimon Pérès, vendredi dernier à Alexandrie en Égypte. Par contre, l'un de ses adjoints, M. Salah Khalaf (Abou Iyad), a désavoué hier cette rencontre, dans une déclaration au quotidien *al-Khaleej* d'Abou Dhabi, soulignant qu'elle « était la conséquence de pressions américaines exercées sur les dirigeants égyptiens ».

Entre-temps, au Caire, le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, a annoncé que l'Égypte et Israël ont choisi d'un commun accord un Français et un Suisse pour arbitrer leur contentieux sur Tabá.

Leur identité a été transmise aux gouvernements de leur pays, mais elle ne sera révélée qu'après qu'ils auront accepté cette mission, a précisé M. Abdel Meguid devant des commissions parlementaires dont celle des affaires étrangères.

L'Égypte et Israël sont en outre convenus de créer une commission, qui tâcherait de parvenir à une solution quant au fond avant que ne se prononcent les arbitres, a révélé le chef de la diplomatie égyptienne. Les fonctions de la commission, qui siégerait pendant deux mois, ne seront pas en contradiction avec celles du comité d'arbitrage, a-t-il affirmé.

Le texte de l'accord égypto-israélien réalisé mercredi dernier, sur la procédure d'arbitrage du différend concernant cette plage de moins d'un km carré dans le nord du golfe d'Akaba, ne sera publié que lorsque les noms des juges seront révélés, a précisé le ministre, qui a estimé que son pays avait mis le « maximum » de chances d'un jugement favorable de son côté.

Cuba
libère 111
prisonniers

MIAMI (AFP) — Cent onze Cubains, dont certains détenus à Cuba depuis l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, il y a 27 ans, sont arrivés hier matin à Miami, en Floride, après avoir été libérés au terme de deux ans de négociations entre La Havane et l'Église catholique.

Il s'agit d'un des plus importants groupes d'émigrés cubains à entrer aux États-Unis depuis des années. Applaudis par une foule enthousiaste, rendus muets par l'émotion, beaucoup avaient les larmes aux yeux en arrivant à l'aéroport international de Miami.

L'autorisation délivrée aux détenus et à leurs proches de quitter La Havane est intervenue au terme de deux ans de négociations entre le gouvernement cubain, la Maison-Blanche et l'Église catholique.

Le gouvernement Reagan avait longtemps refusé d'accepter de nouveaux réfugiés Cubains devant le refus du président Fidel Castro de reprendre des criminels de droit commun qui avaient immigré à Miami lors de l'exode du petit port de Mariel en 1980.

Il y a trois semaines, toutefois, le président Ronald Reagan annonçait que tous les prisonniers politiques cubains, incarcérés depuis plus de dix ans pouvaient demander l'asile aux États-Unis.

La plupart des Cubains libérés doivent s'installer auprès de leurs parents dans la région de Miami, où la communauté cubaine (environ 800.000 personnes) est la plus importante aux États-Unis.

Reagan augmente les peines pour le trafic de drogue et envoie l'armée aux frontières mexicaines
De nombreux employés US doivent subir des tests de dépistage de drogue

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a annoncé hier des propositions concrètes pour soutenir la « croisade nationale » du président Ronald Reagan contre la drogue, notamment un projet de loi qui prévoit la peine de mort pour les assassins liés au trafic de drogue à grande échelle.

Ce projet de loi, transmis au Congrès, augmente également les peines encourues pour le trafic de drogue et impose des peines obligatoires pour la simple possession de drogues. Pour assurer le financement de la campagne contre la drogue, la Maison-Blanche prévoit près de \$3,2

milliards US de dépenses supplémentaires pour l'exercice budgétaire 1987, qui commence en octobre prochain.

Comme prévu, les fonctionnaires fédéraux, dont l'emploi est considéré comme « sensible » (par exemple : lié à la sécurité nationale, permettant l'accès à des documents confidentiels ou ayant des conséquences sur la santé ou la sécurité du public) subiront obligatoirement des tests de dépistage de drogue. Le président a signé une ordonnance à cet effet hier.

« Ceci est la manière pour le gouvernement fédéral de dire : dites

seulement non » à la drogue, a-t-il déclaré. Tout fonctionnaire toxicomane refusant de subir des soins dans un centre de réhabilitation ou qui se droguerait à nouveau après avoir été soigné sera licencié.

L'État est le plus grand employeur du pays (2,8 millions de fonctionnaires) mais il est impossible pour le moment de déterminer le nombre de personnes qui subiront ces examens d'urine, a indiqué la Maison-Blanche. Chaque responsable d'un service devra déterminer ceux de ses fonctionnaires qui seront testés.

Selon des estimations officielles, 12 à 23 % des Américains qui travail-

leront \$500 millions. L'armée sera dépêchée aux frontières, mesure qui a immédiatement été critiquée par le secrétaire d'État à la Défense, M. Caspar Weinberger.

La présidence espère en outre que les autorités locales et les États ainsi que le secteur privé apporteront leur contribution à cette campagne. Lors d'une allocution télévisée commune, le président Reagan et son épouse Nancy ont appelé dimanche tous leurs concitoyens à participer à cette « croisade nationale » contre la drogue.

Cette allocution avait constitué l'apothéose d'une semaine où la lutte

contre la drogue a retenu l'attention du gouvernement et du Congrès. La Chambre des représentants a adopté la semaine dernière un projet de loi prévoyant également la peine de mort pour les trafiquants dans certains cas et l'intervention de l'armée pour contrôler le trafic aux frontières. Nombre de candidats républicains et démocrates se sont saisis du sujet pendant la campagne précédant les élections générales de novembre.

L'American Civil Liberties Union a noté qu'il serait très difficile pour l'administration de définir les emplois dits « sensibles ».

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Le diable au corps" 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — "Karate kid" 7 h 9 h
ASTRE III: — "House" 7 h 15, 9 h
ASTRE IV: — "Cobra" 7 h 15, 9 h 10 h
BERRI I: (288-2115) — "Le diable au corps" 12 h, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: "Thérèse" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
BERRI III: — "Paltoquet" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — "Moment de vérité" 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (361-2725) — "Night of the creeps" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — "About last night" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — "Retour à l'école" 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — "Stand by me" 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: "Le moment de vérité" 7 h, 9 h 15
CINEMA CAPITOL: (949-0041) — "Deux inconnus dans la ville" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55
CARREFOUR LAVAL 1: "Thérèse" 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: "Le diable au corps" 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: "À propos d'hier soir" 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: "Stand by me" 7 h 05, 9 h
CARREFOUR LAVAL 5: "Les anges sont piégés en deux" 7 h 30, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 7 h, 9 h 10
CINEMA CHATEAUGUAY I: (598-0141) — "Top gun" 7 h 15, 9 h 15
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Labyrinthe" 7 h 15, 9 h 15

7 h 30, 9 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Labyrinthe" 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "À propos d'hier soir" 7 h 05, 9 h 15
CHAMPLAIN II: — "House" 6 h 55, 8 h 55
CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "Ginger and Fred" 7 h — "Funny dirty little war" 7 h 15 — "Countryman" 9 h 15 — "Kiss of the spider woman" 9 h 30
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Zero boys" 1 h 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "They work hard for their money" 1 h, 2 h 10, 3 h 20, 4 h 30, 5 h 40, 6 h 50, 8 h, 9 h 10, 10 h 20
CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — "El ultimo cupo" 18 h 35 — "La vida por delante" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Back to school" 1 h 30, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX II: — "Night of the creeps" 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
CINÉPLEX III: — "Legal eagles" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h
CINÉPLEX IV: — "Armed and dangerous" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX V: — "About last night" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VI: — "Mona Lisa" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — "A letter to Brezhnev" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — "Decline of american empire" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — "Salvador" 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Cobra" 5 h 40, 9 h 40 — "Jamais plus jamais" 7 h 15
CINEMA MONTRÉAL II: — "Vaincre pour mourir" 6 h 05, 9 h 30 — "La hyène intrépide" 7 h 50
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Souvenirs d'Afrique" 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — "La guêpe" 13 h 15, 17 h, 19 h, 21 h
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Rien ne vaut la première fois" 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20 — "Jeune mari, en panne" 13 h 15, 16 h 55, 20 h
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Neuf semaines et demi" 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25
COMPLEXE GUY-FAVREAU/O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — "Bethune" 13 h 15 — "Ladies and gentlemen...Mr. Leonard Cohen" 7 h, 9 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "Le déclin de l'empire américain" 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-8060) — "L'amour sorcier" 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN II: "3 hommes et un couffin" 7 h, 9 h
DORVAL I: (631-8587) — "The fly" 7 h 15, 9 h 20
DORVAL II: "Extremities" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
DORVAL III: "Ruthless people" 7 h 15, 9 h 15
DORVAL IV: (341-3190) — "Stand by me" 7 h, 9 h, 11 h, 13 h, 15 h, 17 h
DORVAL V: — "Karate kid" 7 h 10, 9 h 20
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "37.2 le matin" 7 h 15, 9 h 40
ÉLYSÉE II: — "Le roi à la rose" 7 h, 9 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Top gun" 7 h 10, 9 h 20
FAIRVIEW II: — "One crazy summer" 6 h, 7 h 55, 9 h 50
GREENFIELD I: (671-6129) — "Aliens" 7 h, 9 h 35
GREENFIELD 2: — "Top gun" fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — "Extremities" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
IMPERIAL: (288-7102) — "Aliens" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON: (725-7000) — "Les prisonniers

sept., à 20 h 30, du mar. au dim.
L'EMPIRE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Claude Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h.
LE MONTE CARLO: 419 rue St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Concours Mille Personnalités 86, finale le 17 sept.
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal (845-7277) — "Le théâtre de la ville" (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 878-1209
OF GALERIE: 3454 St-Denis, Montréal (843-6615) — "Le système magistral" de Yves Dubé, jusqu'au 28 sept., du mar. au sam. 20 h 30, le dim. 15 h.
ORBIT I: 3981 St-Laurent 125, Montréal (845-8584) — "Les parents terribles" de Jean Coteau, adaptation et réalisation de Carlo Alacchi, du 24 sept. au 25 oct., du mar. au sam. 20 h 30.
PETIT THÉÂTRE DU PALAIS: 50 ouest St-Jacques, Montréal (842-3009) — "En attendant la fanfare" de Guy Foissey, du 11 au 20 sept., du jeu. au sam. 20 h 30.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — "Le ciel ce soir" tous les lundis, spectacle français, 20 h 30, spectacle anglais 19 h 30.
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (961-3511) — "Ima la douce" comédie musicale, jusqu'en octobre, du mar. au dim. 20 h 30.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19 h à 24 h.
SALLE WILFRED-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM, concert gala, chef d'orchestre, Charles Dutoit, les 16-17 sept. à 20 h — L'Opéra de Montréal présente "Roméo et Juliette" de Charles Gounod, avec Diana Soviero, Alberto Zucchi, Pierre Charbonneau et Gailan Laperrière, chef d'orchestre Henry Lewis, m. en s. Bernard Uzan, les 18-20-24-27-29 sept. à 20 h.
SALLE POLLOCK: 555 ouest rue Sherbrooke, Montréal (392-8224) — A.G.M.S. groupe de musique électronique sous la dir. de Gérald Lanza, le 16 sept. à 20 h.
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419) — The Vee-Gates, Tequila Tuesday, le 16

sept., à 20 h 30, du mar. au dim.
L'EMPIRE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Claude Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h.
LE MONTE CARLO: 419 rue St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Concours Mille Personnalités 86, finale le 17 sept.
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal (845-7277) — "Le théâtre de la ville" (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 878-1209
OF GALERIE: 3454 St-Denis, Montréal (843-6615) — "Le système magistral" de Yves Dubé, jusqu'au 28 sept., du mar. au sam. 20 h 30, le dim. 15 h.
ORBIT I: 3981 St-Laurent 125, Montréal (845-8584) — "Les parents terribles" de Jean Coteau, adaptation et réalisation de Carlo Alacchi, du 24 sept. au 25 oct., du mar. au sam. 20 h 30.
PETIT THÉÂTRE DU PALAIS: 50 ouest St-Jacques, Montréal (842-3009) — "En attendant la fanfare" de Guy Foissey, du 11 au 20 sept., du jeu. au sam. 20 h 30.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — "Le ciel ce soir" tous les lundis, spectacle français, 20 h 30, spectacle anglais 19 h 30.
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (961-3511) — "Ima la douce" comédie musicale, jusqu'en octobre, du mar. au dim. 20 h 30.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19 h à 24 h.
SALLE WILFRED-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM, concert gala, chef d'orchestre, Charles Dutoit, les 16-17 sept. à 20 h — L'Opéra de Montréal présente "Roméo et Juliette" de Charles Gounod, avec Diana Soviero, Alberto Zucchi, Pierre Charbonneau et Gailan Laperrière, chef d'orchestre Henry Lewis, m. en s. Bernard Uzan, les 18-20-24-27-29 sept. à 20 h.
SALLE POLLOCK: 555 ouest rue Sherbrooke, Montréal (392-8224) — A.G.M.S. groupe de musique électronique sous la dir. de Gérald Lanza, le 16 sept. à 20 h.
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419) — The Vee-Gates, Tequila Tuesday, le 16

h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE IV: — "One crazy summer" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
PALACE V: — "Ferry Bueller's day off" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE VI: — "The fly" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS I: — "À propos d'hier soir" 7 h 30, 9 h 30
PARADIS II: — "Labyrinthe" 9 h 30
PARADIS III: — "Karate kid" 9 h — "La cage aux folles" 7 h 15
PARADIS IV: — "Retour à l'école" 9 h 10 — "Un été pourri" 7 h 15
CINEMA PARALLELE: (843-6001) — "Le glorieux" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 50
PARIS I: — "Ténue de soirée" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARIS II: — "Black micmac" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PARIS III: — "Top gun" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 50, 7 h 55, 9 h 50
PARIS IV: — "Le lieu du crime" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL: (679-7451) — "Le déclin de l'empire américain" 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — "À propos d'hier soir" 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Stand by me" 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Mona Lisa" 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Karate kid" 12 h 45, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 25
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Nothing in common" 7 h, 9 h
PLACE DU PARC I: (444-9470) — "Yiddish connection" 6 h, 7 h 45, 9 h 40
PLACE DU PARC II: "Yiddish connection" 6 h 30, 8 h 30
PLACE DU PARC III: "Yiddish connection" 7 h 30, 9 h 30
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "La couleur pourpre" 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h
SAINT-DENIS II: — "Retour à l'école" 12 h 10, 14 h, 15 h 10, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20
VERSAILLER I: (353-7880) — "Le clochard de B.M." 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLER II: — "Top gun" 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLER III: — "Ferry Bueller's day off" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Soleil d'automne" 7 h, 9 h 30
LE/THÉ CINEMA: (931-2477) — "Aliens" 7 h, 9 h 35
YORK: (937-8978) — "Extremities" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

TELEVISION

12.00	CBFT		17.30	A la recherche des pays de la bible		• La vengeance aux deux visages + 26, 3, amér. avec Rebecca Gilling, mes Reyne et Wendy Hu
12.15	Première édition		18.00	Mon corps, c'est mon corps		
12.30	Aujourd'hui la France		18.30	Télévision		
13.00	Les belles histoires des pays d'en haut		19.28	La Quotidienne	22.00	Le grand journal
13.30	Au jour le jour		19.30	Corps vivant: voir et entendre	22.45	Jolis à croquer
14.30	Cinéma		20.00	Justice pour tous	23.30	Le cahier des sports
	• Cocktail Molotov + fr. 79 avec Elise Caron, Philippe Lebas et François Cluzet		20.30	Les vivres du Québec	23.40	Department S
	Félix et Ciboletto		21.00	Clair-Mardi		
16.00	Minibus			• Voyage au bout de l'enfer + amér. 78 avec Robert De Niro, John Cazale et John Savage		
17.00	Le vagabond					
17.30	Carte d'identité					
18.00	Montréal ce soir					
19.00	La clé des champs					
19.30	L'agent fait le bonheur					
20.00	• Lance et compte +					
21.00	Dallas					
22.00	Le téléjournal					
22.26	Le Point					
23.00	La météo					
23.05	Les nouvelles du sport					
23.15	Cinéma					
	• La vallée perdue + brit. 70 avec Omar Sharif, Florinda Bolkan, Michael Caine et Nigel Davenport					
10.00	CFTM					
12.00	ici Montréal					
12.15	Cine Quiz					
	• Les plaisirs de Pénélope + amér. 66 avec Natalie Wood, Ian Bannen et Peter Falk					
14.30	A cœur ouvert					
15.00	La petite maison dans la prairie					
16.00	La bande animée					
16.30	Galaxie					
17.00	Montréal en direct					
18.00	ici Montréal					
18.30	Casse-tête					
19.00	L'âme sœur					
19.30	Entre chien et loup					
20.00	Eden					
21.00	Magnum					
22.00	Ad Lib					
22.30	Les nouvelles TVA					
23.00	ici Montréal					
23.35	Les Sports					
23.50	La couleur du temps					
	Cinéma de fin de soirée					
	• West side story + amér. 61 avec Natalie Wood, Richard Beymer et George Chakiris					
12.00	RADIO-QUÉBEC					
15.30	Droit de parole					
16.00	Rattraille-action					
17.00	L'homme botanique: les ressources vertes					

ARTS ET SPECTACLES

Interdit de mise en scène

André Brassard
quittera-t-il le CNA ?

THÉÂTRE

ROBERT LÉVESQUE

Dur coup à encaisser pour André Brassard.

« En 1986, le Centre n'a toujours pas une présence dans le théâtre qui puisse se comparer à ses réalisations en musique. » Cette phrase est tombée, hier, au beau milieu du rapport Hendry sur le Centre national des arts (CNA). Aussi sec.

Bel hommage à un metteur en scène, l'un des plus talentueux du théâtre québécois, qui, depuis quatre ans à la direction du théâtre français au CNA, a produit, au Studio et dans la grande salle, des spectacles comme le *Pélicier* de Shakespeare, l'*Oncle Vanja* de Tchekhov et *Les Bonnes* de Genet, pour ne citer que les grandes réussites.

« Exilé » à Ottawa au début des années 80, André Brassard a travaillé à établir un style théâtral exigeant, inspiré, professionnel, sachant intégrer à sa démarche la plupart des artisans, comédiens, comédiennes, décorateurs, costumiers, éclairagistes, auteurs, et jetant ainsi les bases d'une troupe, élément essentiel à un travail significatif. Mais force était de constater, à chaque spectacle, qu'un certain malentendu entourait, dans la capitale fédérale, le travail artistique de Brassard. Une production exceptionnelle comme *Les Bonnes*, par exemple, m'avait semblé tomber dans l'indifférence d'un public habitué à un théâtre conventionnel comme les Canadiens anglais peuvent en faire.

On l'a vu hier, au dépôt du rapport du groupe de travail sur le CNA, le malentendu a persisté. On va demander à André Brassard de ne plus faire de mise en scène ! Incroyable mais vrai. Autant dire que Brassard, ainsi interdit de création, est congédié.

Dans la brigue de 140 pages lancée hier, on recommande que les départements de théâtre anglais et français du CNA cessent « toute activité de production maison dans les deux langues aussitôt que prendront fin les engagements contractuels existants, et au plus tard à la fin de la saison 86-87 ». Les « experts » du comité Hendry considèrent-ils que les troupes professionnelles existantes au Canada (on avance, dans ce rapport, le chiffre de 200) sauront, en passant à tour de rôle dans les salles du CNA, créer un théâtre « national » qui soit autre chose qu'une « salle à louer » ?

Dans ces approches de comptable, qui veulent rentabiliser à courte vue et qui gagnent du terrain à mesure que le néo-conservatisme se conforte, il est dangereux, quelque part, qu'on en vienne à perdre, pour rajuster un budget, la possibilité que vive dans ses exigences un théâtre libre, rigoureux, inspiré, ce genre de travail qu'essayait de mener Brassard à Ottawa.

Le CNA, s'il met en application cette recommandation du groupe Hendry sur le théâtre, va sauver \$1,5 million... et nous, à Montréal, on risque, croisons les bras, d'assister au retour d'André Brassard qui, si le Bon Dieu est bon,



Photo Jacques Grenier

André Brassard.

trouvera ici un théâtre où sa carrière de créateur puisse enfin s'épanouir, loin des fonctionnaires.

★ **On ferme !** Les gens d'Opéra-Fête, qui présentent en reprise *Le Système magistère*, un spectacle qui a obtenu un accueil enthousiaste de la part de la critique lors de sa création à l'automne 1985, se sont vus sommés de fermer leur salle, la galerie Of, au 3454 de la rue Saint-Denis, par le service des incendies de la Ville de Montréal. La troupe devait jouer jusqu'au 28 septembre.

Sorties insuffisantes, risque de feu, les fonctionnaires ont décidé de mettre fin aux représentations du spectacle d'Yves Dubé. Ceux qui voudraient savoir comment fonctionne ce *Système magistère* pourront le faire en se rendant à la maison de la Culture de la Côte-des-Neiges, où le groupe se produit le 24 septembre à 21 h 30.

★ **Le bord extrême.** C'est aujourd'hui, à Québec, la première d'un spectacle auquel Robert (Vinci) Lepage a collaboré, *Le Bord extrême*. À l'Implanthéâtre (2, rue Crémazie), la salle du théâtre Repère que dirige Lepage, on jouera, du 16 septembre au 4 octobre, cette nouvelle création qui s'inspire du *Septième Sceau*, le film de Bergman. À un millénaire de distance, on confronte, dans un spectacle qui lie théâtre et cinéma, le chevalier du 11e siècle faisant face à la peste de retour de croisade, et le militaire du 20e finissant qui revient de mission face au péril nucléaire.

La mise en scène du *Bord extrême* est assurée par Michel Nadeau, et Robert Lepage a agi comme « coordonnateur de la création ». Sur scène, on retrouve John Applin, Johanne Bolduc, Jean Casault, Hélière Leclerc, Jacques Leblanc et Marie Michaud (qui avait créé *L'Homme gris*, de Marie Laberge, à Fred Barry). La scénographie est de Monique Dion. On réserve au (418) 529-2183.

★ **Limoges en octobre.** Parlant de Robert Lepage, j'annonçais dans ma chronique de mardi dernier qu'il ira au Festival du théâtre francophone de Limoges pour représenter le Canada avec son *Vinci*; j'omettais de dire quand. Lepage sera à Limoges du 17 au 21 octobre. L'attaché de presse Pierre Bernard, démissionnaire au Quat'Sous en même temps que Louise Latraverse, reprend cependant du service pour la compagnie de Paul Buissonneau. Il sera à Limoges pour s'occuper des relations publiques autour de cette production du Quat'Sous.

CNA : le groupe de travail
recommande l'abandon
de la production théâtrale
et la « canadianisation »
de la programmation

ANGÈLE DAGENAI

OTTAWA — Contrairement au rapport Nielsen, qui avait semé la panique, l'an dernier, sur les berges du canal Rideau, en suggérant au gouvernement fédéral de se départir du Centre national des arts (CNA) d'Ottawa qui lui coûte la jolie somme de \$15 millions par année, le rapport d'un groupe de travail mis sur pied par l'ex-ministre des Communications, Marcel Masse, rendu public hier, recommande non seulement au gouvernement fédéral de garder l'institution dans son giron, mais d'effacer en deux ans un passif de \$10 millions et d'y injecter \$7,4 millions de fonds nouveaux en sus de sa subvention annuelle.

Le rapport Hendry, du nom de son président, Thomas Hendry, recommande d'interrompre les activités de production théâtrale au CNA (celles de l'orchestre pourront continuer, pourvu que celui-ci se fasse le promoteur de la musique canadienne), de resserrer considérablement le mandat « canadien » de cette institution, de prendre sous sa coupe les responsabilités de l'Office des tournées du Conseil des arts, de rationaliser ses opérations, quitte à privatiser de nombreux services auxiliaires non rentables : bref, de changer de fond en comble ses orientations et ses pratiques actuelles.

Le président du groupe de travail, M. Hendry, qui est également dramaturge et directeur des politiques au *Toronto Arts Council*, était secondé par Gilles Potvin, de Montréal (ex-critique musical au *DEVOIR*), et Mme Nini Baird, administratrice du *Emily Carr College of Art*, de Vancouver. Ces trois experts devaient examiner à la loupe, aussi bien le mandat du CNA que sa programmation, sa gestion et ses orientations artistiques et financières. Il avait commandé, à cette fin, une enquête auprès d'experts-conseils en gestion, *The Coopers & Lybrand Consulting Group*, qui a démontré hors de tout doute l'étendue du relâchement interne de cette institution commandant des dépenses annuelles de \$28 millions contre des revenus de \$13 millions.

Pour résumer l'étude Coopers, on pourrait dire — ce que tout le monde sait déjà — que la « bureaucratisation » à outrance de l'institution a fait perdre en efficacité, productivité, créativité et imagination ce qu'elle a gagné en strates hiérarchiques, double emploi, rigidité de fonctionnement et inefficacité, sans parler de ce budget qui a presque sextuplé en moins de 20 ans.

En plus de recommander la centralisation au CNA et l'intensification du programme de tournées aujourd'hui administré par l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada, le *task force* recommande de développer un volet inédit de « tournées électroniques », c'est-à-dire la diffusion sur les réseaux de télévision du pays des activités artistiques du CNA. Toutes ces mesures visent à « canadianiser » la programmation du CNA et à lui redonner son mandat initial de promoteur et de diffuseur du « talent artistique canadien ».

Les enquêteurs ont constaté que, passé le périmètre d'influence directe de la capitale canadienne, le CNA ne signifiait plus rien comme

« institution nationale ». Même l'orchestre du CNA, qui est considéré unanimement comme sa réalisation la plus accomplie depuis 17 ans, ne véhicule plus cette « identité canadienne » que le comité souhaite voir reflétée dans la programmation artistique du CNA. Il recommande donc à l'orchestre une augmentation sensible d'œuvres (opéras, opérettes, musique de chambre, comédies musicales) de contenu canadien à son répertoire.

Pour ce qui est de l'abandon de la troupe résidente (celle que dirige le metteur en scène québécois André Brassard), et des productions théâtrales du CNA, le comité explique qu'aujourd'hui le CNA peut puiser à même le répertoire de quelque 200 troupes professionnelles canadiennes pour alimenter sa programmation, ce qui n'était peut-être pas le cas à ses débuts. En éliminant le département de théâtre au profit de coproductions avec le secteur privé, le CNA économiserait \$1,5 million. En rationalisant ses opérations de gestion, il pourrait aller chercher un autre million, affirme le rapport.

Pour repartir à neuf avec une ferveur retrouvée, de nouvelles orientations et une nouvelle direction — le mandat de Donald MacSween se termine en mars prochain et il n'a pas l'intention de se représenter — le comité propose d'effacer un « passif » de \$10 millions (déficit accumulé et rattrapage financier attribuable à un changement d'année financière ne décollant pas d'une mauvaise gestion) et d'injecter du capital nouveau de l'ordre de \$7,4 millions pour permettre au centre de maximiser son programme de tournées et d'acquiescer des frais d'entretien normal de ses équipements.

Une subvention non renouvelable de \$2 millions permettrait également au CNA de tirer profit d'une banque de productions télévisées et filmées qu'il ne peut exploiter actuellement faute de pouvoir payer les droits de reproduction aux artistes qui y figurent.

Répondant de façon « préliminaire » aux conclusions du rapport, le directeur général du CNA, M. MacSween, prétend qu'elles sont plutôt positives, bien qu'il ne soit pas d'accord avec l'abandon de l'action créatrice du CNA, laquelle, à son avis, a contribué au rayonnement de l'institution à travers le Canada.

M. MacSween n'est pas prêt à assumer le reproche qui lui est fait d'avoir abandonné la vocation « canadienne » du CNA au profit d'un répertoire international. Il soutient, au contraire, que des \$15 millions que lui accorde l'État fédéral, \$8 millions vont directement dans la poche d'artistes canadiens. Ce que M. MacSween semble oublier, toutefois, en tenant ce genre de discours, c'est que le gouvernement fédéral ne tient plus à financer à 100 % les artistes canadiens qui, lorsqu'ils se produisent dans des compagnies autonomes, acquièrent leurs revenus de sources plus variées.

Quand on administre un centre d'art de l'envergure du CNA, explique-t-il, on est toujours tiraillé entre l'urgence de remplir des fauteuils et celle de diffuser une culture nationale. M. MacSween doute que l'injection de capital proposée par le comité rapporte, à long terme, les effets escomptés.

Mort d'André Belleau



André Belleau : une générosité et une ouverture exemplaires.

JEAN ROYER

L'écrivain André Belleau est décédé, samedi, après une brève maladie. Il était âgé de 56 ans. Professeur à l'UQAM, co-fondateur de la revue *Liberté* à laquelle il appartenait depuis 1958, il avait reçu le prix d'excellence pour l'enseignement universitaire au Canada. En 1984, il avait réuni, aux éditions Primeur, un recueil de ses principaux articles parus dans *Liberté*, sous le titre : *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?* Ce titre humoristique et polémique caractérisait bien sa présence d'intellectuel lucide et joyeux.

André Belleau était un intellectuel respecté, non seulement de ses collègues de *Liberté* mais aussi des milieux universitaires et littéraires, où il a évolué avec une générosité et une ouverture exemplaires. Car M. Belleau n'usait pas de la mesquinerie, mais du rire et du brio de son intelligence, pour discuter des questions culturelles et littéraires de son temps.

Dans un article écrit pour LE DEVOIR, à l'occasion des 25 ans de la revue *Liberté*, André Belleau écrivait (le 5 novembre 1983)

sa conviction devant l'importance d'un esprit critique de qualité « dans une société où les intellectuels ont souvent plus tendance à réagir à des signaux qu'à interpréter des signes, où les générations se succèdent à tous les cinq ans, où le sens de la continuité apparaît à peu près inexistant, chaque groupe nouveau recommandant tout pour son propre compte... »

Aujourd'hui, commentant la mort de son collègue André Belleau, le directeur de la revue *Liberté*, François Hébert, témoigne : « Nous avons perdu un grand ami. Il ne fut pas qu'un intellectuel, au sens le plus haut du terme, pas qu'un écrivain, pas qu'un sémiologue, pas qu'un professeur ; il fut bon, tout simplement, sans favoritisme ni mièvrerie. »

André Belleau laisse dans le deuil sa femme Jacqueline (Blanchard) et ses deux enfants, Catherine et Pascal. Les funérailles ont lieu cet après-midi à 14 h à l'église Saint-Viateur d'Outremont, avenue Laurier ouest ; de là, le cortège se rendra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges où aura lieu l'inhumation.

3 HOMMES
et un couffin
7:00 - 9:00
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS
D'IVERVILLE 721-6000

15 DERNIERS JOURS
pour acheter
la CINÉ-CARTE
du cinéma
OUTREMONT
et de
L'AUTRE CINÉMA
15 FILMS POUR 25\$

Chère
BERRI
2:00-4:00-6:00
8:00-10:00
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
2330, AUT. DES LAURENTIDES 688-3884
Carrefour-Laval
7:15-9:05

un film de Carlos Saura
avec Antonio Gades, Laura del Sol, Juan Antonio Jimenez, Emma Penella
L'Amour Sorcier
de Manuel de Falla
DOLBY STEREO
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
7:15-9:15

UN FILM DE MICHEL DEVILLE
LE PALTOQUET
DOLBY STEREO
BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
FANNY ARDANT
JEANNE MOREAU
MICHEL PICCOLI
DANIEL AUTEUIL
RICHARD BOHRINGER
PHILIPPE LÉOTARD
1:15-3:15
5:15-7:30
9:30
CLAUDE PIELPU
JEAN YANNE

Offrez-vous une vraie sortie Cinémas
METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE...
CONSULTEZ LA PAGE CINÉMA POUR LES HORAIRES

Marcello Mastroianni
Vittorio Gassman
Deux Inconnus
Dans La Ville
CAPITOL
650 STE-CATHERINE E. 849-0041
SELECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE BERLIN
et de MONTREAL
WERNER SCHROETER
DER ROSENKÖNIG
ÉLYSÉE
30 MILTON 842-6053
LE NOUVEAU CINÉMA ALLEMAND

UNE RENCONTRE QUI FERA BASCULER SA VIE...
CATHERINE DENEUVE
dans un film de ANDRÉ TECHINÉ
le lieu du crime
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036
VILÉRIE KAPRISKY
CLAUDE ET BRASSEUR
avec STÉPHANE AUDRAN
distribuée par HARIM
PHILIPPE DE BROCA
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036

le lieu du crime
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036
VILÉRIE KAPRISKY
CLAUDE ET BRASSEUR
avec STÉPHANE AUDRAN
distribuée par HARIM
PHILIPPE DE BROCA
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036

le lieu du crime
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036
VILÉRIE KAPRISKY
CLAUDE ET BRASSEUR
avec STÉPHANE AUDRAN
distribuée par HARIM
PHILIPPE DE BROCA
Le PARISIEN
400 STE-CATHERINE O. 860-3036

QS congédie Madeleine Careau

(LE DEVOIR) — Quelques jours après le congédiement du vice-président à l'information au réseau Quatre Saisons, Réal Barnabé, la direction de ce nouveau réseau de télévision a également remercié de ses services Mme Madeleine Careau, qui dirigeait les variétés à TQS.

C'est à l'issue de la première semaine en ondes, où la presse a accueilli plutôt froidement les différentes émissions de TQS, que Mme Careau a été convoquée par le vice-président à la programmation, Guy Fournier, pour apprendre qu'on se passerait dorénavant de ses services.

Mme Careau, qui a été la directrice de cabinet de l'ex-ministre Clément Richard, aux Affaires culturelles, supervisait les équipes produisant les émissions de variétés, telles que *Premières* et *Jolis à croquer*.

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

Les abus sexuels



Pour prévenir les abus sexuels chez les
6 à 12 ans

Mon corps, c'est mon corps
Une production de l'O.N.F.
Les 16, 17, 18 et 19 septembre à 18h

L'autre télévision

Radio Québec

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Lise Bissonnette, Jean-Guy
Duguay, Jean Francoeur,
Albert JuneauDirecteur de l'information:
Christian Bellavance
Directeurs adjoints:
Pierre Beaulieu, Serge GosselinDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

CÉDERA, CÉDERA PAS ?

PARIS est-il devenu l'otage des terroristes ? La capitale française a été le théâtre de cinq attentats meurtriers au cours des onze derniers jours. Et rien ne semble pouvoir arrêter ce déferlement de violence. Déterminés à obtenir coûte que coûte la libération de leurs compatriotes détenus en France, les terroristes se sont engagés dans une escalade sanglante, défiant même les autorités policières en faisant exploser, lundi, une bombe à la Préfecture de police de Paris alors que les services de sécurité mettaient au point leur plan de lutte contre les criminels. Malgré ses assurances renouvelées que la France ne cédera pas au chantage des terroristes, le Premier ministre, M. Jacques Chirac, cache mal les difficultés du gouvernement français de résoudre la crise sans perdre la face.

Ces derniers attentats sont revendiqués par le « Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient » (CSPPA), qui réclame la libération de trois terroristes actuellement détenus en France, dont le plus important, Georges Ibrahim Abdallah, est présumé chef en Europe de l'Ouest des Fractions armées révolutionnaires libanaises. Déjà condamné à quatre ans de prison pour détention d'armes, Abdallah est aussi soupçonné d'avoir participé en 1982, à Paris, à l'assassinat d'un diplomate américain et d'un autre israélien. Toutefois, selon le juge d'instruction, un non-lieu en faveur du détenu serait possible, car s'il y a de fortes suspicions contre lui, rien dans le dossier ne constitue une preuve tangible.

Un tel dénouement arrangerait le gouvernement français qui pourrait par la même occasion accorder une remise de peine à Abdallah. Il a écopé de seulement quatre ans alors qu'il aurait pu, aux termes mêmes de la loi, s'en voir infliger huit. Le cas des deux autres prisonniers est plus complexe et laisse peu de marge de manoeuvre aux autorités françaises. Condamnés à la prison à perpétuité, le premier pour tentative d'assassinat de l'ancien Premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, en 1980, le second pour avoir commis un attentat meurtrier à Orly, en 1983, ils ne pourraient être libérés que par l'effet d'une grâce présidentielle à laquelle se refuse le Président Mitterand.

Cette crise couve en fait depuis plusieurs mois. Le CSPPA s'est manifesté la première fois en décembre 1985, puis à nouveau en février et en mars, toujours par des attentats dans des lieux publics. Puis, au fil des mois, il fixa une date ultime, le 1er septembre, au-delà de laquelle il annonçait des « attentats de plus en plus durs » si Paris ne répondait pas à ses exigences. Et ce fut la vague de violence des derniers jours et son cortège de morts et de blessés.

« La France doit-elle céder ? » « Nous ne céderons pas au chantage », vient de rappeler le Premier

ministre Chirac en annonçant de nouvelles mesures de sécurité. Mais au-delà de cette fermeté de principe, Paris ne cherche-t-il pas une issue politique ? Pour le gouvernement, la réponse aux revendications des terroristes relève des tribunaux, puisqu'il s'agit d'affaires judiciaires. Mais personne n'est dupe. Si le pouvoir judiciaire peut contribuer à mettre un terme, au moins provisoirement, à ces massacres en série, les autorités politiques n'hésiteront sûrement pas à lui demander sa bienveillante assistance.

Mais peut-être l'aurait-il déjà fait si Washington n'était pas intervenu de manière insistante auprès de Paris pour obtenir que le gouvernement français ne cède d'aucune façon au chantage. En agissant de la sorte, les États-Unis soutiennent leur politique de fermeté à l'égard du terrorisme et la lutte sans merci qu'ils lui livrent et à laquelle ils veulent associer leurs alliés. Mais ils défendent aussi leurs intérêts, un de leur diplomate ayant été assassiné par un des prisonniers en cause.

En fait, l'attitude de Paris dans cette affaire est restée ambivalente. Ce n'est pas sans raison que Washington a senti le besoin de faire pression. Et après des mois d'hésitation, les autorités françaises paraissent aujourd'hui encore aussi incisées. Le ferme refus du chantage proclamé lundi par le Premier ministre Chirac ne pouvait faire oublier son attitude conciliante, une semaine plus tôt, quand il déclara : « La question Abdallah va se reposer, il n'y a pas de position arrêtée. »

D'autant que le gouvernement français s'est montré conciliant avec les terroristes du Djihad islamique qui détiennent six otages français (peut-être sept) au Liban. Pressé par les parents de considérer les aspects humanitaires en cause, le gouvernement a fait des concessions en donnant des gages aux terroristes d'allégeance pro-iranienne : il a forcé Massoud Radjahvi et ses Modjahédines du peuple (le principal regroupement d'opposition au régime Khomeyni) à quitter la France. Le troc fut payant puisqu'il entraîna la libération de deux Français. Qu'importe, Paris venait du même coup de céder.

Cette tentative de négociation pourrait peut-être se conclure finalement à la satisfaction de la France et sans trop de victimes. Mais, pour les auteurs réseaux de terroristes qui « font la queue » aux portes de Paris, cette politique ne représente-t-elle pas un aveu de faiblesse du gouvernement français ? Une telle attitude n'attise-t-elle les ardeurs terroristes ? La conciliation peut être praticable, mais dans les seuls cas où l'autre partie n'est pas en mesure de faire monter les enchères. La rançon du terrorisme est élevée mais elle le serait encore bien davantage s'il fallait céder à son chantage.

— ALBERT JUNEAU

La parade universitaire

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LA COMMISSION parlementaire de l'éducation entreprend aujourd'hui un exercice fort attendu et important : sa consultation générale sur les orientations et le financement du réseau universitaire québécois. A tour de rôle, le Conseil des universités, les recteurs, les professeurs, les étudiants, de nombreux groupes socio-économiques et régionaux, paraderont durant un mois devant les caméras de l'Assemblée nationale pour établir leur diagnostic et proposer des éléments de solution à la crise universitaire.

Longues et fastidieuses, ces auditions publiques n'en sont pas moins nécessaires, d'abord pour permettre aux citoyens de se familiariser avec des problèmes dont l'ampleur n'est pas égale que la complexité; ensuite, pour mesurer à quelle enseigne loge le gouvernement, coincé entre son généreux programme et les caricatures du comité Gobeil. Fort discret depuis neuf mois, à bon droit, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science devra rapidement démontrer que son apprentissage est terminé et qu'il est prêt à tirer la ligne entre ce qui est souhaitable, possible et réalisable dès la prochaine année académique.

Les documents de référence sont nombreux et explicites. Par exemple, dans son programme politique, le Parti libéral du Québec note que l'éducation doit être accessible à tous et que, malgré les progrès accomplis, il reste encore plusieurs obstacles à lever sur cette voie. Au niveau universitaire, plus précisément, estiment les penseurs libéraux, le défi majeur n'est pas de créer de nouvelles institutions, mais d'éliminer les dédoublements coûteux, de mieux desservir les populations périphériques et de favoriser l'émergence de centres d'excellence en matière de recherche et d'enseignement de deuxième et troisième cycle.

Fidèle à la louable habitude qu'il a d'aller au fond des choses, M. Claude Ryan ne s'est pas contenté de ces pieuses généralités. Porte-parole de son parti, le député d'Argenteuil a en effet proposé, en novembre dernier, un diagnostic sévère sur le gouvernement sortant et un impressionnant

éventail de mesures de redressement. Ainsi, l'ancien gouvernement a non seulement refusé d'accorder aux universités les ressources dont elles avaient besoin, mais il les même astreintes à « un régime de coupures arbitraires et aveugles dont les effets se font douloureusement sentir sur la qualité des services dans à peu près tous les secteurs de la vie universitaire ». Le dégraissage imposé équivaut à une médecine de cheval, et les compressions sauvages ont fait passer un surplus accumulé de \$37 millions, en 1980, à un déficit cumulé de \$80 millions cette année.

Pour sortir les universités de l'impasse et de la dépendance croissantes, pour redonner aux institutions une juste autonomie et un traitement plus équitable, M. Ryan proposait une quinzaine de mesures, dont les suivantes : soutien dynamique, considéré comme un volet essentiel de la relance économique; maintien du gel des frais de scolarité et améliorations importantes aux programmes de prêts et bourses, en vue de faciliter l'accès aux études supérieures; nouveau mode de financement s'appuyant sur des données fiables et comparables, et tenant compte de tous les facteurs. M. Ryan souhaitait un débat public, qu'il lance cet après-midi.

A cet égard justement, le porte-parole libéral se faisait plus précis. A ses yeux, le nouveau cadre de financement devra : comporter des paramètres et des incitations relativement neutres; assurer l'égalité dans la répartition des ressources entre les établissements et la stabilité du financement universitaire; être transparent et relativement simple d'application; accorder une considération particulière aux problèmes des universités en région, et le reste.

Après neuf mois de régime Bourassa, force est de constater que, si le programme libéral représente toujours la politique du gouvernement, cette dernière est en réalité nébuleuse. Il n'y a pas eu de dégel des frais de scolarité - que le Conseil des universités recommande de doubler, tout en demandant une injection de \$150 millions de plus dans le secteur - mais les frais afférents sont augmentés de façon sensible, ce qui équivaut à une hausse hypocrite des coûts aux étudiants. Il y a eu au total des coupures de quelque \$40 millions, surtout par la diminution des bourses et l'augmentation des prêts.

Ne soyons toutefois pas trop sévère pour M. Ryan. Aux prises avec des compressions et coupures inévitables, comme tous ses collègues, le ministre de l'Enseignement supérieur a dû surseoir à ses grands projets et parer au plus pressé. Reconnu comme un redoutable joueur, il a d'ailleurs probablement évité que le Conseil du trésor y aille encore plus allègrement sur la voie des restrictions sauvages. En tout cas, le rapport du comité des sages, présidé par M. Paul Gobeil, laisse entrevoir que M. Ryan n'a pas fini de sauver sa forteresse assiégée. Il lui recommande en effet de tripler ou quadrupler les frais de scolarité, de revoir les prêts et bourses en conséquence, de porter de quatre à six cours par année la charge d'enseignement universitaire, d'abolir le siège social de l'Université du Québec, de regrouper les organismes subventionnaires de recherche, et le reste.

A ce jour, M. Ryan a réservé ses commentaires pour ses collègues, se contentant d'exprimer publiquement des réserves fort nuancées et prudentes. Il a toutefois précisé que le gouvernement ne modifiera pas son offre visant au maintien de la charge d'enseignement pour les trois prochaines années. De même, il a poliment rabroué les jeunes libéraux qui, le mois dernier, ont proposé un contingentement général à l'université et l'engagement de professeurs à contrat plutôt que permanents.

Pour le ministre, donc, l'exercice parlementaire arrive à point nommé. Solidaire du gouvernement et de son impitoyable préfet de discipline, logé au Trésor, M. Ryan souhaite sûrement que ses interlocuteurs du long mois qui commence étalent cartes sur table et soient éloquentement francs. Pour reprendre l'une de ses expressions favorites, le dialogue viril qu'il entendrait avec le monde universitaire permettrait à M. Ryan de faire sauter des barrières et des résistances. Autrement, la parade ne sera que verbiage et analogie.

M. Ryan sait mieux que quiconque depuis belle lurette que le sous-financement universitaire est global et chronique. Il doit désormais passer à l'action, livrer la marchandise promise, ou déclarer forfait. On devrait savoir, d'ici la fin de l'année, qui est responsable de l'Enseignement supérieur au sein de ce gouvernement de comptables.

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139\$ par année
75\$ 6 mois
39\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145\$ par année
79\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pour la paix au Nicaragua

TÉMOIGNAGE

Déclaration de la délégation canadienne du groupe Witness for Peace émise à la suite d'un séjour effectué au Nicaragua entre le 28 août et le 10 septembre 1986

NOUS SOMMES vingt Canadiens qui avons eu le privilège de représenter nos familles, nos amis, et nos communautés de foi à travers le Nicaragua. La beauté naturelle de ce pays nous a impressionnés, de même que la chaude hospitalité de ses habitants. Nous avons voyagé à travers les villes de Managua, Matagalpa, Jinotega, et séjourné trois nuits à Las Praderas, un de ces villages où sont réinstallés ceux qui l'on doit déplacer à cause de la guerre.

Nous avons réalisé plus de vingt entrevues tant avec des chefs religieux catholiques et protestants qu'avec des représentants du gouvernement, des membres des partis d'opposition, deux éditeurs de *La Prensa*, récemment objet de censure, des médecins, des gens qui travaillent avec les enfants, des diplomates canadiens, des gens qui travaillent au développement des fermiers (*campesinos*) et des femmes de fermiers.

Nous avons constaté des divergences d'opinion, mais deux conclusions majeures s'imposent : premièrement, que le peuple du Nicaragua croit qu'il peut et il désire absolument décider seul de son avenir; deuxièmement, qu'une aide américaine à la *Contra* ne servira qu'à prolonger la guerre contre une population qui fait tout ce qu'elle peut pour construire un avenir meilleur au Nicaragua.

Nous avons constaté de nos yeux, et ce fut confirmé par des rencontres avec les bénéficiaires, que de nombreuses initiatives gouvernementales ont contribué à améliorer les conditions de vie du peuple du Nicaragua : santé, éducation, réforme agraire, soins donnés aux enfants et statut de la femme. Ces progrès ne sont pas seulement remarquables selon les standards ordinaires du tiers-monde, mais parce qu'ils se sont réalisés en faveur des plus défavorisés.

Nous avons aussi constaté combien ces résultats positifs sont menacés par la guerre : des cliniques de santé et des écoles ont été détruites ou incendiées; le rationnement causé par l'embargo américain réduit et empêche les soins médicaux; les professeurs et les médecins craignent d'aller dans certaines zones parce qu'ils deviennent la première cible de la *Contra*; des fermes et des coopératives doivent être abandonnées; des internationalistes, incluant les Canadiens qui reçoivent des subven-

tions gouvernementales canadiennes, doivent réduire leurs activités à cause de la menace de la *Contra*. Les maigres revenus nationaux, fruit du travail et du commerce, sont employés jusqu'à l'extrême limite, pour se défendre contre une sale guerre, illégalement financée par la plus riche nation du monde.

Par-dessus tout, nous avons pu voir les conséquences de la guerre sur les visages tristes des veuves et des enfants que la peur oblige à quitter leur terre et leur foyer. Pères, frères enlevés ou tués; mères, filles et soeurs violées, foyers brûlés durant des raids de la *Contra*. Ils ont peur de travailler seuls sur leur terre et craignent de fermer l'œil durant la nuit.

Parmi les critiques faites contre le gouvernement sandiniste, quelques-unes sont justifiées, et sont admises par le gouvernement lui-même. Mais, dans bien des cas, l'Administration américaine déforme la réalité dans le but de faire de ce conflit le bouc-émissaire de la lutte idéologique Est-Ouest. En ce qui concerne la persécution religieuse, nous n'avons trouvé aucune preuve d'une répression systématique. Au contraire, nous avons constaté que le gouvernement coopère avec les églises catholiques et protestantes afin de satisfaire aux besoins sociaux. Les communautés chrétiennes se rassemblent partout en toute liberté, les Bibles sont peu coûteuses et faciles à trouver, le gouvernement a même utilisé les Écritures durant sa campagne d'alphabétisation.

Aucun des chefs religieux que nous avons rencontrés ne croit qu'il pourra y avoir, un jour, restriction ou répression des libertés religieuses au Nicaragua. Quelques pasteurs (4 sur 2,000) ont été détenus pour quelques jours, deux prêtres ont été expulsés, et les souhaits de certains objecteurs de conscience n'ont pas été respectés. Quoique nous regrettions ces abus, nous croyons qu'il faut les considérer comme faisant partie d'une situation de guerre et, qu'en conséquence, supporter la *Contra* est considéré inacceptable par le gouvernement.

En général, nous croyons aussi, qu'étant donné la situation de guerre, il y a une liberté de parole remarquable au Nicaragua. Et, dans ces circonstances, la fermeture temporaire de *La Prensa* n'est pas une action répressive inhabituelle. Le fait que sept partis, incluant le Parti communiste, ont pris part aux élections de 1984, et que deux partis sur quatre, actuellement présents au gouvernement, prennent part aux discussions en cours sur la nouvelle constitution nationale, sont une indication du pluralisme politique, prôné par les Sandinistes.

Nous avons aussi constaté, forte preuve à l'appui, que les Sandinistes

ont construit une économie mixte, et non un capitalisme d'État et la soviétique : 60 % de l'économie est entre des mains privées, et les riches propriétaires terriens qui produisent bien sont tout à fait libres de continuer à le faire. Les changements intervenus dans l'économie rurale l'ont été à l'avantage des classes les plus défavorisées.

Même s'il y a beaucoup de militaires et de miliciens en uniforme, rien n'indique que l'on soit dans un état policier (aucun blocage routier, aucun interrogatoire). Bien au contraire, on a senti une liberté d'action et une ouverture d'esprit qui contraste étrangement avec l'atmosphère de certains pays voisins. À notre avis, les efforts déployés par l'Administration américaine, pour décrire le Nicaragua comme étant un régime totalitaire et les *Contras* comme de nobles combattants de la liberté, font partie d'un dessein hypocrite, destiné à justifier une intervention dans ce conflit, implication qui est à la fois immorale et contraire à la loi internationale.

Nous faisons donc appel aux Canadiens pour qu'ils s'opposent activement à toute intervention d'une autre nation dans le conflit qui oppose le Nicaragua aux *Contras*.

Nous demandons au gouvernement canadien :

a) de dénoncer publiquement et formellement l'octroi récent de \$100 millions à la *Contra* ;

b) de faire pression auprès de l'Administration américaine pour qu'elle change sa politique d'agression à l'endroit du Nicaragua et qu'elle respecte le jugement de la Cour Internationale de la Haye, dont elle est co-signataire ;

c) qu'il continue et augmente son aide au Nicaragua ;

d) qu'il facilite l'échange commercial avec le Nicaragua ;

e) qu'il établisse une ambassade à Managua comme preuve de support au processus de paix, et qu'il y place un homme capable d'écouter indépendamment ;

f) qu'il continue d'offrir tout genre de services pouvant favoriser le dialogue et la solution du conflit selon le plan de Contadora.

Enfin, comme chrétiens et citoyens canadiens qui avons appris à aimer le Nicaragua, nous espérons et prions pour que cessent bientôt et pour toujours les souffrances inutiles auxquelles les Nicaraguais sont confrontés, dans une guerre dont ils ne veulent pas.

Cette déclaration porte la signature de Karen Ridd, Maurice Bolduc, Patricia Dodd, Doug Nairne, Heather Macdonald, Lorene Chailfoux, Janet Atwood, Marlene Stiven, James Hatherly, Paul Eastwood, Dianne Cooper, Lynn Nicol, Christine Licht, Lorie Flaherty, Doreen Martens, Karen Tjaden, Duncan Schellenberg, John Derksen, Winnifred Leslie, Gregory Grace.

LETTRES AU DEVOIR

■ Indépendance : la forme ou le fond ?

DANS UNE « libre opinion » en date du 27 août dernier, Denis Monière, Pierre de Bellefeuille et Gilles Rhéaume soutiennent que « le nouveau discours indépendantiste doit valoriser l'objectif comme tel parce que la liberté est une valeur en soi ». Croient-ils sérieusement que les Québécois opteront pour une indépendance de principe, alors que personne au Canada, hormis peut-être les communistes et les fascistes, ne sent sa liberté d'expression ou d'action menacée en quoi que ce soit ? Croient-ils sérieusement qu'il suffise de « définir les mécanismes concrets de réalisation de l'indépendance » et de proclamer son attachement à « des valeurs universellement admises comme la recherche de la liberté, de la justice sociale et de la démocratie » pour entraîner l'adhésion d'un peuple à l'indépendance ? Pensez-ils que les Québécois se satisfassent d'un cours magistral théorique sur les vertus de la souveraineté nationale, sans s'informer de ses implications en termes d'épanouissement collectif et d'amélioration générale de leurs conditions de vie par rapport à la situation qu'ils connaissent présentement au sein du Canada ?

Les Québécois ne voteront pas pour l'indépendance du Québec simplement parce que des intellectuels de brasserie leur auront vanté les propriétés curatives miraculeuses du patriotisme. Un peuple ne choisit pas l'indépendance parce qu'il en ressent viscéralement la nécessité, parce qu'il en a besoin pour parvenir aux buts qu'il s'est fixés collectivement. Nos pseudo-politiciens indépendantistes font preuve d'un ridicule consommé (mais le ridicule ne tue malheureusement pas) s'ils s'imaginent pouvoir faire l'économie de tout débat de fond sur l'avenir d'un Québec souverain par la seule évocation magique du mot « liberté ». Si les indépendantistes veulent obtenir une audience populaire, ils devront se lancer dans l'arène politique et prendre le risque de dé-

finir en quoi consisteront, dans un Québec indépendant, leurs politiques culturelles, sociale, économique, en matière de relations extérieures, de défense, d'immigration, etc. Il leur faudra élaborer un projet de constitution et proposer au peuple des objectifs à long terme, convier l'ensemble de la société québécoise à un avenir, sinon meilleur, au moins différent de celui qui les attend au sein du Canada. Sinon, à quoi bon l'indépendance ?

Tant que les indépendantistes n'auront pas structuré leur pensée politique (mais en ont-ils une ?) dans un ensemble original et cohérent, porteur d'avenir et correspondant aux aspirations profondes des Québécois, ce, bien sûr, au prix d'inévitables et nécessaires débats idéologiques, ils continueront de prêcher inutilement dans le désert fédéral canadien et la culture québécoise continuera de vivre en perpétuelle défensive contre les empiètements de ses puissants voisins anglo-saxons.

— CLAUDE DROUIN
Saint-Urbain-de-Charlevoix,
28 août

■ Les appartements de Marie-Victorin

Lettre adressée à M. Jacques Duménil, président de la commission scolaire régionale de Chambly.

DE RETOUR de vacances, je prends connaissance d'une décision vraiment révoltante qu'aurait prise votre commission scolaire, soit de démolir les appartements que le frère Marie-Victorin a occupés durant de nombreuses années dans l'ancien collège de Longueuil. Pourtant, votre commission n'avait-elle pas convenu, en 1982, que la chambre du frère Marie-Victorin devait être préservée intégralement et transformée en un petit musée en l'honneur de l'illustre botaniste et écrivain de Longueuil ? Cette volte-face est tout à fait inacceptable.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a toujours considéré le frère Marie-Victorin comme l'une de nos gloires nationales et internationales. Aussi a-t-elle posé de nombreux gastes pour perpétuer sa mémoire. Ainsi en 1946, la société émettait, à plus d'un million d'exemplaires, un timbre historique en son honneur et, en 1954, elle donnait son nom à l'une de ses sections.

Notre société se joint aux nom-

breux organismes qui ont jusqu'ici dénoncé avec vigueur la décision de votre commission scolaire et exigé la sauvegarde intégrale du lieu de travail d'un grand scientifique québécois dont la réputation rejaillit particulièrement sur la ville de Longueuil.

J'ose croire que les commissaires de la régionale de Chambly reviendront, dès leur prochaine assemblée, à leur décision de 1982, se rendant ainsi à la volonté populaire dont l'expression se fera de plus en plus pressante.

Vous-même, monsieur le président, et vos collègues qui, en 1986, administrez la commission scolaire régionale de Chambly, ne voudrez sûrement pas passer à l'histoire comme « les iconoclastes » d'un bien patrimonial dont la conservation nous tient particulièrement à cœur.

— NICOLE BOUDREAU
présidente générale,
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal.

Montréal, 4 septembre

■ Une mesure qui s'impose

Lettre adressée à M. Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement.

LA SOCIÉTÉ pour vaincre la pollution se sent particulièrement préoccupée par les problèmes qui surgissent au sujet du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à l'heure actuelle.

Mis à part les changements que votre gouvernement entend apporter à cet organisme et dont nous pensons qu'il faudrait discuter d'abord avec les groupes environnementaux, nous sommes inquiets de l'atteinte portée à la crédibilité du BAPE par l'incident impliquant son nouveau vice-président. Sans vouloir nous en prendre à la personne de M. Côté ou lui faire un procès d'intention, nous croyons fermement qu'il serait dans l'intérêt du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement que soit nommé un vice-président moins controversé. Il nous apparaît inévitable d'agir ainsi pour assurer la crédibilité du BAPE face au public. Nous pensons que seule cette mesure, difficile mais nécessaire, peut rétablir la réputation d'intégrité et de rigueur que le BAPE s'est bâtie au cours des années.

— DANIEL GREEN
co-président;
— MAGALI MARC
co-présidente de la SVP.

Montréal, 4 septembre

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Quelle politique de défense pour le Canada ?

2) Nos forces armées ne peuvent respecter les obligations contractées vis-à-vis de l'OTAN

ALBERT LEGAULT

L'auteur est professeur d'études stratégiques au département de science politique de l'Université Laval. Il fut conseiller au ministère de la Défense de 1980 à 1982.

LA PARTICIPATION militaire canadienne à l'OTAN s'articule autour de trois rôles principaux. Il y a tout d'abord la 4e Brigade mécanisée stationnée à Lahr, ensuite le 1er Groupe aérien de combat dont la mission principale se limite à un rôle d'appui des troupes au sol et en quelques missions de reconnaissance et, enfin, la brigade CAST, affectée à la défense du flanc nord de l'OTAN. Le Canada ne pourrait pas simultanément, en cas de conflit, répondre tout à la fois aux besoins de renforcement de la brigade mécanisée et du groupe de combat en Norvège.

L'état-major canadien et l'Armée de terre en particulier sont tous deux très attachés au rôle de la 4e Brigade dans le secteur centre-Europe. Ce sont, considérés, des troupes de premier plan situées dans un secteur névralgique clé, face aux divisions du Pacte de Varsovie. Elles sont en mesure de percevoir directement l'entendue de la menace soviétique, dans un environnement qui leur est familier puisque, selon toute éventualité, elles combattraient aux côtés de leurs fidèles alliés britanniques et américains. Ceci, de plus, fait plaisir à l'Allemagne et aux Américains qui estiment, de leur côté, que le Canada doit stationner ses troupes « là où l'ennemi est ».

Le rôle de la brigade CAST, par ailleurs, est considéré par beaucoup de militaires comme secondaire. Ceux-ci ne pensent pas, en ef-



Des soldats du premier bataillon du régiment royal du Canada participant aux manœuvres récentes qui ont eu lieu en Norvège dans le cadre de l'OTAN

fet, que la Norvège pourrait constituer dès l'ouverture du conflit une zone stratégique de première importance. De plus, l'armée de terre ne dispose pas de blindés pour opérer dans ce secteur. Ce sont, pour la plupart, des troupes de combat hautement mobiles, destinées à opérer dans un environnement climatique nordique, dans des conditions de ravitaillement difficiles, et loin du secteur centre-Europe, jugé stratégique par l'Armée de terre.

Nous n'allons pas nous engager ici dans des débats sur l'importance relative stratégique des différents théâtres de l'OTAN. Trois

vérités doivent cependant être dites.

La première, c'est que les blindés sont voués à une mort certaine. Les progrès des armes anti-char, combinés à l'efficacité croissante des opérations conjuguées des hélicoptères, de l'armée de l'air et de l'armée de sol font des blindés un véritable « gibier au repos ». Militairement parlant, la seule solution logique qui s'impose est de se départir de ce rôle suicidaire auquel pourtant l'Armée de terre tient tant ! Il faudrait dès aujourd'hui prévoir l'abandon progressif de ce rôle au fur et à mesure que les Léopards auront atteint leur âge de vie

utile. Ceci ne fera pas l'affaire des armées de terre alliées de l'OTAN qui, de surcroît, s'entraînent au Canada, ce qui ne nuit pas à la balance des comptes canadiens.

La deuxième vérité est qu'en cas de conflit, le Canada a l'obligation d'expédier une deuxième brigade en Europe. Pour ce faire, il devra utiliser tous les moyens à sa disposition, au risque de ne pas pouvoir soutenir la brigade CAST en Europe et de vider toutes les bases militaires canadiennes. En fait de générosité, il est difficile de faire mieux !

Or, en ce domaine, toutes les étu-

des démontrent, en se basant sur les chiffres de la guerre d'octobre 1973, qu'en cas de conflit il faudrait à chaque semaine remplacer une brigade entière, étant donné les blessés et les pertes en vie humaine, soit au bas mot 5.000 hommes. Si l'on ajoute à cela des considérations politiques, à savoir le rapatriement des familles ou des touristes canadiens en Europe au moment du déclenchement d'un conflit — il y en a en moyenne 300.000 par année —, on peut penser, à raison, que ces objectifs prévaudront en priorité quelles que soient les obligations militaires antérieurement contractées par le Canada.

En réalité, la seule mission militaire canadienne dans le secteur centre-Europe, qui peut prétendre à une efficacité non douteuse, est le 1er Groupe de combat aérien. En cas de conflit, le Canada perdrait peut-être 150 pilotes et 75 CF-18, mais il n'aurait pas, au moins, la responsabilité de tout remplacer à chaque semaine. Il faut plusieurs mois pour construire ces appareils, même en admettant que la machine de guerre tourne à son plein rendement ! En outre, il vaut mieux faire détruire sa machinerie que de perdre des hommes. Une grande puissance peut se permettre le luxe de remplacer l'équipement par des ressources humaines. Le Canada, en toute logique, ne doit pas adhérer à de telles aberrations !

La troisième vérité est que le Canada ni ne doit ni ne saurait se débarrasser de son armée de terre. Déjà, en 1969, devant le comité permanent de la Chambre sur les affaires extérieures et la défense, feu le général Foulkes insistait sur la nécessité pour le Canada de posséder des forces militaires mobiles,

flexibles et homogènes. On ne voit pas très bien ce que l'on ferait avec des blindés au Canada ! Cette vérité élémentaire n'a jamais pu être imposée. C'est bien dommage, car le Canada est particulièrement bien placé pour assurer une défense classique, grâce à des forces hautement mobiles et flexibles.

En ce domaine, le Canada devrait cultiver en priorité le rôle de la brigade CAST. Celle-ci pourrait continuer d'être affectée à la défense de la Norvège, pays avec lequel, soit dit en passant, le Canada devrait accroître ses relations en matière de défense et de contrôle des armements. L'affectation de la brigade CAST pourrait même être double : la Norvège et le secteur centre-Europe si le SACEUR (c'est-à-dire le commandant suprême des forces alliées en Europe) le jugeait à propos. Le pain ne manque pas sur la planche. Il s'agit de vouloir et de décider.

Ces thèses risquent de heurter de plein fouet les grandes idées reçues de plusieurs de nos généraux canadiens. Elles ne vont guère, non plus, dans le sens d'un renforcement des accords de coopération en ce qui a trait à l'entraînement des troupes blindées alliées au Canada. Elles ne feront pas l'affaire, en outre, de la société Thyssen qui cherche à s'installer dans les Maritimes avec l'espoir d'obtenir d'Ottawa une licence de fabrication de transporteurs de troupes blindés. On peut aussi s'attendre à ce que cette société fasse des pressions dans l'avenir pour construire des blindés proprement dits... Les partis pris et les intérêts acquis ne doivent cependant pas être érigés en un monument monolithique. Il est aussi du devoir de tous et chacun de voir les choses telles qu'elles sont !

« Je n'irai pas plus loin »

Pour la première fois, un biologiste décide d'arrêter les recherches sur certains aspects de la manipulation de la procréation humaine

JEAN-YVES NEAU

Extraits d'un article paru dans le journal Le Monde

POUR la première fois, un scientifique spécialisé dans les techniques de procréation artificielle fait publiquement part de ses vives inquiétudes devant l'évolution de sa discipline, et propose un moratoire international. « Je n'irai pas plus loin. Je ne tenterai pas d'autres « premières », déclare le professeur Jacques Testart (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la fécondation *in vitro* et de la congélation d'embryons humains. Les inquiétudes du professeur Testart et son refus d'« aller plus loin » constituent un événement : c'est le premier appel de ce genre lancé par un des grands spécialistes internationaux de la procréation artificielle.

S'agit-il d'une position « ultra-minoritaire », comme il le pense lui-même ? Ou, au contraire, du début d'une prise de conscience générale face à la menace que représente aujourd'hui, pour l'espèce humaine, la manipulation des acteurs cellulaires de sa reproduction ?

Premiers symptômes d'un mouvement analogue à celui qui agite les physiciens nucléaires au moment de la mise au point de la première bombe atomique, ou, en 1975, les spécialistes de la biologie moléculaire au moment de l'émergence du génie génétique ?

Derrière ces inquiétudes et ces angoisses, une question urgente est posée : la manipulation des cellules sexuelles et des embryons humains doit-elle être réglementée ? Elle ne l'est nullement en France, en dépit des demandes réitérées des responsables des centres d'études et de conservation du sperme humain ou, plus récemment, des questions posées par les spécialistes de la fécondation *in vitro*.

Les risques de dérapage, d'abus de toute sorte ou d'échanges d'argent entre individus féconds et couples stériles nécessiteraient pourtant une réglementation urgente. Le professeur Testart fait valoir, pour sa part, que ces techniques, mises au point pour le traitement de la stérilité humaine, seront demain les meilleurs et les plus parfaits outils d'un eugénisme qui n'hésitera nullement à dire son nom.

Le professeur Jacques Testart déclare être profondément inquiet de l'évolution des recherches dans son domaine et propose un moratoire international. « Je ne veux pas faire certaines choses, nous a déclaré le professeur Testart. Mon dernier (exploit) aura été la congélation d'embryons humains. Je n'irai pas plus loin, je ne tenterai pas d'autres « premières ». D'autres le feront, non pas parce qu'ils sont les meilleurs, mais parce qu'ils ont envie de le faire, de faire parler d'eux, de passer à la télévision. J'ai pleinement conscience qu'une telle décision équivaut pour moi à une forme de suicide professionnel.

« Je sais aussi que ma position est ultra-minoritaire dans le monde scientifique. [...] La logique de la recherche s'applique même à ce qui

est encore privé de l'odeur du progrès mais on peut ne pas l'appliquer à ce qui a déjà le goût d'un énorme danger pour l'homme. Je revendique aussi une logique de la non-découverte, une éthique de la non-recherche. Qu'on cesse de faire semblant de croire que la recherche serait neutre, seules ses applications étant qualifiées de bonnes ou mauvaises. Qu'on démontre qu'une seule fois une découverte n'a pas été appliquée alors qu'elle correspondait à un besoin préexistant ou créé par elle-même. C'est en en amont de la découverte qu'il faut opérer les choix éthiques. »

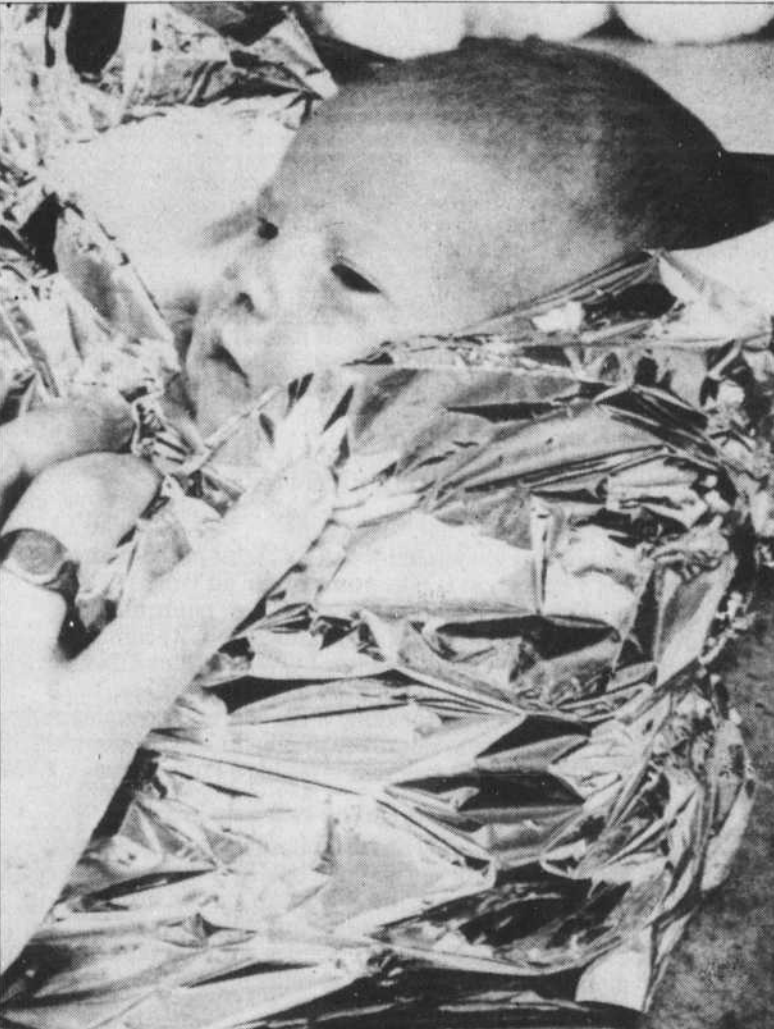
Étonnante profession de foi pour cet athée convaincu, ancien militant trotskiste, qui estime aujourd'hui que certaines choses sont « sacrées ». Situation difficile aussi pour ce chercheur à la compétence unanimement reconnue, depuis longtemps en guerre contre le pouvoir médical (il n'est pas médecin), et qui, après un parcours original (de l'animal à l'homme), continue de combattre les systèmes trop rigides et les idées trop bien reçues.

Il ne s'agit certes pas pour lui d'arrêter toute activité scientifique. « Moi, « chercheur en procréation assistée », j'ai décidé d'arrêter, écrit-il dans un passionnant petit ouvrage (1). Non pas la recherche pour mieux faire ce que nous faisons déjà, mais celle qui œuvre à un changement radical de la personne humaine là où la médecine reproductive rejoint la médecine prédictive. Que les fanatiques de l'artifice se tranquillisent, les chercheurs sont nombreux, et j'ai conscience, sur ce point, d'être isolé. Que les hommes inquiets, ceux qu'on nommait « humanistes » et qu'on dit aujourd'hui « nostalgiques », s'interrogent. Qu'ils le fassent vite. »

Pour lui, la barrière à ne pas franchir est celle des recherches portant sur le « diagnostic d'identité de l'oeuf ». « Je ne veux pas, par exemple, expliquer à un couple un oeuf humain en deux, prélever une ou quelques cellules sur un oeuf fécondé pour établir le sexe de l'enfant à naître ou pour faire un diagnostic d'anomalie génétique. Je vais m'attacher en revanche à perfectionner les techniques existantes et à développer chez l'animal les études sur la congélation des ovules. »

Comment celui qui a réussi la fécondation *in vitro* du premier bébé-éprouvée français et qui avec son équipe obtient, grâce à une technique originale, les meilleurs résultats au monde sur la congélation des embryons humains, peut-il aujourd'hui nourrir de telles convictions ? Il faut, pour le suivre, comprendre que la congélation des spermatozoïdes ou des embryons humains n'est en rien comparable à l'atteinte de l'intégrité de l'oeuf humain. Pour le professeur Testart, on ne peut plus aujourd'hui se voiler la face : toucher à l'intégrité de l'oeuf, c'est prendre la responsabilité des événements qui suivront.

« On ne sait pas encore établir le sexe de l'embryon humain, mais je ne doute pas un seul instant qu'on y parvienne (2), confie-t-il. Au début, cette technique sera proposée comme un progrès médical pour toutes les maladies héréditaires liées au



Le premier bébé né à partir d'ovules conservés par congélation. Cet « exploit » fut réussi à Melbourne, en Australie, en 1984

sexe. Puis on verra rapidement les gens venir vers la fécondation *in vitro* pour choisir le sexe de l'enfant à naître. On devra alors implanter des embryons à la demande. Ceux qui ne seront pas utilisés ne poseront pas de problème puisqu'il ne s'agira somme toute que d'avortements *in vitro*. À moins qu'on ne cède ces embryons à d'autres... »

La manipulation de l'oeuf laisse aussi entrevoir d'autres perspectives qui pourraient devenir réalités dans un avenir proche. Il s'agit par exemple de la fécondation de l'ovule par l'ovule (le spermatozoïde étant exclu), de l'auto-procréation féminine (qui permettrait à une femme d'avoir pour enfant son double génétique), du clonage, de la création artificielle de jumeaux ou de la banque de tissus de rechange (à partir de cellules prélevées sur l'embryon et cultivées pour une future utilisation thérapeutique). Cela peut être également la grossesse masculine (qui fait aujourd'hui fantasmer plus d'un bel esprit), la gestation humaine chez l'animal, voire la création de chimères homme-animal. Nul doute, là encore, que certains sont tentés.

« Au congrès international de Vienne sur la Fécondation *in vitro* avec transfert d'embryon (FIVETE), en avril 1986, de nombreux embryologistes étaient sollicités de présenter l'état de leurs travaux chez l'animal, raconte Jacques Testart. Parmi eux, S.M. Willadsen

qui, après avoir fabriqué des chimères chèvre-mouton en fusionnant les embryons des deux espèces, venait d'obtenir trois agneaux par la technique du clonage. Il commença ainsi son exposé : « J'ai lu récemment la déclaration d'une commission de médecins de la CEE impliqués dans la FIVETE et mettant en garde contre des manipulations abusives de l'oeuf humain ; en particulier, le clonage y est fermement condamné. Alors je voudrais vous poser une question : Pourquoi m'avez-vous demandé de faire un exposé ? »

Cet appel sera-t-il entendu ? On compte déjà en France huit bébés nés après avoir été conservés par congélation à un stade embryonnaire de leur développement. De nombreux autres suivront : plus d'une vingtaine d'équipes expérimentent déjà officiellement cette technique. Bientôt, près d'un million de bébés seront nés grâce à la fécondation *in vitro*. En dépit de cette extraordinaire diffusion, ces techniques continuent d'être mises en œuvre en l'absence de toute réglementation. Jusqu'à quand ?

(1) L'oeuf transparent de Jacques Testart. Éditions Flammarion, préface de Michel Serres, 203 pages, 32 F. Cet ouvrage sera mis en vente début octobre.

(2) Une équipe scientifique multi disciplinaire française annoncera dans quelques jours avoir mis pour la première fois au point une technique de diagnostic du sexe sur des embryons bovins.

Le tourisme de l'ACDI

TÉMOIGNAGE

PIERRE PERREAULT

L'auteur est directeur des programmes de l'Aide à l'enfance au Burkina Faso

LE BURKINA FASO est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest dont la population est d'environ sept millions d'habitants. Ce pays est divisé en trente provinces administratives. Parmi ces provinces, nous retrouvons celle du Nahouri, au sud, sur la frontière du Ghana. Elle ne compte que 90.000 habitants, en majorité agriculteurs. Depuis quatre ans, l'Aide à l'enfance, une organisation non gouvernementale canadienne (ONG), y réalise un projet de développement rural intégré, basé sur le dynamisme des groupements de villages. Ceux-ci manifestent maintenant une capacité d'autonomie qui leur permet de prendre en charge le développement de leur territoire.

Voici qu'une mission de l'ACDI vient visiter le Nahouri. L'Aide à l'enfance est aussi subventionnée par l'ACDI, l'illustre agence gouvernementale qui possède sur ses tablettes les rapports d'activités de l'Aide à l'enfance. Mais nos visiteurs ignorent même l'existence de cette ONG et évidemment son excellent travail au Nahouri.

Les membres de cette mission canadienne font de nombreux contacts dans la capitale, Ouagadougou. Ils entreprennent le voyage au Nahouri, à 200 kilomètres. Les autorités provinciales les attendent, et les populations ont été convoquées et invitées à exprimer tous leurs besoins, sans restriction, car ces Canadiens ont beaucoup d'argent. « D'ailleurs c'est eux qui ont construit cette route dans notre province, vous vous rappelez ? » Non, vous ne vous en souvenez pas. Car les Canadiens de la route se renferment dans leurs maisons mobiles climatisées et se prélassent autour de leur piscine portative, évitant les contacts avec l'Afrique. Ils étaient là pour construire une route, pas pour parler aux Africains.

N'insistons pas trop là-dessus, car il y a trois ans, le capitaine Sankara et ses commandos, après confiscations des camions des Canadiens, sont partis du Nahouri pour Ouagadougou où ils ont perpétré leur coup d'État révolutionnaire.

La mission parvient au Nahouri et est reçue chaleureusement. Au son des tam-tam les bienfaiteurs descendent de leurs cinq voitures, ce qui montre qu'ils ont de l'argent. La population passe en revue tous ses besoins, mais brièvement, car le temps presse et un seul coup d'oeil suffit

pour voir que ces pauvres gens ont besoin d'aide. L'affaire est conclue.

De retour à Ouaga, la mission me rend visite. Monsieur Lamontagne me dit : « Il me semble que vous travaillez au Nahouri ? C'est quoi l'Aide à l'enfance ? Vous vous occupez des enfants seulement ? Nous avons bien vu là-bas les flèches indiquant la direction de votre bureau ». Je lui demande : « Mais vous n'êtes pas passés à notre bureau du Nahouri, vous auriez pu alors demander toutes les informations sur notre projet ? » Ah non, répond-il, nous avons passé devant mais il nous a semblé que les portes étaient fermées. J'explique donc notre projet du Nahouri.

Nous réalisons que le projet de l'Aide à l'enfance et le nouveau projet venu de l'ACDI sont identiques, s'adressent aux mêmes populations, collaborent avec les mêmes partenaires, et sur un même territoire restreint peuplé de 90.000 agriculteurs. La seule différence réside dans les grands moyens financiers de l'ACDI par rapport au modeste budget de l'Aide à l'enfance. M. Lamontagne ajoute : « Nous risquons de vous nuire ! » et je réponds : « Nous n'avons pas le choix, nous devons travailler ensemble ».

En Afrique, la tradition et le respect exigent que lorsque le papa est présent, le fils se taise. L'ACDI subventionne l'Aide à l'enfance, c'est le papa. L'Aide à l'enfance n'a plus qu'à se taire, se retirer de ce territoire, malgré un travail entrepris depuis quatre ans et très positivement évalué par les autorités burkinabè et les bailleurs de fonds canadiens, dont l'ACDI. Nous pouvons anticiper un gaspillage de fonds canadiens scandaleux dû à l'ignorance crasse des fonctionnaires fédéraux de l'ACDI, qui planifient le développement dans leur bureau d'Ottawa et font du tourisme choquant dans les pays de l'Afrique. Nous pouvons prévoir également que l'usage de ressources financières surabondantes, qui doivent être dépensées rapidement, favorisera la corruption et l'irresponsabilisation des populations.

La province du Nahouri n'appartient pas à l'Aide à l'enfance. Ce n'est pas notre fief protégé. Mais n'est-il pas aberrant que deux groupes canadiens, avec des fonds ACDI, fassent la même chose sur un petit territoire ? Et ce sont les taxes de nos frères et sœurs canadiens qui paient la facture de ces incohérences et gaspillages.

Des citoyens canadiens exigent qu'on les informe du pourcentage de leurs impôts versé à l'armement du pays, dans le but de refuser leur participation à la guerre : exigez donc la même chose en ce qui concerne l'ACDI et ayez le courage d'exprimer votre souci de fraternité universelle par le biais des organisations privées non gouvernementales.

COURS DE LECTURE RAPIDE

Plus que la vitesse : l'efficacité : Vitesse — mémoire — compréhension

Centre de lecture rapide (près de l'Université de Montréal)

Informez-vous, tél.: 681-4545

(permis MEC No 389525)

Donnez généreusement LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!



(1) L'oeuf transparent de Jacques Testart. Éditions Flammarion, préface de Michel Serres, 203 pages, 32 F. Cet ouvrage sera mis en vente début octobre.

(2) Une équipe scientifique multi disciplinaire française annoncera dans quelques jours avoir mis pour la première fois au point une technique de diagnostic du sexe sur des embryons bovins.

SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

◆ Pretoria

ambassadeur d'Afrique du Sud.
M. Bhandra Ranchod a 42 ans ; il est le premier non-blanc nommé ambassadeur d'Afrique du Sud. Professeur de droit à l'Université de Durban, il n'a jamais occupé de fonction diplomatique, mais a accompli une partie de ses études en Europe, où depuis il a effectué de nombreux voyages. ranchod venait de se voir refuser, en raison de ses origines indiennes, l'autorisation de s'installer dans une banlieue blanche de Durban.

D'autres affrontements, cette fois entre émeutiers noirs et policiers, ont éclaté dans la cité noire de Sharpeville, également dans les environs de Johannesburg, ont rapporté des témoins.

La tension à Soweto devrait s'accroître après la fermeture, décidée hier, de 10 nouvelles écoles de la cité, qui compte deux millions d'habitants. Déjà 33 écoles ont été fermées jusqu'à la fin de l'année, le gouvernement ayant estimé que l'absentéisme et l'agitation rendaient impossible la poursuite des cours.

Par ailleurs, dans la province du Cap, l'opposition noire a levé hier l'ordre de boycottage des commerces blancs qu'elle avait décrété en juillet dernier, et qui a poussé de nombreux commerçants à la faillite. Aucune raison n'a été avancée.

◆ Finlande

tuel est plus profond encore, soutient M. Matti Klinge, historien bien connu, professeur à l'Université d'Helsinki.

La Finlande, rappelle-t-il, était une nation paysanne, qui a dû s'industrialiser à toute vitesse, pour payer ses dettes de guerre d'abord, puis pour survivre dans une Europe où les barrières commerciales sautaient, interdisant l'autarcie. La terre et la forêt occupaient la moitié de la population en 1940, mais on n'y trouve plus aujourd'hui que 12 % de la main-d'œuvre.

Primauté au niveau de vie

«Le déclin des communistes, dit-il, est venu surtout de l'évolution sociale, de la prospérité économique. La classe ouvrière est devenue une classe moyenne, elle ne vote pas en fonction de l'Union soviétique, mais en fonction de son niveau de vie.» Et ce net embourgeoisement, si visible dans les quartiers coquets comme dans les banlieues d'Helsinki, amène avec lui le conservatisme politique. «Pas un conservatisme traditionnel, précise-t-il. C'est un mouvement centriste, nouveau riche.»

Bien plus que les péripéties du Parti communiste, qui sont devenues des hors-d'œuvre, le plus intéressant phénomène politique en Finlande, à deux saisons des élections législatives de mars 1987, est la bataille pour le centre de l'échiquier. Avec sa dizaine de partis représentés à la législature, la Finlande est gouvernée par des coalitions, qui se sont maintenues au centre-gauche depuis vingt ans. La plus importante formation, le Parti social-démocrate, n'a toutefois que 57 sièges, et gouverne essentiellement en s'alliant avec le Parti du centre, une grande formation d'origine agraire, et le Parti suédois, pour lequel votent 80 % des membres de la minorité suédoise (les communistes modérés entrent et sortent de la coalition à intervalles réguliers, selon de complexes analyses stratégiques).

Mais le parti montant de la dernière décennie, le Parti conservateur, n'est jamais représenté au sein des coalitions de gouvernement. Ses gains correspondent à peu près exactement aux pertes des communistes, fait remarquer Rafaël Paro, rédacteur en chef adjoint de *Hufvudstadsbladet*, le plus important quotidien en langue suédoise, publié à Helsinki. «Le Parti du centre refuse fermement la participation des conservateurs, dit-il; c'est une bataille fondamentale entre eux, pour le statut de leader des forces non-socialistes en Finlande.» Et le «non-socialisme», comme on dit là-bas, paraît être la position la plus garante d'avenir.

Selon Olli Kivinen, les prochaines élections législatives pourraient, avec le glissement communiste, ouvrir la voie à une première coalition «non-socialiste», c'est-à-dire excluant les sociaux-démocrates. Elle pourrait en effet se former et subsister sans la participation des petits partis néo-poujadistes, que les présidents finlandais, hommes de centre et de stabilité, n'ont jamais voulu inviter au pouvoir. Car si la Finlande se refroidit de plus en plus devant les politiques socialistes, elle ne se précipite surtout pas à droite pour autant.

Un drôle de conservatisme

Longtemps formation de droite classique, le Parti conservateur, par exemple, témoigne bien du mouvement. Il s'est modernisé, et représente surtout aujourd'hui le patronat et le jeune entrepreneurship des villes. Durant l'après-guerre, on prétendait, avec quelque raison, que Moscou s'opposait directement à sa participation aux gouvernements finlandais. Aujourd'hui les relations de ce parti avec Moscou sont tout à fait normales selon le modèle finlandais, et les Conservateurs eux-mêmes reconnaissent qu'ils doivent leur mauvaise fortune à un «jeu politiques interne».

Professeur universitaire, président de l'Assemblée législative, le conservateur Erkki Pystynen annonçait en août qu'il réclamerait l'investiture de son parti aux élections présidentielles de 1988. Au sens nord-américain du terme, il ne «sonne» pas très conservateur. Les différences de programmes s'atténuent en-

tre les partis selon lui, et sa formation se distingue simplement par un préjugé plus favorable à l'entreprise, qu'il trouve par exemple trop lourdement taxée.

«De toute façon, les partis de gouvernement ont retenu une grande part de nos demandes», reconnaît-il en évoquant les resserrements de la politique économique qui freinent, depuis la fin des années 70, la progression des salaires, des avantages sociaux, et des mesures de bien-être. On ne coupe pas à proprement parler dans les programmes, mais on «étale» les réformes, et on n'y ajoute plus.

Mais même chez les Conservateurs, on ne met pas en cause le «welfare state», affirme M. Pystynen. Les clichés de l'heure en Amérique du Nord, privatisation, dérégulation, ne font pas les débats finlandais. L'entreprise publique est responsable d'un peu plus de 15% de la production nationale, et le conservatisme s'en arrange bien. «Nous n'avons rien d'idéologique, dit M. Pystynen, et le capitalisme privé n'est pas un but en soi pour nous; il est le meilleur moyen d'améliorer le bien-être de la société.»

L'unanimité sur la neutralité

Si le centrisme progressiste nivelle les différences entre les grands partis, la politique extérieure de la Finlande les abolit littéralement. «Là-dessus, nous sommes unanimes», dit clairement ce Conservateur. La fameuse neutralité finlandaise continue à rallier l'immense majorité de la population, selon tous les sondages. Si elle suscite des débats, c'est dans les revues savantes qui soupèsent les abstentions et les votes des représentants finlandais à l'ONU. Fallait-il vraiment s'abstenir sur l'invasion russe en Afghanistan et condamner l'action américaine à La Grenade? Tout dépend des virgules des résolutions connexes.

Tout au plus, explique Rafaël Paro, peut-on distinguer deux tendances, dans cette unanimité: les tenants d'une stricte neutralité, de la ligne «Paasikivi-Kekkonen» du nom des deux présidents (1946-1956 et 1956-1982) qui l'ont menée, définie à partir des seuls «intérêts nationaux»; et ceux qui s'inquiètent de certains «débat moraux» qui nuanceraient ces intérêts. «Notre jeunesse devient plus ouverte aux influences internationales, dit-il, elle veut s'élever plus clairement contre les injustices. Mais ce sont des attitudes individuelles, qui ne divisent surtout pas la nation.»

Plus conservatrice, plus centriste, la Finlande est un des rares pays heureux parmi ceux qui ont une histoire. On s'y considère comme partie intégrante de la sphère des pays nordiques, on célèbre l'osmose des frontières avec la Suède, la ressemblance croissante de ces systèmes occidentaux prospères. L'ours russe s'étant dompté à l'Est par ses propres problèmes, la confiance, à l'ère Gorbachev, atteint des sommets étonnants. «Il est temps que nous commençons à nous inquiéter de la trop forte influence de l'Ouest chez nous, dit le conservateur Pystynen, au coeur de la capitaliste Helsinki. Si l'Union soviétique se libéralise, nous aurons beaucoup à recevoir de ses diverses cultures, pour maintenir un équilibre.»

FIN

◆ Terroristes

Cette mesure sera appliquée par la police de l'air et des frontières (PAF) dès aujourd'hui dans les postes frontières et les aéroports. Dans quinze jours, les formalités de délivrance des visas seront confiées aux consulats de France dans les pays concernés.

La France a également décidé de faire appel à l'armée, qui assurera des contrôles à des postes frontaliers jusqu'à alors non gardés, et prêterait main forte à la PAF dans les aéroports.

La surveillance des personnes soupçonnées d'être dans la «mou» des groupes clandestins sera renforcée, ce qui devrait conduire à de nouvelles expulsions.

Dix personnes originaires du Proche-Orient, arrêtées la semaine dernière, sont en instance de départ, et une dizaine de nouvelles interpellations ont été opérées dans ces mêmes milieux hier matin.

À Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne ont décidé hier à Bruxelles de renforcer leur coopération anti-terroriste.

Les Douze «ont décidé que leurs efforts communs pour combattre le terrorisme allaient être intensifiés», a dit sir Geoffrey lors d'une confé-

rence de presse en marge de la réunion ministérielle qu'il présidait.

Les Douze vont agir dans quatre directions, a-t-il dit: améliorer les échanges d'informations et de renseignements, développer les réflexes pour des actions coordonnées, «boucler les trous» dans les législations qui permettent aux terroristes d'agir et s'attaquer aux «problèmes politiques qui sont si souvent à la racine de la violence terroriste».

Rappelant les décisions déjà prises par la CEE dans le domaine de la lutte anti-terrorisme, le chef de la diplomatie britannique a mentionné les «sévères mesures prises en avril par les Douze contre la Libye à la suite de l'attentat contre la discothèque de Berlin».

Interrogé sur l'instauration en France de visas pour les étrangers (sauf les ressortissants de la CEE et de la Suisse), sir Geoffrey a dit que cette mesure n'avait pas été discutée spécifiquement par les Douze.

La RFA, pour sa part, a déjà fait savoir hier qu'elle ne suivrait pas la France sur les mesures concernant une obligation de visa pour les étrangers hors CEE.

Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand a toutefois indiqué que Bonn avait l'intention de restreindre le droit de transit à travers la RFA et il a précisé que les personnes provenant du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est, d'Inde et du Ghana devront demander un visa pour entrer en RFA.

À Paris, une autre explosion signalée hier soir dans un café du boulevard Saint-Michel, dans le quartier Latin, s'est révélée en fait être une fausse alerte à la bombe et non une explosion.

Enfin, hier soir, le Front national a appelé les Parisiens à une manifestation, lundi prochain, «contre le terrorisme et pour une véritable politique de sécurité publique», défilé qui ira de l'Opéra à la Concorde.

Dans un communiqué diffusé, le Front national explique qu'il «réclame en vain depuis des années que soit définie et appliquée une politique de répression de la criminalité et du terrorisme». Il «constate et déplore l'impuissance évidente des pouvoirs publics».

Il «dénonce l'insuffisance criante des moyens choisis par le gouvernement Chirac pour faire face à la menace terroriste».

◆ Bourassa

du quotidien *Libération*; Bertrand de La Grange, du *Monde*; Paul-André Comeau, rédacteur en chef du *DEVOIR*; Michel Roy, rédacteur en chef de *La Presse*; Dominique Charbonneau, du service international de Radio-Canada.

Au moment où la France est secouée par une vague de terrorisme et dans la perspective du séjour que le premier ministre Jacques Chirac effectuera les 26 et 27 septembre au Québec, les représentants de la presse française ont été frappés par le peu de sécurité dont s'entoure le premier ministre du Québec. Avec un certain étonnement qu'ils ont été témoins de l'arrivée de M. Bourassa aux studios de Radio-Canada, à bord d'une voiture-taxi, libéré de ses garde-corps, les deux mains dans ses poches. C'est ce qui les a incités à soulever la question du terrorisme.

Alors qu'on lui demandait s'il n'aurait pas quelques conseils à prodiguer au premier ministre Chirac, à l'occasion de sa visite au Québec, M. Bourassa a répondu que, le cas échéant, il ne pourra faire mieux que de lui rappeler l'expérience vécue pendant la crise d'octobre 1970, notamment le fait de n'avoir jamais cédé au chantage des terroristes. Évoquant les critiques dont il fut la cible à l'époque, M. Bourassa demeure aujourd'hui convaincu, plus

que jamais, que son gouvernement a suivi la seule ligne de conduite qui s'imposait dans les circonstances. «Jamais, un seul instant, j'ai pensé qu'on pourrait céder. Face au terrorisme, je suis partisan d'assumer les responsabilités, en ayant comme objectif, le sens de l'Etat. Si vous cédez une fois, vous cédez plusieurs fois».

Pour Robert Bourassa, il ne fait aucun doute que la ligne dure privilégiée par son gouvernement pendant la crise d'octobre a eu un effet psychologique durable sur les velléités terroristes et est en grande partie responsable de la paix sociale que connaît aujourd'hui le Québec, de l'attitude sereine que manifestent notamment les syndicats. «Les mêmes qui prônaient le renversement du gouvernement en 1970, reconnaissent avoir trop demandé. C'est le signe d'une évolution profonde de la société québécoise».

Les dossiers de la constitution, de la langue et de la coopération France-Québec ont accaparé l'essentiel du temps consacré à cet entretien. M. Bourassa a fait un bilan positif de la coopération France-Québec: «C'est extrêmement important pour la sécurité culturelle et l'avenir politique du Québec». Il a par ailleurs indiqué qu'il ne faut pas s'attendre à la signature d'ententes spectaculaires entre la France et le Québec, à l'occasion de la visite de M. Chirac.

À propos de l'adhésion du Québec à la constitution, le premier ministre s'est défendu de promouvoir en cela un débat académique. Il soutient que le fédéral, dans l'état actuel du dossier, se trouve dans une situation politique dangereuse, en ce qu'il ne pourrait «politiquement» amender la nouvelle constitution, sans l'accord du Québec. «On serait dans une situation de quasi paralysie». Et, à la lumière des développements survenus à la conférence des premiers ministres à Edmonton, il est con-

vaincu que les provinces en sont conscientes et sont prêtes à faire les compromis qui s'imposent pour rallier le Québec.

Concernant ses relations avec le premier ministre Mulroney, M. Bourassa les a qualifiées de «difficiles dans certains dossiers et faciles dans d'autres cas». À ce journaliste français qui le percevait comme le «Rambo du Grand Nord canadien», il a exprimé la ferme intention de son gouvernement d'aller de l'avant avec le développement de la Baie-James, précisant qu'il n'est pas question de freiner ce grand projet à cause des problèmes d'écologie qu'il comporte. Enfin, M. Bourassa a émis l'opinion que le cri «Vive le Québec libre», lancé par le Général De Gaulle en 67, ne se voulait pas un appui à l'idée de l'indépendance du Québec, mais simplement un appui à l'affirmation du peuple Québécois.

Le prix Ernst-von-Siemens à Bernstein

MUNICH, RFA (AFP) — Le prix de musique Ernst-von-Siemens 1987, doté de \$ 97.000, a été décerné au compositeur et chef d'orchestre américain Leonard Bernstein, a annoncé à Munich le président de l'Académie bavaroise des beaux-arts, Heinz Friedrich.

Le prix Ernst-von-Siemens, comparé à un Nobel de la musique, a été attribué à Leonard Bernstein en tant qu'interprète exceptionnel et compositeur contemporain aux talents multiples et originaux», a précisé M. Friedrich.

LES ORDINATEURS DE POINTE TOWER DE NCR PARLENT LE LANGAGE DE LA FACILITÉ.

VOUS CONNAISSEZ?

Chez NCR, nous avons fait en sorte que le seul langage que vous ayez à apprendre pour pouvoir utiliser nos ordinateurs, soit celui... de la facilité. Après tout, n'est-ce pas pour vous rendre la tâche plus facile que vous vous procurez un ordinateur?

C'est dans cet esprit «de facilité» que tous les supermicro-ordinateurs de la famille TOWER ont été conçus.

UNIX Amadoué

Nous croyons que le système V de UNIX est probablement le système d'opération le plus puissant qui ait jamais existé dans toute l'histoire de l'informatique. C'est pourquoi nous l'avons choisi (en y apportant notre touche NCR) comme système pour tous nos ordinateurs TOWER. Mais UNIX, nous le savons, n'a pas la réputation d'être facile. C'est pourquoi nous l'avons «Amadoué». En fait, nous avons fait en sorte d'intégrer un système par menu, au langage simple, afin de rendre UNIX quasiment invisible à l'utilisateur.

La famille d'ordinateurs qui ne cesse de grandir

Nous savons que l'éventail des utilisateurs peut s'étendre depuis la très petite entreprise qui a besoin d'un seul ordinateur de petit format, jusqu'à la très grande firme qui nécessite des systèmes à utilisateurs multiples, à programmes multiples, à services multiples, ayant la capacité de communiquer entre eux et de se relier à un ou plusieurs ordinateurs de grande puissance.

Et la gamme des utilisations que l'on fera de ces ordinateurs peut être, nous le savons, encore plus vaste. (Notre catalogue de logiciels d'applications pour les systèmes utilisant UNIX compte, à ce jour, plus de 3 500 programmes.)

Nous sommes bien conscients également que les besoins de nos clients changent au fur et à mesure que leur entreprise prend de l'essor.

Ce sont tous ces facteurs qui nous ont poussés à développer, non pas un seul, mais bien trois supermicro TOWER.

Grâce à cette famille d'ordinateurs, l'utilisateur peut faire un investissement qui tient compte de l'avenir. Il pourra toujours compter sur un ordinateur TOWER au fur et à mesure que ses besoins changent. (Tout programme utilisé sur un ordinateur TOWER peut être utilisé sur un autre TOWER, sans qu'il y ait quoi que ce soit à modifier.)

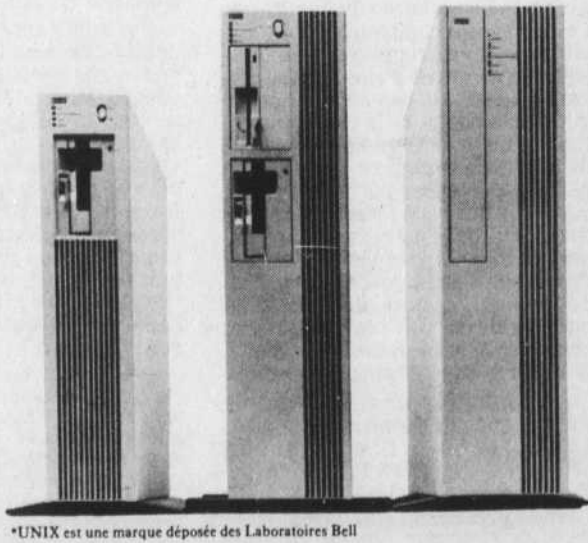
De 1 à 32 utilisateurs

La famille d'ordinateurs TOWER compte plusieurs membres, depuis le MiniTOWER à fonctions spécifiques, qui peut avoir jusqu'à 8 utilisateurs, en passant par le TOWER XP à fonctions multiples, qui peut compter jusqu'à 16 utilisateurs, jusqu'au très puissant TOWER 32, qui peut prendre jusqu'à 32 utilisateurs grâce à son microprocesseur MC68020 à 32 bits. Chaque membre de la famille est, bien sûr, autonome mais ils peuvent tous être reliés au TOWNET de NCR. Ils peuvent aussi communiquer avec d'autres systèmes en suivant le protocole de communication établi dans l'industrie.

Faites du TOWER une puissance à votre mesure

Pour tout renseignement sur la famille d'ordinateurs TOWER, communiquez avec le représentant NCR. Il saura vous conseiller, car nous parlons le langage de la facilité.

UN ORDINATEUR NCR.
UNE BONNE DÉCISION
D'AFFAIRES.



*UNIX est une marque déposée des Laboratoires Bell

LA FAMILLE TOWER DE NCR

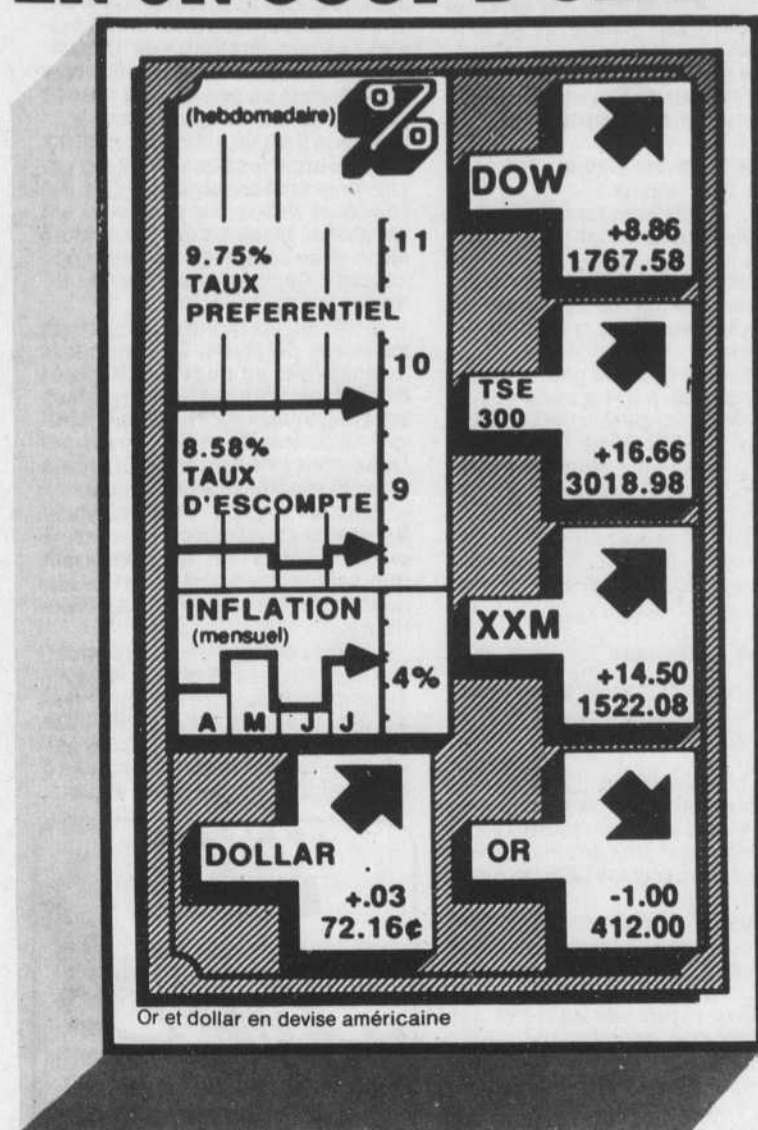
m'intéresse... et je désire en savoir davantage sur votre:

- ☐ TOWER 32 ☐ TOWER XP ☐ MiniTOWER
- ☐ Je désire qu'un représentant NCR communique avec moi pour prendre rendez-vous.
- ☐ Je désire recevoir de plus amples renseignements.

Nom	Titre	
Entreprise		
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Téléphone		
Appellez-moi aux heures suivantes		

Retournez ce coupon dès aujourd'hui à: NCR CANADA LTÉE, B.P. 911, Succursale U, Toronto (Ontario) M8Z 9Z9

EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES... EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

Richard Piché émet des actions RÉA

Richard Piché Inc., le plus important fabricant et distributeur au Canada de souffleurs, balayeuses de pistes d'aéroport et de soufflantes, d'équipements de déblaiement des routes et des pistes d'aéroport, compte effectuer un deuxième appel public à l'épargne dont le preneur ferme est Tassé & Associés, Limitée.

Un prospectus provisoire a en effet été déposé à la Commission des valeurs mobilières du Québec concernant l'émission de 1,875,000 actions ordinaires au prix de \$3 l'action. Ces actions donneront droit à une déduction égale à 50 % de leur coût d'acquisition dans le cadre du régime d'épargne-action du Québec.

...ainsi que Mont Saint-Sauveur

La société Mont Saint-Sauveur International a déposé un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec relativement à l'émission d'actions subalternes catégorie A pour une somme de \$10 millions. Les actions émises à \$4 chacune sont admissibles au régime d'épargne-actions du Québec et permettent une déduction de 75 % de leur coût d'achat.

La société possède et exploite les stations de ski Mont Saint-Sauveur, dans les Laurentides, et Jay Peak, au Vermont ainsi qu'un centre récréo-touristique d'été du nom d'Aqua Parc du Mont Saint-Sauveur. De plus, la société a débuté récemment le développement d'activités immobilières, comprenant la construction, la location et l'administration de condominiums.

De 1982 à 1986, ses revenus se sont accrus de 17 % par année. Pour l'exercice en cours, elle croit réaliser des revenus de \$21 millions et un bénéfice net de \$3 millions (\$0.28 par action).

Les preneurs fermes sont les firmes de courtage Lévesque, Beaubien et Geoffrion, Leclerc.

Campbell réalise un bénéfice net annuel de \$2.06 par action

La société Campbell Soup Company a annoncé hier que pour l'exercice terminé le 3 août 1986, son bénéfice s'élevait à \$15.4 millions ou \$2.06 par action, soit une hausse de 23 %, en comparaison de \$12.5 millions (\$1.66 par action) enregistré en 1985. Le chiffre d'affaires s'établit à \$347.2 millions pour une augmentation de 8.0 % par rapport aux \$321.5 millions de l'année précédente.

« Nous sommes très satisfaits de ces résultats financiers », a déclaré M. David Clark, président et directeur général de la société. Le volume des ventes a été particulièrement élevé au quatrième trimestre et nous avons terminé l'exercice financier avec un accroissement de 1.8 % de nos ventes nationales. Cette croissance a été particulièrement évidente pour les soupes Red and White, Chunky, Pepperidge Farm, Swanson, Food Service, « V-8 » et le jus de pomme Allen's. Nous avons réussi pour la deuxième année consécutive, à dépasser notre croissance-cible pour le bénéfice net, que nous avions fixée à 15 %.

L'amélioration des marges brutes et de l'assortiment de produits nous ont permis d'augmenter notre bénéfice, et par le marketing, notre volume des ventes.

Falconbridge hausse son prix du zinc

Falconbridge Limitée a annoncé hier que le prix de vente du métal de zinc de Kidd Creek est passé de \$880 US à \$920 US la tonne pour ce qui est des ventes faites à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Cette augmentation entre en vigueur immédiatement.

Canstat et Arbor inscrits à Montréal

Les actions ordinaires de Ressources Arbor Inc. et celles de La société de Ressources Pétrolières Canstat Inc. ont été inscrites à la cote et admises à la négociation à la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires hier sous les symboles respectifs « AOR » et « CPT » au téléscripteur. Les transactions seront reportées dans nos pages financières sous les noms abrégés de « Arbor » et « Canstat ».

Arbor mène actuellement un programme d'exploration sur une propriété minière située dans le canton Barraute à l'aide de fonds obtenus par l'intermédiaire de la Société en commandite Q.M.E. 1986.

Canstat effectue pour sa part un programme d'exploration d'un coût maximal de \$1.7 million sur la propriété minière Harricana, dans le canton Bourlamaque.

Selon le président de la Banque de Montréal

Le libre-échange comblerait l'écart de richesse entre les Canadiens et les Américains

JEAN CHARTIER

L'écart entre le revenu national par habitant au Canada et aux États-Unis s'est accru de manière phénoménale depuis 10 ans. Seul le libre-échange est susceptible de renverser nettement cette tendance dès les prochaines années.

C'est ce qui ressort d'un discours prononcé hier par le président de la Banque de Montréal, M. Grant Reuber, devant le Canadian Club de Montréal. En 1976, le produit national brut canadien par personne s'élevait à \$13,084 US et en 1985, il ne représentait plus que \$10,941 US.

Cette très forte perte de revenu national par habitant s'est accompagnée d'un phénomène inverse aux États-Unis. Le PNB par habitant s'y établissait à \$13,797 en 1976, soit à quelque \$700 en sus du Canada. Il y était monté à \$15,974 en 1985, soit à quelque \$5,900 de différence, un écart de plus de 50 % par rapport au revenu national par habitant des Canadiens.

Ces statistiques déprimantes compilées par le service de recherches économiques de la Banque de Montréal indiquent l'acuité de la détérioration canadienne depuis 10 ans. Dans ces conditions, M. Reuber fait pleinement sienne l'assertion contenue dans quelques études récentes du Conseil économique du Canada et d'autres organismes de recherches, à savoir que le revenu national des Canadiens augmentera de 5 % dès les premières années de mise en vigueur du libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

L'écart entre le revenu par habitant au Canada et aux États-Unis, qui n'a pas cessé de croître depuis

1976, a-t-il déclaré devant le Canadian Club, ramène le revenu des Canadiens largement en deça du revenu des Américains et sensiblement au même niveau qu'au début des années 1950. En quelque sorte, le Canada est revenu trente ans en arrière et son avenir n'est pas rose.

Quand on lui demande si certaines firmes canadiennes ne vont pas faire faillite en raison du libre-échange, M. Reuber reconnaît qu'on entrera en période difficile, mais ce serait pire sans cette alternative.

Le président de la Banque de Montréal n'est en effet nullement optimiste pour l'avenir économique du Canada, en dehors d'une zone de libre-échange avec les États-Unis. Les échanges commerciaux du Canada accusent une baisse de 12 % depuis 1980, a-t-il précisé. Durant la même période, les échanges des États-Unis ont augmenté de 16 %, et ceux du Japon de 30 %. L'Allemagne, aussi, a connu une poussée bien que moindre à 6 %.

Avant 1980, la croissance du Canada reposait surtout sur la production agricole, les ressources énergétiques, l'exploitation minière et la forêt. Au cours des années 1950 et 1960, la valeur des exportations dépassait celle des importations et pendant la décennie 1970, les échanges commerciaux ont à nouveau augmenté de 6 %.

Il est maintenant difficile d'imaginer comment le Canada pourra accroître sa part des produits agricoles sur les marchés mondiaux, a-t-il poursuivi. C'est notamment l'importance des mesures protectionnistes adoptées aux États-Unis, en Europe et au Japon qui a gravement porté atteinte à la position privilégiée du Canada sur les marchés agricoles.



Photo CP
M. Grant L. Reuber, président et chef de l'exploitation de la Banque de Montréal.

De façon générale, la croissance ne s'alimentera pas auprès du secteur primaire comme c'était le cas avant 1980, estime le banquier. Le Canada doit se définir un nouveau rôle dans la haute-technologie. Tous les secteurs primaires affrontent maintenant une concurrence internationale serrée. L'abondance de nos richesses naturelles ne suffit plus à faire du Canada un pays industrialisé dynamique.

Depuis 1980, le prix réel du blé a chuté de 46 %, celui des métaux et

des minerais de 42 %, le prix des pâtes et papiers de 26 % et celui du pétrole brut de 73 %. Les marchés pétroliers demeureront instables, les prix augmentant à \$20 US, sans plus en termes réels. Quant au secteur minier, à l'industrie métallurgique et à l'exploitation forestière, le tableau est plutôt flou.

Des ajustements fiscaux sont également nécessaires rapidement pour stopper la distanciation fiscale qui s'annonce cette année entre les deux pays.

Radiomutuel acquiert trois stations de radio dans la région de Sherbrooke

CLAUDE TURCOTTE

Radiomutuel va faire l'acquisition des stations de radio CIMO-FM de Magog, CIMO-FM-1 et CJRS de Sherbrooke, qui pour le moment appartiennent à M. Claude Boulard. La transaction doit cependant être approuvée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

« Ces acquisitions s'ajoutent aux projets d'expansion dévoilés dans le deuxième prospectus de Communications Radiomutuel Inc. du printemps de 1986, à savoir des demandes de licence FM pour l'Outaouais, le Saguenay-Lac St-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue », a expliqué brièvement dans un communiqué hier le président de l'entreprise, M. Normand Beauchamp. L'émission du printemps dernier a apporté un influx en capital de \$8.5 millions.

M. Michel Arpin, secrétaire et vice-président à la planification, a fait remarquer au DEVOIR que la



COMMUNICATIONS
RADIOMUTUEL Inc.

transaction annoncée hier arrive seulement cinq mois après l'émission publique et que cette acquisition revêt une grande importance pour Radiomutuel, puisque le marché de la région de Sherbrooke, du point de vue des revenus publicitaires, est le troisième plus important au Québec après ceux de Montréal et de Québec.

Communications Radiomutuel Inc. a un chiffre d'affaires de plus de \$20 millions. Elle possède déjà les stations CJMS et CKMF-FM à Montréal, CJRP et CHTK-FM à Québec, CJTR à Trois-Rivières, CJRC à Gatineau; elle a enfin la division des ventes publicitaires Mutuelcom,

ainsi qu'une participation minoritaire dans la station CIGB-FM de Trois-Rivières.

Si le CRTC donne son approbation à la transaction annoncée hier, ce sont toutes les stations de M. Claude Boulard qui passeront à Radiomutuel. Selon M. Arpin, il faudra une certaine adaptation, puisque ces stations constituent présentement une entreprise familiale et n'ont pas nécessairement, comme entreprise, les objectifs qui seraient ceux d'une division à l'intérieur d'une plus grande compagnie, ce qui sera le cas lorsque Radiomutuel en prendra possession. De plus, M. Boulard ne continuera d'exercer ses fonctions actuel-

les, une fois le transfert de propriété effectué. Il faudra donc trouver un remplaçant pour lui-même et possiblement pour d'autres membres de sa famille. En ce qui concerne les stations elles-mêmes, les deux CIMO vont bien, tandis que CJRS, qui existe depuis 1967, « traîne de la patte » et a besoin d'investissements majeurs.

Ces acquisitions ne changeront rien à la vocation déjà établie du réseau Radiomutuel. Les stations AM visent un public de 25 à 49 ans et forment un réseau « qui commence à avoir de la consistance », selon M. Arpin. Avec les stations FM, l'objectif est déjà atteint, soit celui d'un public de 18 à 34 ans, à qui l'on offre « une programmation contemporaine à un auditoire de jeunes adultes ».

Radiomutuel versera à ses actionnaires le 30 septembre prochain son deuxième dividende semestriel de \$0.20 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 23 septembre.

LA CONCENTRATION D'ENTREPRISES AU CANADA

3. « Les brasseurs de papiers »

BRENDA DALGLISH
de la Presse Canadienne

« Des brasseurs de papiers ». Tel est l'épithète que Stephen Jarislowsky applique à quelques administrateurs qui dirigent les destinées des plus grandes corporations canadiennes.

« Ce sont les généralistes » qui font les bons administrateurs, réplique Trevor Eytton qui, à titre d'émancipation de l'empire des frères Edward et Peter Bronfman, est considéré comme un des plus gros « brasseurs de papiers » du pays.

La concentration des entreprises, au Canada, a permis de concentrer aux mains de quelques hommes une influence considérable. Ces hommes sont si peu nombreux, dit-on, qu'ils pourraient tous loger dans une même limousine.

Utilisant l'immense pouvoir d'emprunt que leur confèrent leurs richesses initiales, ces hommes ont construit des empires financiers en achetant, en fusionnant et, dans certains cas, en arrachant le contrôle d'autres firmes au cours de batailles parfois homériques.

Chacun de ces hommes contrôle un essaim de compagnies aux activités pouvant varier considérablement, où les comptoirs de mais soufflé voisinent parfois avec les chemins de fer.

Ainsi, Eytton surveille les activités des compagnies de l'empire Bronfman qui regroupe des actifs estimés à quelque \$50 milliards, notamment les géants Brascan, John Labatt, Royal Trustco, Noranda et la Banque Continentale.

« Lorsque j'ai gradué de Harvard, j'ai été invité, à l'exemple de mes camarades, à manifester et à vendre de nouveaux produits », d'expliquer Jarislowsky, un conseiller en investissements de Montréal qui s'est fait le champion des actionnaires non-volants.

« Aussi longtemps que l'économie croissait, tout allait bien. Quant la croissance a stoppé, toutefois, les « brasseurs de papiers » se sont mis à l'oeuvre. Ils ne construisent rien: ils ne font que brasser de la pape-rasse. »

Dangers

David McQueen, professeur d'économie à l'université York de To-

ronto, craint que cette vague d'acquisitions ne soit nuisible, compte tenu que certains des meilleurs cerveaux du monde des affaires « ne se consacrent plus à vendre de nouveaux produits et de nouveaux services. Ils se contentent plutôt de s'emparer des produits et des services de leurs concurrents. »

Les fusions et mainmises ont donné de l'emploi à des douzaines d'avocats, de conseillers financiers et de spécialistes de la fiscalité qui se sont rués sur cette nouvelle clientèle.

Les administrateurs tels James Pitblado, président de Dominion Securities, un des leaders du monde canadien de l'investissement, passent une grande partie de leur temps à étudier les moyens pour une compagnie d'en acheter une autre au plus bas prix possible ou, selon la tête de leur client, à figurer de quelle façon une compagnie peut s'opposer à une tentative de mainmise susceptible de s'avérer néfaste.

Ainsi, Pitblado a travaillé de concert avec l'ex-conseil d'administration de Genstar, dans le but de tracer une stratégie à long terme comportant plusieurs acquisitions importan-

tes. Sa firme fut ensuite un des agents retenus pour mettre en marché une émission d'actions d'Imasco, le géant du tabac, devant servir à financer l'achat de Genstar. Imasco désirait ainsi s'assurer des services de financement de Genstar, soit le Canada Trust, qui avait été acquis par Genstar un an plus tôt, lors d'une transaction dite inamicale.

En plus des personnels d'appoint provenant du secteur des services financiers, chaque grande corporation compte sur ses propres spécialistes dont la tâche principale consiste à rechercher des cibles potentielles entrant dans leur stratégie d'acquisitions.

Les avocats

Comme l'explique Jarislowsky, les grandes corporations ou empires financiers ne sont plus dirigés par des ingénieurs ou des vendeurs, mais par des avocats.

C'est le cas de Mickey Cohen, « le tueur à gages » de la firme de promotion immobilière Olympia and York — son titre officiel est celui de président du holding de la famille

Voir page 10 : Concentration

UN CADEAU
SURPRISE
VOUS SERA
REMIS.

DESMEULES
HYUNDAI
1237 boulevard des Laurentides, Vimont, Laval, Québec H7M 2Y1
Tél.: 668-6393 • Mtl 382-8343



HYUNDAI
Excel
HYUNDAI
Stellar

le Pirate
de Laval

authentique
cuisine
italienne
et
fruits
de mer

Rés.:
668-0780

802 boul. des Laurentides, Laval, Qué.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Concentration

Reichmann — qui était un avocat fiscaliste avant de se joindre à la fonction publique fédérale et qui était devenu un des bureaucrates les plus influents d'Ottawa.

D'autre exemple: Purdy Crawford, ce fils d'un mineur de la Nouvelle-Écosse devenu président d'I-masco; Jean de Grandpré, dynamique président de Bell Canada Entreprises qui croit que « la pire décision est celle que vous n'avez pas prise »; et, avant sa démission le printemps dernier, Dan Pekarsky, qui avait orchestré les complexes manœuvres qui ont permis à la famille Belzberg — à la tête de la First City Financial — de figurer parmi les principaux artistes de la mainmise en Amérique du Nord.

Quant à Eyton, président de Brascan, il a passé les 18 premières années de sa carrière d'avocat auprès de la firme Deslauriers et Binington, oeuvrant dans le domaine des fusions, du financement corporatif et des acquisitions.

« Jarislowsky pourrait avoir raison d'affirmer que je ne refuserais même pas l'achat d'une bouteille de bière. De toute façon, je ne saurais comment faire », explique Eyton. « Il n'en demeure pas moins que nous avons un travail à accomplir. »

« Nous excellons lorsqu'il s'agit de rendre des comptes aux actionnaires, lorsqu'il s'agit d'embaucher de nouveaux administrateurs ou d'évaluer leurs performances. Nous sommes également bons au niveau du financement. Je crois que Jack Cockwell — co-administrateur du holding Bronfman — est le meilleur du Canada en ce domaine. »

Richesses

Eyton porte débraillé et semble très peu soigneux de sa personne, si bien qu'on serait porté à le croire lorsqu'il prétend n'être qu'un « jeton » parmi tant d'autres.

Lorsque ses yeux gris vous percent et que vous étudiez la structure de l'empire qu'il a créé, toutefois, vous changez vite d'opinion.

À preuve: un magazine spécialisé de Toronto le qualifiait récemment d'« homme le plus influent » de la ville. Ses patrons, les timides Ed-

ward et Peter Bronfman, qui fuient constamment la publicité, venaient au second rang.

Edper Investments, holding privé des Bronfman, ne prévoit aucune nouvelle acquisition pour l'instant, d'affirmer Eyton.

Dans un second souffle, il admet toutefois qu'Edper sera toujours intéressé à étudier les possibilités qui pourraient s'offrir à lui.

« Vous pouvez toujours planifier cinq ou dix ans à l'avance. Le problème, c'est que le monde ne cesse d'évoluer, si bien que ce que vous avez prévu hier n'est plus valable aujourd'hui. Vous devez continuellement rajuster votre tir », dit-il. C'est la raison pour laquelle, ajoute-t-il, Edper « est toujours prêt à profiter des bonnes occasions et à réagir rapidement » lorsque des offres lui sont faites.

Les empires corporatifs des familles Bronfman, Thomson et Reichmann ont atteint une telle taille pour de multiples raisons. En premier lieu, ces familles devaient trouver une niche pour investir des excédents d'argent en leur possession, la dynamique de leur croissance pouvait difficilement s'exprimer autrement et, enfin, certaines familles n'avaient que ce moyen pour satisfaire leur ego insatiable.

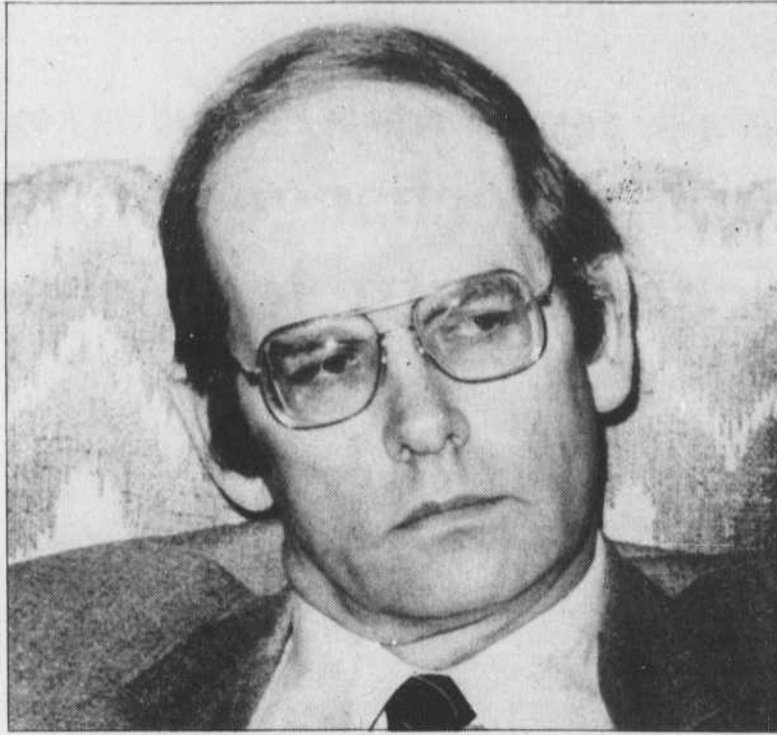
Pitblado admet candidement que certaines mainmises, dont la valeur économique était négligeable, se sont réalisées tout simplement parce que les propriétaires d'une firme en avaient décidé ainsi.

La clef du succès, dans toute mainmise ou acquisition, réside dans le prix du marché des actions d'une compagnie.

Si le coût d'achat des actions est moindre que le coût de duplication des actifs d'une compagnie prometteuse — comme c'était le cas il y a deux ou trois ans lorsque la récession a dégraisé les marchés boursiers — des groupes tel Bronfman jugèrent que l'acquisition est une solution facile et profitable au désir et au besoin de croissance.

La croissance par acquisition peut d'ailleurs revêtir plusieurs formes.

Elle peut procéder d'une décision amicale de deux compagnies désireuses de fusionner. Tel fut le cas, au début de l'année, des firmes Wood



M. Trevor Eyton, l'émence grise de l'empire des frères Edward et Peter Bronfman, peut être considéré comme l'un des plus importants « brasseurs de papiers » au Canada si l'on veut bien retenir cette épithète pour qualifier la poignée d'administrateurs qui dirigent les destinées des plus grandes corporations canadiennes.

Gundy et Gordon Capital, qui proposent de fusionner leurs actifs mais qui annulèrent ultérieurement la proposition de mariage.

Elle peut également se transformer en tentative de mainmise agressive dans laquelle la compagnie cible tente désespérément de résister à l'agression, avec tous les moyens à sa disposition.

Ainsi, la direction de Hiram Walker Resources avait dépensé au moins \$ 35 millions pour s'opposer à la tentative d'acquisition des frères Reichmann.

Victoires coûteuses

La famille Reichmann devait remporter la victoire, mais non sans des coûts considérables en termes d'argent. En plus, l'image publique des

Reichmann devait subir un tort immense.

« Si nous avions su que nous serions ainsi accueillis, nous n'aurions jamais abordé cette acquisition », devait plus tard confier Paul Reichmann.

Les acquisitions amicales sont toujours les plus profitables. L'objectif est en effet l'acquisition d'une compagnie au plus bas prix possible. Or, toute acquisition forcée s'avère toujours coûteuse.

Certaines des acquisitions les plus célèbres — par exemple la défaite de la famille Belzberg aux mains de Genstar dans la lutte pour acquérir Canada Permanent Trustco — ont été des mainmises dites hostiles.

Selon Pitblado, une compagnie qui assure sa croissance en acquérant d'autres compagnies n'est pas pour

autant assurée de prospérer.

« La concentration, selon moi, conduit souvent, dans certains cas, à de profondes déceptions. Beaucoup d'acquisitions n'ont jamais donné les résultats escomptés. »

Un bon exemple: la mainmise de Brascan sur la minière Noranda, qui ne fut pas aussi profitable qu'on le prévoyait.

Noranda réalisait des profits sans précédent lorsque Noranda a réussi à l'acquérir, après une longue lutte, en 1980.

En 1981, de dire Eyton, « Noranda nous a bien nourris. »

Mais, en quelques mois, cette sensation de bien-être s'est transformée en cauchemar, à mesure que les prix des matières premières chutaient sur le marché international. Ils n'ont pas repris leur vigueur d'autant depuis lors.

Brascan a donc dû pourvoir une aide financière à Noranda et à sa succursale forestière MacMillan Bloedel, que Noranda avait également acquise après une âpre lutte qui s'était étendue sur plusieurs années. À l'heure actuelle, Brascan désire que Noranda, pour réduire sa dette, vende certains de ses actifs... qui lui semblaient si désirables il y a encore peu d'années.

Erreurs coûteuses

Brascan n'est pas le seul géant à avoir fait une erreur d'une telle envergure en apaisant sa soif d'acquisitions.

Les héritiers de lord Thomson de la Fleet ont également connu de nombreux et coûteux déboires en investissant le champ des magasins à rayons et en achetant La Baie, Simpsons et Zellers.

Eyton prétend que ces immenses empires ne sont pas dangereux pour les investisseurs en ce qu'ils prévoient la présence d'un actionnaire-contrôleur capable de surveiller leur administration de près.

Il cite en exemple la restructuration qui s'est produite au sein du Royal Trust après que les Bronfman en eurent pris le contrôle et eurent remplacé la majorité de ses principaux administrateurs.

Sans un actionnaire important, dit-il, la compagnie est véritablement contrôlée par ses administrateurs

dont les intérêts personnels divergent souvent de ceux des actionnaires.

« Le pdg en vient à croire qu'il est le véritable propriétaire et agit comme s'il l'était », explique Eyton. « Il devient suffisant et se paie des bureaux extravagants, luxueux, achète un jet privé pour les principaux cadres, une flotte de limousines, et un tas de choses coûteuses dont il croit ne pas avoir à rendre compte auprès de quiconque. »

Lorsqu'il y a un actionnaire important, comme les Bronfman, ces excès ne se produisent pas, de dire Eyton, dont le bureau personnel est meublé de façon hétéroclite tout en abritant de nombreux souvenirs personnels. Ce bureau n'a rien de luxueux.

Selon lui, les Bronfman, en règle générale, préfèrent être premiers actionnaires en importance plutôt qu'actionnaires majoritaires dans les compagnies qu'ils coiffent. Malgré qu'ils soient les principaux actionnaires, ils ne recherchent pas à obtenir plus de 50 % des actions.

Ainsi, ils contrôlent véritablement les compagnies dans lesquelles ils ont des intérêts tout en agrandissant leur holding et en partageant les risques financiers avec d'autres actionnaires.

« Nous aimons être les actionnaires majoritaires et je peux vous assurer par expérience que les autres actionnaires sont très satisfaits de cette situation, sachant que nous agissons toujours de façon responsable à leur endroit », de terminer Eyton.



AVIS PUBLICS

AVIS EST, par les présentes, donné que Novam Inc. régie par la Loi sur les compagnies minières (L.R.Q. c. C-47), et dont le siège social est situé au 1155 ouest, Boulevard Dorchester, bureau 3301, Montréal (Québec), H3B 3T1, s'adressera au Parlement du Québec pour faire adopter un projet de loi d'intérêt privé lui permettant d'être continuée sous la partie 1A de la Loi sur les compagnies (L.R.Q. c. C-38).

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation à l'Assemblée nationale, Edifice André Laurendeau, 1050, rue Saint-Augustin, Québec (Québec) G1R 5A4.

Montréal, le 02 septembre, 1986
Les procureurs de la requérante,
COLBY, RHOX ET DEMERS

PRENEZ AVIS que la requérante, 142071 CANADA INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que cette dernière maintienne en vigueur en sa faveur le permis M-303202, clause 001 et 002, suite à son acquisition de Transport Ber-Claude.

Elle demande au surplus que la décision devienne en vigueur au moment où elle sera rendue. Les actionnaires de la cessionnaire sont: Gestion Terrigno Ltd. laquelle est contrôlée par Monsieur Joe Terrigno.

Tout intérêt peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1K2. La publication: 16 septembre 1986. 2e publication: 17 septembre 1986. Par: Me Céline Trudeau, PAQUETTE, PERRAULT, RIVET, TRUDEAU ET ASS. 200, St-Jacques Ouest, suite 900, Montréal, Québec, H2Y 1M1.

PRENEZ AVIS que GÉRARD DUGUAY, camionneur, domicilié et résident au C.P. 1572 Chandler, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de lui obtenir le permis spécial suivant:

TRANSPORT-LONGUE DISTANCE, CONTRAT-ROUTE RESTREINTE, De Grande-Rivière et Port Daniel à Port-Carter, Tourville, les de la Madeline et Rivière au Renard pour le transport de poissons surgelés (harc) pour le compte de l'Association Québécoise de l'Industrie de la Pêche, 1750, rue Villeray, Québec.

Tout intérêt à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke Est, Québec, G1K 7W5.

première publication: 15 septembre 1986. deuxième publication: 16 septembre 1986.

BEAULIEU PUZE, Avocats 2030, Pierre LeVasseur, suite 374, Duboué, P.Q. Tél. 418-687-1372.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02379-865

COUR PROVINCIALE vs. demande

LUC BLACKBURN, résident à Montréal-Nord mais d'adresse inconnue défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR LE défendeur LUC BLACKBURN, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour provinciale, du district de Montréal, à son intention, 10, rue St-Antoine, Montréal.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demande présentée par moi à l'effet de vous condamner à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

Montréal, le 12 septembre 1986

REAL PLOURDE, Procureur-Adjoint Me Claude de la Madeline 3600, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, Qc. tél. 323-2112.

AVIS EST, par les présentes, donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que SPORTS WHITEHOUSE INC./WHITE HOUSE PACKING CORPORATION, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA, par acte date du 28 septembre 1981 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3212514.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02827-866

COUR PROVINCIALE COMM. DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse vs. RAYMOND FARESE

LE défendeur, RAYMOND FARESE, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai: Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 11 septembre 1986. R. PLOURDE, Procureur-Adjoint Me Michel Poirier Mes Parents et Ass. 2, complexe Desjardins, 24^{ème} étage, Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-017849-865

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-017849-865

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-154535-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT GURPAL SINGH SOHAL, résident et domicilié au 623 Beaumont, app. 5, Montréal, Québec

Partie demanderesse vs. SUNDHUR KAJAR, d'adresse inconnue

ASSIGNATION ORDRE est donné à la défenderesse de comparaître au greffe de cette cour

situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, suite 1100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, Montréal, Québec.

Une copie de la Déclaration pour Divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Montréal, Québec. Le 29 août 1986. MICHEL MARTIN, P.A.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Ouverture de la conférence ministérielle du GATT

Les USA menacent de défendre « leurs intérêts à leur façon »

PUNTA DEL ESTE, Uruguay (AFP) — Les États-Unis ont adressé une claire mise en garde contre le déséquilibre persistant, à leur détriment, du commerce mondial, à l'ouverture de la conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) lundi après-midi à Punta del Este.

Devant la conférence, solennellement ouverte par le président de l'Uruguay, M. Julio María Sanguinetti, le chef de la délégation américaine Clayton Yeutter a affirmé que si les membres du GATT (92 pays représentant plus de 80 % du commerce mondial) ne montraient pas le désir d'œuvrer de concert pour un meilleur équilibre économique mondial, les États-Unis n'auraient pas d'autre choix que de défendre leurs propres intérêts à leur façon. Et nous sommes prêts à le faire, a-t-il dit, si on nous y contraint.

Estimant que les États-Unis, avec un déficit commercial approchant les \$ 200 milliards, étaient les principales victimes de ce déséquilibre, M. Yeutter a ajouté: le président Ronald Reagan a résisté avec vigueur au courant protectionniste favorisé par cet énorme déficit, mais il ne pourra pas le faire éternellement.

M. Yeutter a consacré l'essentiel de son discours à un appel aux pays en développement, qui savent que le protectionnisme les menace plus qu'il ne menace les États-Unis.

Par ce biais, et en soulignant chaque fois les avantages qu'en tirent les pays les plus pauvres, le représentant au Commerce a fait valoir le bien-fondé des exigences américaines:

- abolition du protectionnisme agricole, dont les principales victimes sont les petites économies agraires, qui ne peuvent pas lutter contre les subventions massives aux exportations;

- libéralisation du commerce des services et des investissements;

- codification des règles de la propriété intellectuelle.

Nous ne pouvons envisager une nouvelle négociation commerciale globale si ces sujets ne sont pas portés à l'ordre du jour, a dit M. Yeutter.

Le commissaire

M. Willy de Clercq, commissaire européen chargé des relations extérieures et du commerce, a rejoint son collègue américain sur la nécessité d'inclure les sujets non traditionnels dans la négociation globale: il

n'est pas concevable de lancer ce nouveau cycle de négociations sans prendre en compte les importantes mutations actuelles et futures de l'environnement commercial.

La Communauté entend veiller à ce que les négociations ne remettent pas en cause les objectifs et mécanismes fondamentaux de sa propre politique agricole, a affirmé M. de Clercq, abordant un point sensible entre tous pour la CEE et en particulier la France.

La revendication d'un examen d'ensemble du dossier et de la reconnaissance de sa spécificité, rappelée par M. de Clercq, a été battue en brèche par M. Sanguinetti. À force de se retrancher derrière l'argument du cas spécial de l'agriculture, on risque de détruire les bases mêmes du commerce mondial de demain, a-t-il estimé dans son discours inaugural.

Le président dont le pays fait partie de l'alliance des quatorze exportateurs agricoles loyaux constituée à Cairns, en Australie, s'est élevé contre les énormes ressources financières consacrées à l'agriculture dans les pays développés. Mais surtout, M. Sanguinetti a donné le ton des futures interventions, en réclamant que soient indissolublement liés le



Photo AP

Vue générale au cours des cérémonies d'ouverture de la rencontre des pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

problème du financement et celui du commerce.

Pour l'Amérique latine, très lourdement endettée, l'équation commerce-financement est fondamentale, a-t-il déclaré. Si nos pays ne se voient pas offrir des conditions com-

merciales favorables, supposant de justes prix, un accès aux marchés et des exportations accrues, notre capacité à assurer le service de la dette s'en trouvera gravement amoindrie, voire anéantie, a-t-il fait observer.

Texas Air rachète People Express pour \$ 125 millions US

NEW YORK (AFP) — Au bord de la faillite, la compagnie aérienne américaine People Express, célèbre pour ses vols à bon marché aux États-Unis et sur l'Atlantique Nord, a accepté lundi d'être rachetée par Texas Air.

Au terme d'un échange d'actions représentant une transaction de \$ 125 millions US, People Express deviendra une filiale de Texas Air Corp., déjà propriétaire de New York Air et de Continental et qui s'apprête à prendre le contrôle d'Eastern Airlines.

Par cette opération, Texas Air va ravir la première place des compagnies aériennes américaines à United Airlines. Texas Air se propose en outre de racheter presque tous les actifs de Frontier Airlines, une filiale de People Express, qui avait été mise le mois dernier en faillite.

United, qui envisageait initialement de racheter Frontier pour \$ 146

millions, avait annoncé l'abandon de ce projet, ne parvenant pas à conclure un accord salarial avec les pilotes de cette compagnie.

L'acquisition de People Express, qui avait repoussé une offre initiale de rachat de Texas Air de \$ 235,8 millions, est encore soumise à l'approbation des actionnaires et des autorités fédérales.

Le rachat de People met un terme à une expérience lancée en 1981. Avec neuf Boeing-737, People Express s'était tout d'abord attaqué au marché américain, puis s'était lancé en 1983 avec un Boeing-747 sur l'Atlantique Nord.

Quelques années seulement après la faillite de la compagnie britannique de charters Laker Airways, qui avait lancé les trains du ciel entre Londres et les États-Unis, People Express offrait à son tour des vols à 149 dollars sur cette même liaison.

Aujourd'hui, People est une compagnie employant plus de 4,000 per-

sonnes et exploitant une flotte de 68 avions. Mais, victime de son propre succès et de la guerre des tarifs, la compagnie est actuellement à court de fonds, accusant au premier semestre une perte consolidée de \$ 132,5 millions.

People Express a immédiatement reçu \$ 10 millions de Texas Air pour poursuivre ses activités et obtiendra au total \$ 49,5 millions, selon les termes de l'accord entre les deux compagnies. À terme, et si la transaction est approuvée, les activités de People seront fusionnées avec celles de Texas Air, précise un communiqué.

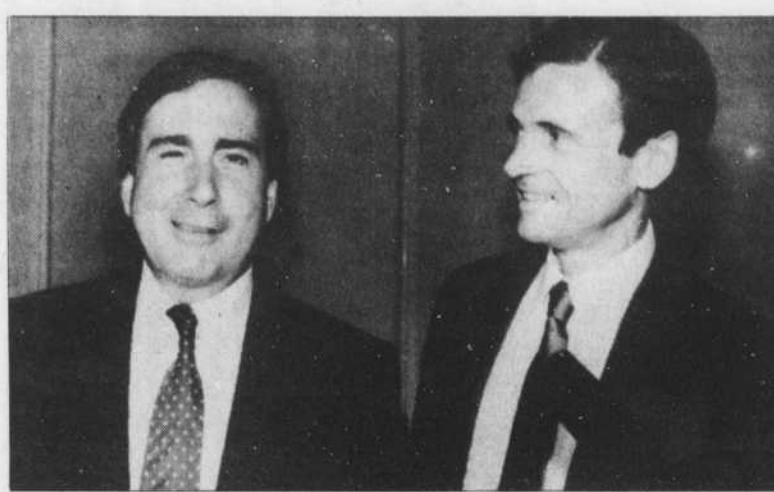


Photo AP

Dans l'ordre habituel; M. Donald Burr, président de la société aérienne People Express, et M. Frank Lorenzo, président du conseil de Texas Air après l'annonce de l'achat de People Express par Texas Air pour \$ 125 millions US.

L'OPEP augmente sa production pétrolière

LONDRES (AFP) — La production de pétrole brut de l'OPEP a atteint 20,13 millions de barils-jours en août contre 19,77 millions en juillet, selon les renseignements recueillis par le service d'information pétrolière Petroleum Argus.

Il s'ensuit que l'OPEP devra réduire sa production de 20 % en septembre pour se conformer au plafond convenu pour ce mois ainsi que pour octobre, ajoute-t-il.

Les principaux changements en août ont été, d'après Petroleum Argus, un grand accroissement de la production saoudienne à 6,04 millions de b-j contre 5,72 millions en juillet et une diminution de celle de l'Iran à 1,85 contre 2,20 millions à la suite des attaques irakiennes.

La plupart des autres pays ont légèrement augmenté la leur: l'Irak de 1,80 à 1,86 mb-j, Koweït de 1,50 à 1,66 mb-j, les Émirats arabes unis de 1,40 à 1,53 mb-j, le Nigeria de 1,60 à 1,65 mb-j, l'Algérie de 0,60 à 0,62 mb-j et le Venezuela de 1,60 à 1,62 mb-j.

Au contraire, la production a baissé de 1,30 à 1,26 mb-j en Indonésie, de 1,15 à 1,13 en Libye et de 0,2 à 0,19 au Gabon.

Toujours d'après l'Argus, les enlèvements d'Arabie saoudite ont encore atteint 5,14 millions de b-j pendant la première semaine de septembre alors que son quota de production est de 4,353 millions, mais plusieurs de ces cargaisons auraient compté pour le mois d'août.

Ottawa hésite à imposer des droits sur les importations de maïs américain subventionné

OTTAWA (PC) — Invoquant la complexité du dossier, le ministère du Revenu a indiqué lundi avoir reporté au 14 novembre sa décision d'imposer ou non des droits compensatoires sur les importations de maïs américain au Canada.

La décision devait être rendue publique le 30 septembre.

Le ministère s'attend toutefois à pouvoir se prononcer comme prévu le 30 septembre prochain sur une requête formulée par l'industrie canadienne des pâtes alimentaires afin que des droits punitifs soient imposés sur les importations européennes.

L'Association des producteurs de maïs de l'Ontario soutient, à l'appui de sa demande de droits compensatoires, qu'une loi adoptée aux États-Unis par le Congrès pour augmenter les revenus des agriculteurs américains équivaut à subventionner leurs exportations. Washington nie ces accusations dans de volumineux documents soumis à l'attention de Revenu Canada.

Le gérant de l'association ontari-

enne, M. Terry Daynard, trouve inacceptable le report annoncé lundi. Les agriculteurs canadiens, fait-il valoir, espèrent qu'une décision favorable soit rendue dès le 30 septembre, afin qu'ils puissent bénéficier, au moment de la récolte en octobre, d'une certaine protection contre les importations américaines à bas prix.

Le nouveau délai signifie que la récolte en Ontario sera terminée avant qu'une décision n'ait été prise.

« Le report pourrait coûter des millions de dollars aux fermiers. Nous demandons à Ottawa de faire tout en son possible pour rendre une décision d'ici le 1er octobre », a affirmé M. Daynard. Il a ajouté que les importateurs augmentaient actuellement leurs stocks de maïs afin de minimiser l'impact de droits compensatoires éventuels.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Téléc.: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

DÉCOUVREZ LE BORDELAIS
• Visitez de grands châteaux
• Dégustez de grands crus et une cuisine gastronomique extraordinaire
avec le club gastronomique
Jean-Pierre Meyre et BRITISH AIRWAYS
du 31 octobre au 8 novembre
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
agence avec international (Canada)
(514) 842-9550
(permis du Québec)

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361
	ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

AUX
ANNONCEURS



1986

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Dans le cadre de la IVe conférence internationale du droit constitutionnel, LE DEVOIR distribuera le 11 octobre prochain un important cahier spécial de 104 pages, format magazine, sur le thème de:

PAIX, RELATIONS INTERNATIONALES ET RESPECT DES DROITS HUMAINS

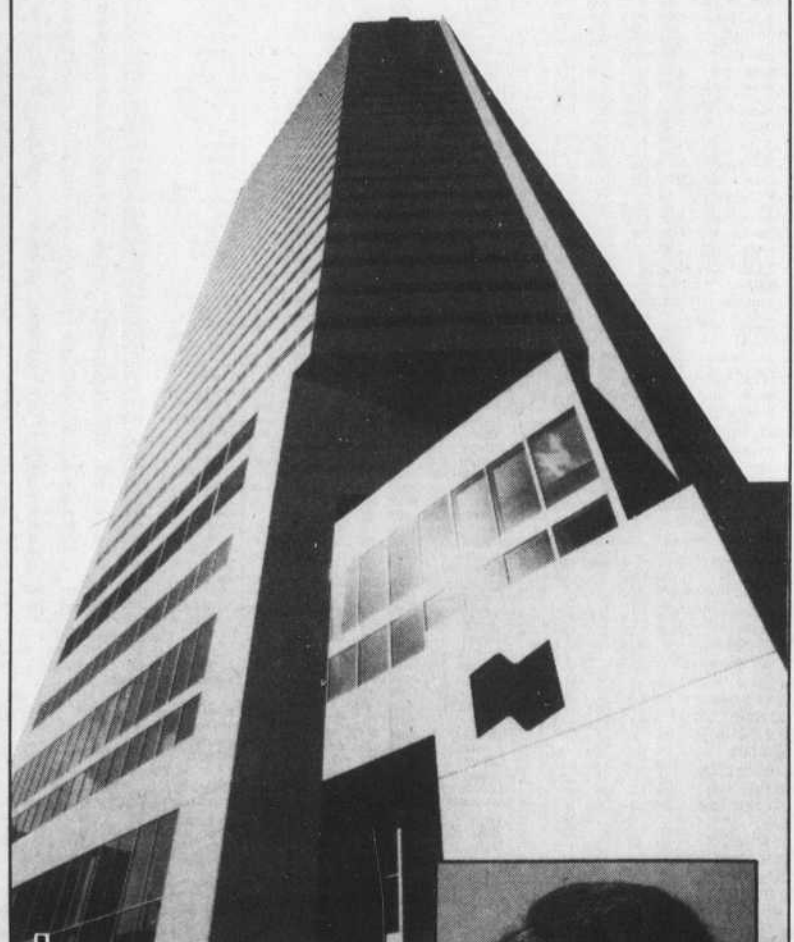
Ce cahier spécial constitue un véhicule publicitaire de choix pour les organismes et les entreprises oeuvrant tant au Québec que sur le plan international et qui veulent souligner l'année internationale de la paix.

Réservation et tarif: **Pierre Lamothe**
Faculté de Droit
Université Laval
Québec
(418) 656-5219

Date limite: 22 septembre

“Nous avons été très exigeants dans le choix de notre place d'affaires. La Tour de la Banque Nationale rencontre nos critères d'efficacité et de rentabilité.”

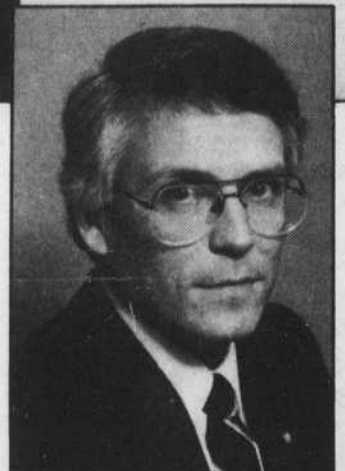
Serge Saucier



Louer un espace d'affaires à la Tour Banque Nationale, c'est choisir l'excellence. Son architecture unique et la qualité de sa conception en font l'un des immeubles les plus prestigieux du centre des affaires à Montréal.

Une des grandes préoccupations lors de la conception de l'édifice a été de minimiser les coûts d'opération. À l'heure actuelle, ces coûts sont parmi les plus bas à Montréal pour des édifices comparables. De plus, la planification des étages est efficace due à l'absence de colonnes entre le centre de l'édifice et le mur extérieur.

La Tour Banque Nationale.
Pour plus **Serge Giroux**
d'informations: **394-8417**



M. Serge Saucier, F.C.A.,
Président et chef de la direction —
Raymond, Chabot, Martin, Paré
Présent dans 40 villes au Québec,
à Ottawa et en Europe.

TOUR
BANQUE NATIONALE

LE DEVOIR

LA SITUATION SE RÉTABLIT

MONTREAL (PC) — La situation s'est améliorée hier à la Bourse de Montréal et l'indice général a enregistré un gain de 14,50 points, à 1522,08 en clôture.

Les échanges ont porté sur 3,639,790 actions.

Le baromètre des valeurs minières a monté de 9,99 à 1305,33 tandis que celui des forestières est en baisse de 16,85 à 1943,79.

Le titre Cascades, en hausse de 1-4 à \$15 7-8 s'est traité à 166,748 exemplaires. Placer Desjardins a gagné 1-4 à \$31 et 48,000 actions ont été brassées.

D'autre part, Segram a gagné \$1 1-4 à \$81 5-8, Imasco 7-8 à \$32 7-8, Alcan 3-4 à \$44 1-8, Stelco 3-4 à \$22 3-4, Power 1-4 à \$16 5-8, CP 1-4 à \$15 1-2 et Noranda 1-8 à \$19 5-8.

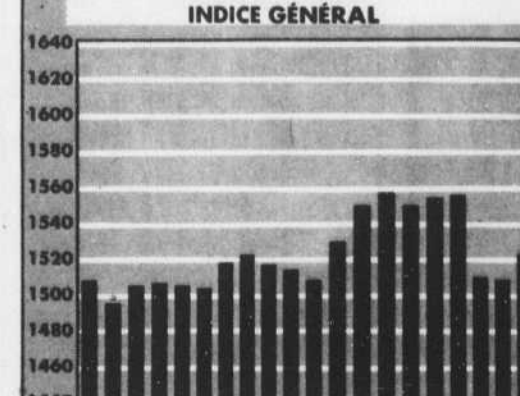
Vanque nationale a perdu 3-8 à \$26 5-8 alors que Nova était inchangé à \$5 1-4.

Sur 486 titres mis en jeu lundi, 186 étaient en hausse, 174 en baisse et 126 stationnaires.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ		XCO HYDRO-CARBURE		XCS BANCAIRE	
14,50	1522,08	1171,36	2,35	1,22	1421,67
VARIATIONS DES TITRES		XCF PRODUITS FORESTIERS		XCM MINES ET METAUX	
186	126	1934,79	16,85	9,99	1305,33

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Ventes Nord Est Form. Ch.

AB	AD	AG	AL	AM	AN	AO	AP	AR	AS	AT	AV	AW	AX	AY	AZ	BA	BB	BC	BD	BE	BF	BG	BH	BI	BJ	BK	BL	BM	BN	BO	BP	BQ	BR	BS	BT	BV	BW	BX	BY	BZ	CA	CB	CC	CD	CE	CF	CG	CH	CI	CJ	CK	CL	CM	CN	CO	CP	CQ	CR	CS	CT	CU	CV	CW	CX	CY	CZ	DA	DB	DC	DD	DE	DF	DG	DH	DI	DJ	DK	DL	DM	DN	DO	DP	DQ	DR	DS	DT	DV	DW	DX	DY	DZ	EA	EB	EC	ED	EE	EF	EG	EH	EI	EJ	EK	EL	EM	EN	EO	EP	EQ	ER	ES	ET	EU	EV	EW	EX	EY	EZ	FA	FB	FC	FD	FE	FF	FG	FH	FI	FJ	FK	FL	FM	FN	FO	FP	FQ	FR	FS	FT	FV	FW	FX	FY	FZ	GA	GB	GC	GD	GE	GF	GG	GH	GI	GJ	GK	GL	GM	GN	GO	GP	GQ	GR	GS	GT	GV	GW	GX	GY	GZ	HA	HB	HC	HD	HE	HF	HG	HH	HI	HJ	HK	HL	HM	HN	HO	HP	HQ	HR	HS	HT	HV	HW	HX	HY	HZ	IA	IB	IC	ID	IE	IF	IG	IH	II	IJ	IK	IL	IM	IN	IO	IP	IQ	IR	IS	IT	IV	IW	IX	IY	IZ	JA	JB	JC	JD	JE	JF	JG	JH	JI	JJ	JK	JL	JM	JN	JO	JP	JQ	JR	JS	JT	JV	JW	JX	JY	JZ	KA	KB	KC	KD	KE	KF	KG	KH	KI	KJ	KK	KL	KM	KN	KO	KP	KQ	KR	KS	KT	KV	KW	KX	KY	KZ	LA	LB	LC	LD	LE	LF	LG	LH	LI	LJ	LK	LL	LM	LN	LO	LP	LQ	LR	LS	LT	LV	LW	LX	LY	LZ	MA	MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH	MI	MJ	MK	ML	MM	MN	MO	MP	MQ	MR	MS	MT	MV	MW	MX	MY	MZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF	NG	NH	NI	NJ	NK	NL	NM	NN	NO	NP	NQ	NR	NS	NT	NV	NW	NX	NY	NZ	OA	OB	OC	OD	OE	OF	OG	OH	OI	OJ	OK	OL	OM	ON	OO	OP	OQ	OR	OS	OT	OV	OW	OX	OY	OZ	PA	PB	PC	PD	PE	PF	PG	PH	PI	PJ	PK	PL	PM	PN	PO	PP	PQ	PR	PS	PT	PV	PW	PX	PY	PZ	QA	QB	QC	QD	QE	QF	QG	QH	QI	QJ	QK	QL	QM	QN	QO	QP	QQ	QR	QS	QT	QV	QW	QX	QY	QZ	RA	RB	RC	RD	RE	RF	RG	RH	RI	RJ	RK	RL	RM	RN	RO	RP	RQ	RR	RS	RT	RV	RW	RX	RY	RZ	SA	SB	SC	SD	SE	SF	SG	SH	SI	SJ	SK	SL	SM	SN	SO	SP	SQ	SR	SS	ST	SV	SW	SX	SY	SZ	TA	TB	TC	TD	TE	TF	TG	TH	TI	TJ	TK	TL	TM	TN	TO	TP	TQ	TR	TS	TV	TW	TX	TY	TZ	UA	UB	UC	UD	UE	UF	UG	UH	UI	UJ	UK	UL	UM	UN	UO	UP	UQ	UR	US	UT	UV	UW	UX	UY	UZ	VA	VB	VC	VD	VE	VF	VG	VH	VI	VJ	VK	VL	VM	VN	VO	VP	VQ	VR	VS	VT	VW	VX	VY	VZ	WA	WB	WC	WD	WE	WF	WG	WH	WI	WJ	WK	WL	WM	WN	WO	WP	WQ	WR	WS	WT	WV	WW	WX	WY	WZ	XA	XB	XC	XD	XE	XF	YG	YH	YI	YJ	YK	YL	YM	YN	YO	YP	YQ	YR	YS	YT	YV	YW	YX	YY	YZ	ZA	ZB	ZC	ZD	ZE	ZF	ZG	ZH	ZI	ZJ	ZK	ZL	ZM	ZN	ZO	ZP	ZQ	ZR	ZS	ZT	ZV	ZW	ZX	ZY	ZZ
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Ventes Nord Est Form. Ch.

AMCA Int	3350	1141	1414	1414	-	14																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
----------	------	------	------	------	---	----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ventes Nord Est Form. Ch.

BCE	2.70c	3000	539P	131P	291P	+	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
-----	-------	------	------	------	------	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE DEVOIR

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

NEW YORK

Redressement du marché

TORONTO (PC) — Les cours se sont redressés hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a monté de 16,66 points et marquant 3018,98 au terme de la séance.

Environ 11,5 millions d'actions ont changé de portefeuille.

Dans les industries, Canadian Pacific Ltd a gagné 1-4 à \$15-8; Bell Enterprises 1-8 à \$38-1; Seagram 1-4 à \$81-5; Alcan 5-8 à \$44-1-8 et Crown Life 10 à \$350.

Andres Wines B a perdu 2-8 à \$217-8; Sico 1-2 à \$19-7-8; Canadian Tire A 1-8 à \$143-8; Laidlaw B 3-8 à \$13-3-4 et Waterboard 7-8 à \$6.

Dans les mines, Agnico-Eagle Mines a gagné 1-3 à \$31-3-4; Echo Bay 1-4 à \$30-3-4 et Campbell Red Lake 1-8 à \$29-1-4. Western Goldfields a cédé 3-8 à \$7-8-8.

Sherritt Gordon 1-4 à \$6-3-8.

Dans les pétroles, Petro-Canada a gagné 5-8 à \$9-1-4; Phoenix Canada Oil 1-4 à \$12 et Canada Northwest BP 1-4 à \$25-1-4. Cheffman Development abandonne 7-8 à \$8-3-4 et PanCanadian Petroleum 3-8 à \$25-5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSX 300 16,66 3018,98

Aurifères 118,07 5126,62

Pétrole et gaz 2760,92

Produits de consommation 2,56

Produits industriels 383 409 306

Produits de consommation 19,00 1996,75 4800,94

INDICE GÉNÉRAL

VOLUME (en millions)

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

AB

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

BORD DE L'EAU P.A.T., sans intermédiaire, piscine, 8 appartements, sous-sol fini, maison très luxueuse, taxe basse, \$195,000. 642-7448.

DEUX-MONTAGNES maison de rêve, bord de l'eau, piscine intérieure, foyer en carrelé, vaste patio double. À qui la chance? Révéler l'opportunité est à vous! Centrix Inc. Marc Melis. 643-2700.

DORVAL, duplex, \$140,000, et un semi-commercial, 3 appartements et un commerce, \$195,000. 694-5814/681-5751.

MAGNIFIQUE résidence 115 x 40, piscine intérieure chauffée, sauna, 3 salles de bains, 5 chambres à coucher, 2 foyers intérieurs, garage double chauffé, patio et foyer extérieur, terrain paysager, 3 terrasses avec magnolia, vue, 4 portes-patio, alarme, intercom, génératrice, 2^e annexe ou bureau professionnel 418-661-2693.

MAISON MOBILE 14 x 70, 6 app., terrain 110 x 112, peut être financé par le propriétaire. 759-3720 sur. 889-4488 jour.

OTTER LAKE QUÉBEC, très belle et grande maison, 2 étages, 4 chambres à coucher, garage isolé, 2 patios, sur terrain de 1 acre, excellent état, vue panoramique des collines et du lac, terrain. Par rendez-vous seulement. (619) 647-5963 ou (613) 837-8750.

OUTREMONT, cottage entièrement rénové, occupation immédiate. Pas d'agent. 270-2920.

RICHFORD VERNON, très frontières, golf, ski, Sutton et Jay, Chalet hiver été, 3 chambres, 2 salles de bain, meublé, 15 acres forêt, tennis pavé, russeau, rivière, \$85,000, canadien. Vente privée, 845-6536, 802-848-3510.

RUE ADAM, 2 maisons jumelées de 3 logements de 7 pièces chacune, 2 logements à louer, 4 logements meublés communicants de l'intérieur, 8h, à 16.30h, 522-7359.

ST-HUBERT, 2055, Holmes, Grand bungalow, coin de rue, garage réparé 25 x 33, chauffage à l'huile, près hôpital. \$79,000. 725-1551, 681-6111, Frank.

ST-HUBERT, SECTEUR LAFLECHE, duplex 1970, 2 x 5 1/2 plus sous-sol et garage. Occupation à discuter. \$126,000, négociable. Particulier 465-4098.

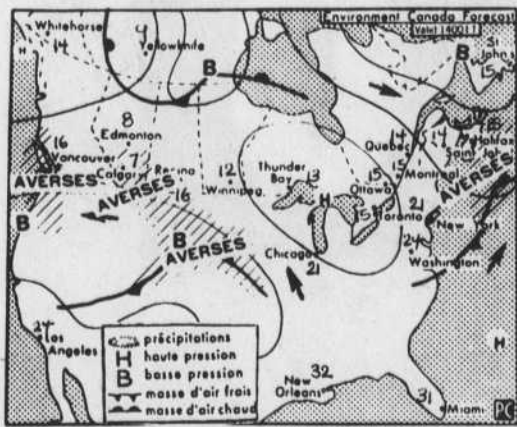
ST-HYACINTHE bord de la rivière Yamaska, maison canadienne, 150 ans, pierres des champs, restaurée comme autrefois, idéal pour théâtre d'été ou restaurant, sur après 19h. 774-9802.

ST-HYACINTHE, bord de la Rivière Yamaska, superbe centenaire en pierre, 7 pièces, poutres, planchers et plafonds en pin, grand terrain, près de la Transcanadienne. Le soir après 19h. 774-9802.

STE-ADÈLE maison canadienne de 14 pièces, construite en 75, quartier résidentiel, terrain 22,000 pi. ca., paysager. 1-229-8257.

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

LA METEO



Situation générale: un creux de basse pression en provenance de la Baie James se dirigera vers le bas du fleuve et donnera du temps nuageux et possiblement des averses dispersées sur l'est du Québec mardi. À la suite de ce creux, le ciel se dégagera, donnant du temps ensoleillé sur l'ouest du Québec. La circulation générale maintiendra encore les températures sous les normales saisonnières.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 15. Précipitations: 10%. Mercredi: ensoleillé. LEVER DU SOLEIL: 6 h 34 COUCHER: 19 h 07

QUÉBEC

Abîmé, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 10. Probabilité de précipitations: 10%. Aperçu pour mercredi: ensoleillé. Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 13. Probabilité de précipitations: 10%. Aperçu pour mercredi: ensoleillé. Ottawa, Hull, Cornwall: ensoleillé

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Condos à vendre 122

LONGUEUIL Aubaine! Condo \$73,000, situé sur coin de rue, vue sur le fleuve, 5 pièces. Décoration extraordinaire, tout voir! Inclus garage. Reine Lessard, 651-1000, 670-0465, MONTREAL TRUST COURTIER.

■ Chalets à vendre 129

ENTRELACS 3 milles de Chertsey, 4 pièces, chauffage électrique, sur Lac des Cédres, près à discuter, contactez Mme Venne après 18h. 471-9105. Seulement la semaine.

ENTRELACS, 3 milles de Chertsey, 4 pièces avec s/sol fin, chauffage électrique et à l'huile, sur Lac des Cédres, près à discuter, 669-1527.

■ Chalets demandés 133

MOTEL 29 unités, avec piscine, restaurant, boutique, station-service. Prés de la frontière américaine. A vendre par le propriétaire. Pour rendez-vous: 1-246-3862.

■ Terres, fermes à vendre 145

VALLEE SAINT-SAUVEUR 12 arpents, \$24,330.00, financement 386-2174.

■ Terrains à vendre 149

CARIGNAN Terrains vastes résidentiels 0.35 le pi. car., à 10 min du Pont Champlain, Ginette F. Poirier, 678-7184. Société Immobilière Sélection Inc. Courten.

LAC RUISSEAU Ste-Agathe, domaine de 12 arpents, \$17,695.00, financement disponible. 383-4300, 386-2174.

ST-BARTHELEMY, à 130 de Mtl. Beau grand terrain boisé, 38.87 pi. ca. chemin ouvert à l'année, emplacement pour chalet ou maison, idéal pour ski de fond, randonnée. Faut voir! Terme facile. Après 17h. 382-6613.

ST-SAUVEUR Mont-Bablon, terrain 34 x 4, à bâtir, \$16,850.00, financement disponible. 383-4300, 386-2174.

TERRAIN BOISÉ 56,900 pi. ca. à Bellefeuille, taxes basses, bon prix. 437-1460.

TRANSACTIONS immobilières diverses 153

BUNGALOW, 2 logements, terrain 130 x 100, atelier et entrepôt, 19 milles de Mtl. MASOUCHE, prix réduit, 477-6049.

■ App. et log. à louer 160

ILE DES SOEURS, 248 Corrot, 2 c.c., 2 salles de bain, appareils électriques, vue sur fleuve, balcon, garage, etc. 1er octobre, bail 20 mois, \$975. 1-371-2448.

LUXUEUX CONDOS neufs, 2 chambres à coucher, garage, foyer, entrée privée, sans escalier, tapis mur à mur. Dans Rivière des Prairies. 643-6222.

■ Condos à vendre 122

AU CENTRE VILLE, hors du commun, dans un immeuble de luxe, construction en pierre, décoration originale, 2 étages, 2 chambres à coucher, chambre des maîtres avec Jacuzzi, Sauna, vue sur la rivière, \$135,000, 687-7145.

AU PIED DU MONT SAINT-ANNE condos genre town house, 5 appts, boul. de l'Autoroute, piscine, terrain, tennis, très beau site. M. Robert. 279-9621.

CENTRE-VILLE, condo neuf, 2 chambres à coucher, St-Urbain/Prince-Arthur, tapis, \$69,000. Possibilité stationnement privé. Disponible immédiatement. 878-3024.

QUARTIER FRANÇAIS 808 est De La Gauchetière, rés./bur., \$53,600.00 et plus, dim. 14h à 16h, 287-9376.

C.D.N., beaux 2 1/2, 3 1/2, 4, chauffés, très propres, tranquilles, banderise; près U de M, 2740 Goyer, entre Wilfrid et Darlington. 739-4833.

CACHET D'ANTAN et confort moderne. Nous avons rénové au complet une maison centenaire. Boisées, foyer, plafonds hauts, mais aussi sauna, tourbillon, serre, terrasse Centre-Ville, très tranquille. Il reste un 5 1/2, 1,200 p.c.a., \$1,000.00 par mois. Téléphone: 934-0841.

CARRE ST-LOUIS, STUDIO 800 pi. ca, 5 fenêtres, chambre fermée, cuisine/réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/géleuse, tout compris. Frais petit. \$725. 843-6126.

CENTRE-VILLE, 2 1/2, 3 1/2, 4, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro 937-3520, 937-3529.

EARNSLIFFE près Queen Mary, 6 1/2, 3 1/2, ascenseur, eau chaude, électricité comprise, occupation immédiate, ou plus tard. Contact 1220 boul. Provencher, 672-8270.

CACHET D'ANTAN et confort moderne. Nous avons rénové au complet une maison centenaire. Boisées, foyer, plafonds hauts, mais aussi sauna, tourbillon, serre, terrasse Centre-Ville, très tranquille. Il reste un 5 1/2, 1,200 p.c.a., \$1,000.00 par mois. Téléphone: 934-0841.

CARRE ST-LOUIS, STUDIO 800 pi. ca, 5 fenêtres, chambre fermée, cuisine/réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/géleuse, tout compris. Frais petit. \$725. 843-6126.

CENTRE-VILLE, 2 1/2, 3 1/2, 4, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro 937-3520, 937-3529.

EARNSLIFFE près Queen Mary, 6 1/2, 3 1/2, ascenseur, eau chaude, électricité comprise, occupation immédiate, ou plus tard. Contact 1220 boul. Provencher, 672-8270.

CACHET D'ANTAN et confort moderne. Nous avons rénové au complet une maison centenaire. Boisées, foyer, plafonds hauts, mais aussi sauna, tourbillon, serre, terrasse Centre-Ville, très tranquille. Il reste un 5 1/2, 1,200 p.c.a., \$1,000.00 par mois. Téléphone: 934-0841.

CARRE ST-LOUIS, STUDIO 800 pi. ca, 5 fenêtres, chambre fermée, cuisine/réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/géleuse, tout compris. Frais petit. \$725. 843-6126.

CENTRE-VILLE, 2 1/2, 3 1/2, 4, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro 937-3520, 937-3529.

EARNSLIFFE près Queen Mary, 6 1/2, 3 1/2, ascenseur, eau chaude, électricité comprise, occupation immédiate, ou plus tard. Contact 1220 boul. Provencher, 672-8270.

CACHET D'ANTAN et confort moderne. Nous avons rénové au complet une maison centenaire. Boisées, foyer, plafonds hauts, mais aussi sauna, tourbillon, serre, terrasse Centre-Ville, très tranquille. Il reste un 5 1/2, 1,200 p.c.a., \$1,000.00 par mois. Téléphone: 934-0841.

CARRE ST-LOUIS, STUDIO 800 pi. ca, 5 fenêtres, chambre fermée, cuisine/réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/géleuse, tout compris. Frais petit. \$725. 843-6126.

CENTRE-VILLE, 2 1/2, 3 1/2, 4, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro 937-3520, 937-3529.

EARNSLIFFE près Queen Mary, 6 1/2, 3 1/2, ascenseur, eau chaude, électricité comprise, occupation immédiate, ou plus tard. Contact 1220 boul. Provencher, 672-8270.

CACHET D'ANTAN et confort moderne. Nous avons rénové au complet une maison centenaire. Boisées, foyer, plafonds hauts, mais aussi sauna, tourbillon, serre, terrasse Centre-Ville, très tranquille. Il reste un 5 1/2, 1,200 p.c.a., \$1,000.00 par mois. Téléphone: 934-0841.

■ App. et log. à louer 160

PRÉS UNIVERSITÉ Queen Mary, 4715-4745, charmant, rénové à neuf, équipé, sapcieux, chauffé, balcon, 2 1/2, 3 1/2, 4, à partir \$300. 735-8915, 342-9491.

QUEEN MARY, près U de M, 4 1/2, sapcieux, 2 c.c., 2 s.d., piscine, portier, option garage, chauffé. Disponible 1er octobre, \$785. Jour 845-2482, soir 342-6016.

■ App. et log. à partager 164

HOMME D'AFFAIRES d'Ontario, francophone, venant à Montréal 3 jours par mois, amènerait l'appartement (meublé) dans famille québécoise, Westmont ou Outremont, contrat 1 an. 416-226-3930.

■ À louer hors frontières 167

A LOUER condos, North Miami Beach, 1586 et Collins Avenue, 6 mois ou 1 an, 1-418-687-5143, 1-418-656-0147.

BEAUX grands appartements, 250 pieds de la mer, Spécial saison, 351-1453, 457-5641.

■ A vendre hors frontières 168

MAISON À VENDRE, 24 X 54, sur un lac, Park Lake Hallendale Floride, veuillez contacter Monsieur Tounsi-gant au numéro: 584-3530.

■ Chambres et pensions à louer 169

OUTREMONT, DAYAAR, grande chambre à louer, non-fumeur, salle de toilette. Laisser message 271-6996.

■ Maisons repos/retraite 173

A PRÉVOYER, dans les Laurentides, Accueil des Cédres pour personnes retraitées, tous les services communautaires à proximité. Inf. Denise Laplante, 1-224-4584.

LONGUEUIL loyers toutes commodités. Service complet, bonne nourriture, surveillance, propre, infirmière, médecin. Pour personnes âgées, adulte autonome. Faut le voir pour le corré! A partir de \$400. 679-8248, 672-9879.

■ Bureaux à louer 251

CENTRE-VILLE 800 Dorchester ouest 200 à 2,000 p.c., chauffé, climatisé, tapis, salle de conférences. Base annuelle et prix raisonnable. Contactez Gisèle Léveillé. 878-2566.

■ Bureaux à louer 251

BUREAU À LOUER dans Montréal-Nord, \$350/mois et plus, électricité, tous services inclus et renouvelé à votre goût, pour information: jour 325-7542, soir 687-0596.

METRO COTE VERTU MEUBLES, SERVICES Septembre gratuit \$300 - \$400/mois 335-6264

■ Bureaux à louer 251

BUREAU À LOUER dans Montréal-Nord, \$350/mois et plus, électricité, tous services inclus et renouvelé à votre goût, pour information: jour 325-7542, soir 687-0596.

METRO COTE VERTU MEUBLES, SERVICES Septembre gratuit \$300 - \$400/mois 335-6264

SUPERBE bureau, boul. Morgan, boiserie, vitraux, beau secteur, 2,800 pi. car., à \$6/100 pi. car., 521-2249.

■ Espaces commerciaux à louer 259

COIN LAURIER/DE L'ÉPÉE, local commercial à louer, décoré, 400 p. ca., 620-4186.

ESPACE DE 1,950 P.C.A. à sous-louer, voisin du métro Longueuil, disponible le 1er déc. 86, fin du bail le 30 avril 87. Électricité et frais escalatoires inclus au loyer. Possibilités de stationnement. Claire Carrière. 651-6000.

POUR BUREAU DE PROFESSIONNELS clinique, etc. 3880 est Jarry, Montréal. 722-7337.

■ Espaces industriels à louer 268

ANJOU ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neu, emplacement idéal pour salle d'exposition, 2,000-40,000 pi. car., Mike Grégoire, 931-4471.

■ Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 pi. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation 1 nov. 522-2424.

BEAU local commercial, 925 de l'Eglise coin Bannan/Verdun, \$600/mois, 737-1349.

■ Commerces à vendre 283

BOUTIQUE DE CHAPEAUX à vendre, Plaza St-Hubert, angle Beaubien. 669-1350.

COMMERCE de pièces d'automobiles avec clientèle établie. Léo, après 18h. 659-3830.

FRANCHISE d'entretien ménager à vendre, ménage express en opération, bonne clientèle, bon secteur, demandez M. Blais 325-5460 - 326-9952.

VENDEZ, ACHETEZ, sans passer par un intermédiaire, grand choix de maisons, de commerces, dépanneurs, restaurant, garages, poissonnerie, nettoyeurs, etc. — Possibilité de financement. RAY-J-TECK 322-6401.

■ Commerces à louer 287

LONGUEUIL, 5 1/2, moderne, haut duplex, stationnement, libre, bonnes références, 647-1414.

LONGUEUIL, 6 1/2, triplex moderne bien situé, cour, garage, chauffage en sus, 670-3218, après 17h. 272-7862.

MEUBLE, Peel coin Sherbrooke, grand 3 1/2, très luxueux, à l'année, 844-5949, matin et soir.

■ Magasins à louer 299

N.D.G., rue Girouard, 6 1/2, bas duplex, non chauffé, garage, foyer, libre immédiatement. Après 8h. 481-7669.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, ascenseurs, conciergerie. 649-7061.

OUTREMONT, bas duplex, 6 1/2, non chauffé, sous-sol, entrée de garage, soir. 739-0886.

RUE LACOMBE près UdeM, métro, 8 1/2, 4 chambres, 2 salles de bain, rénové, garage, taxes et chauffage inclus. Occupation immédiate. 342-0335.

TERREBONNE, Ile St-Jean, 7 minutes du pont Pie IV, 4 1/2, neuf, insonorisé, 689-1040.

■ Emplois divers 491

BIO Une façon intéressante de se faire de l'argent en plus. Inscrivez-vous sur la liste d'hommes en bonne santé qui font partie de notre programme d'études cliniques. Poids minimum 60 kilos (132 lbs). Si dessous vous trouverez les dates d'une étude qui débutera bientôt.

\$250. Cette étude comprend 2 périodes comprenant chacune, un séjour de 48 heures à notre centre. Êtes-vous disponible de vendredi soir à dimanche soir pour les dates suivantes:

du 3 octobre au 5 octobre et du 10 octobre au 12 octobre

Pour hommes de 18 à 35 ans non-fumeurs et sans allergies. Si vous pensez que vous serez intéressés à participer à cette étude, téléphonez-nous pour de plus amples informations, entre 9h et 18h.

CLINIQUE: 457-2344 ou 457-2580

BIO-RECHERCHES

87, chemin Senneville Senneville

De la recherche de qualité depuis 1985.

19-09-86

■ Offres d'emploi 407

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

a un besoin urgent de camelots pour les secteurs de :

• Notre-Dame-de-Grâce

• Westmont

revenus intéressants

Contactez M. Robert Clément

498-1424

09-10-86

■ Ameublements 351

2 TRES GROS FAUTEUILS RECANUTS colonial, comme neuf, 1005 chaises, 2 chaises en peluche rouge 205 chaises, 2 chaises en cuir vert turquoise 135 chaises, 1 couette-brun 39 p. 255, 1 manteau charcol grandeur 7 ans 255, 1 manteau de vision court luthia, robe de marie rose achetée chez Pronuptia grandeur 7 ans, 1005, robe de marie du dard d'honneur blanche et bleu grandeur 10-12 ans, manteau en denim taupe avec collier et poignets en laine double du finetone quadrillé 905, habits pour homme grandeur 40, manteau court en cuir pour hommes grandeur 40, 667-4518.

■ Cours 510

COURS DE PIANO

Adultes et Enfants

Diplômes reconnus par M.E.

Cours d'harmonie.

Enfants 4 - 6 ans.

Privé ou semi-privé.

Méthode dynamique

Formation musicale

complète.

Professeur expérimenté.

387-4490

17-9-86

SPORTS

Rose vise le championnat

Les Reds feront la vie dure aux Astros

CINCINNATI (AP) — Le joueur-gérant Pete Rose s'est abstenu hier de toute prédiction, mais a néanmoins dit que ses Reds de Cincinnati — des négligés dans la course au championnat de la section Ouest cette saison — feront tout en leur possible pour rendre la chose intéressante d'ici la fin du calendrier régulier.

Les Reds amorcent une série de trois matches ce soir à Cincinnati, face aux Astros de Houston, les meneurs dans la section Ouest, avec sept matches de priorité sur le clan Pete Rose, avec encore 19 matches à écoulés.

La semaine dernière, les Astros semblaient bien avoir provoqué l'élimination des Reds en les battant deux fois. Mais Cincinnati a balayé les Dodgers de Los Angeles en fin de semaine pendant que Houston perdait deux fois aux mains des Padres de San Diego.

« J'aimerais mieux me retrouver dans leur position, mais on se doit d'entretenir des espoirs jusqu'à ce que ce soit terminé, a dit Rose. J'espère que nous allons continuer à jouer comme nous le faisons présentement et qu'ils continueront de jouer comme ils le font présentement ».

Le releveur John Franco, auteur d'un 24e match préservé dimanche, a révélé que les Reds se doivent d'être impeccables face aux Astros.

« Ces matches à Cincinnati, on se doit de les gagner. On ne peut se permettre de perdre. Nous nous devons d'être prêts pour cette série comme ils l'ont été face à nous à Houston », a dit Franco.

Le chiffre magique des Astros est maintenant de « 13 ».

Les lanceurs prévus pour la série sont : Bill Gullickson (13-10) des Reds face à Bob Knepper (15-11) des Astros ce soir ; Chris Welsh (6-6) versus Danny Darwin (2-1) demain et Tom Browning (13-12) contre Nolan Ryan (10-8) jeudi.

Rose, qui n'a joué dans aucun match du dernier périple de sept rencontres dans trois villes, dit espérer que ses Reds puissent exercer de la pression sur les Astros.

« On ne sait jamais, dit Rose. On peut possiblement gagner ce premier match contre Knepper et, après, ce pourrait être plaisant ».

Zemlach et Donnelly se font la lutte pour le rôle de policier

Les Nordiques entendent se bien défendre

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Richard Zemlak et Gord Donnelly n'auront peut-être plus à se mesurer aux poings pour tenter de faire un maître.

Et tâcher d'impressionner les patrons.

Parce que les deux costauds pourraient bien commencer la saison dans l'uniforme des Nordiques.

Cette possibilité a été évoquée hier par Michel Bergeron.

Les deux dur-à-cuire, deux amis, semblent engagés néanmoins dans une lutte à finir dans l'espoir de décrocher le rôle de policier ou de justicier de l'équipe.

Depuis le départ de Jimmy Mann, le poste est ouvert.

On a beau protester contre la présence de ce genre de joueurs mais il reste qu'aucune équipe ne peut se permettre le luxe de s'en priver.

Chacun sait que l'autre club possède une couple de bagarreurs pour répondre à l'agressivité de l'adversaire.

Donc à la guerre comme à la guerre.

Même un « pacifiste » comme Serge Savard a admis dernièrement que le Canadien n'aurait peut-être pas gagné la coupe Stanley la saison dernière sans la présence de durs comme Nilan, Kordic, Rooney.

« Nous y tenons aux joueurs robustes, a expliqué l'entraîneur des Nordiques. C'est un rôle ingrat, je le sais, mais il en faut ».

« Je peux dire cependant que le ou les joueurs appelés à le remplir devront savoir jouer au hockey aussi. Il ne s'agira pas seulement d'imposer sa loi sur la patinoire », a ajouté Bergeron.

Donnelly est connu. Surtout depuis qu'il a rivé son clou à Chris Nilan la saison dernière.

Il a disputé 95 matches chez les Nordiques en trois saisons.

Donnelly est prêt.

Peu enclin d'abord à jeter les gants, il a compris maintenant que l'un des seuls moyens de se tailler un poste à Québec serait de provoquer le respect chez l'opposant ou de répondre aux méthodes d'intimidation.

Il a suivi des leçons de boxe l'été dernier et s'est entraîné à développer davantage ses muscles. Donnelly pèse maintenant 213 livres et se dit

disposé à remplir la fonction de policier du club.

Agé de 24 ans, le défenseur originaire de Montréal a été obtenu des Blues de St. Louis en compensation de l'embauche de Jacques Demers comme entraîneur des Blues en 1983.

Richard Zemlak
Quant à Zemlak, il a été acquis lui aussi des Blues le 26 juin 1984.

Le solide gaillard de 23 ans, six pieds deux pouces et 190 livres, n'a pas encore disputé un match dans la LNH.

Il évolue à l'aile gauche. Dans le feu de l'action, il ne veut rien savoir.

Au camp de 1985 à Québec, il s'était déjà fait remarquer par son jeu robuste et ses combats.

Zemlak, originaire de la Saskatchewan, a été l'une des terreur de la ligue Américaine l'an dernier avec 305 minutes de pénalité en 58 rencontres.

Il a marqué cinq buts et récolté autant d'aides.

Si les circonstances l'exigent, les Nordiques auront le matériel pour se défendre, estime-t-on.

Jean-Marc Gaulin ne se fait plus d'illusions.

Appuyé contre le mur près de la salle des douches après l'exercice réservé aux recrues hier midi, il paraissait soucieux.

La séance était réservée aux jeunes alors que les autres participaient au tournoi de golf de l'équipe à Loretteville.

Lui qui en est à un sixième camp d'entraînement des Nordiques a vite compris le message.

Quand il voit toutes ces jeunes recrues talentueuses autour de lui, l'aîlier droit de 24 ans ne s'emballe pas sur ses chances de percer enfin l'alignement.

Il souhaite une seule chose : que la direction lui indique bien clairement ses intentions à son égard.

« J'espère profiter d'une occasion de m'asseoir avec les dirigeants et d'avoir une bonne conversation, a-t-il confié. Quand je serai fixé, je pourrai alors demander à mon agent (Richard Box) d'entreprendre des pourparlers avec une équipe en Europe, si c'est la seule issue ».

« J'aimerais poursuivre ma carrière là-bas et vivre moi aussi cette expérience », a ajouté le hockeyeur de Trois-Rivières.



Photo CP
Michel Bergeron (à gauche) conseille trois de ses joueurs lors du premier jour du camp d'entraînement.

Gaulin est lié pendant encore deux ans aux Nordiques.

Il serait trop tard pour se joindre à un club européen cette année. Il s'est donc déjà fait à l'idée de retourner encore une année à Fredericton. La dernière.

« J'ai encore le goût de jouer au hockey à 24 ans. Il n'est pas question que j'abandonne ce métier mais je ne veux pas moisir jusqu'à la fin de ma carrière dans la ligue Américaine ».

« Ce n'est pas la vie rêvée. Le salaire n'y est pas très élevé là-bas et je dois penser à moi et à mes proches. D'autant plus que ma femme attend un enfant et je me dois de donner une nouvelle orientation à ma carrière », a dit encore Gaulin.

Un choix de deuxième ronde des Nordiques en 1981, le Trifluvien n'a jamais eu la chance de faire ses preuves dans le grand circuit.

Il a constamment fait la navette entre la Vieille Capitale et les Mari-

times, ne disputant que 26 matches en quatre ans dans l'uniforme québécois.

Gaulin a toujours accepté son sort sans rechigner mais il en veut plus maintenant.

■ Il y avait de la grande visite hier matin au Colisée : l'ex-ambassadeur du Canada en Iran, Kenneth Taylor, célèbre par le rôle qu'il a joué dans l'évasion d'otages américains. Aujourd'hui résident de New York et vice-président de la compagnie Nabisco, M. Taylor fait partie du comité organisateur de *Rendez-vous 87* à titre d'ambassadeur spécial.

■ Max Middendorf et Daniel Poudrier ont effectué un retour à l'exercice hier... Poudrier éprouve encore de la douleur à la jambe gauche, résultat d'un tir de Mark Kumpel dès la première séance, samedi.

■ Ken Quinney, un ailier droit de 21 ans, a gagné encore des points en se distinguant aux côtés de Lafrenière et Latta.

EN BREF...

■ Baseball: les joueurs de la semaine

NEW YORK (AP) — Bill Buckner, des Red Sox de Boston, et Von Hayes, des Phillies de Philadelphie, ont été choisis respectivement les joueurs de la semaine dans la Ligue américaine et la Ligue nationale de baseball. Buckner a conservé une moyenne au bâton de .438 avec six circuits, 13 points produits et un total de 33 buts. Le joueur de premier but des Red Sox, qui a marqué 11 fois, en plus de produire deux points victorieux, a été le seul joueur de la Ligue américaine à recevoir des votes. Hayes a obtenu 12 coups sûrs en 24 présences, dont cinq doubles et deux circuits. Il a de plus marqué 10 fois.

■ Un match amical

LAVAL (PC) — Pour souligner les 10 années de Michael Bossy dans la Ligue nationale, les amateurs de hockey pourront le revoir à l'oeuvre en soirée, le jeudi 2 octobre au Centre sportif Laval, à l'occasion d'un match amical opposant les actuels détenteurs de la coupe Stanley, le Canadien de Montréal, aux Islanders de New York. Les profits amassés à l'occasion de ce match seront remis à la Fondation québécoise des maladies du coeur, chapitre de Laval, et à la Fondation canadienne du rein.

■ Dick Howser est optimiste

KANSAS CITY (AP) — Dick Howser, le gérant des Royals de Kansas City sorti victorieux du match des étoiles pour apprendre qu'il était aux prises avec une tumeur maligne au cerveau, demeure optimiste quant à un retour éventuel à la santé et à la barre de direction de l'équipe qu'il a menée à la grande consécration lors de la dernière Série mondiale. « De la façon dont je me sens présentement, je pourrais bien m'en acquitter, a dit Howser au fil d'un entretien téléphonique. Je me prépare mentalement à gérer de nouveau la saison prochaine ». La direction des Royals n'en sera que ravie de l'accueillir.

BASEBALL

Ligue Nationale

Dimanche

Philadelphie 6, New York 0
Pittsburgh 9, Chicago 2
St. Louis 10, Montréal 2
San Diego 3, Houston 2
Cincinnati 4, L. Angeles 3
S. Francisco 7, Atlanta 6

Hier

Chicago à Montréal
Pittsburgh à Philadelphie
New York à St. Louis

Aujourd'hui

Chicago, Sutcliffe (4-13)
à Montréal, Smith (10-8), 19 h 35
Pittsburgh, Bielecki (6-10)
à Philadelphie, Freeman (0-0), 19 h 35
Houston, Knepper (15-11)

à Cincinnati, Gullickson (13-10), 19 h 35

Los Angeles, Hershiser (13-11) à Atlanta, Alexander (4-5), 19 h 40

New York, Aguilera (7-6) à St. Louis, Conroy (4-8), 20 h 35

San Francisco, Krukow (16-8) à San Diego, Wojna (82-0), 22 h 05

Ligue américaine

Dimanche

New York 11, Boston 5
Detroit 7, Baltimore 0
Cleveland 5, Oakland 2
Minnesota 7, Texas 6
Chicago 3, Californie 1
Kansas City 10, Seattle 3
Milwaukee 5, Toronto 0

Hier

Californie à Chicago
Baltimore à New York
Minnesota à Cleveland
Toronto à Milwaukee
Texas à Oakland

Aujourd'hui

Texas, Hough (12-10) à Oakland, Andujar (10-6), 15 h 15

Milwaukee, Nieves (10-10) et Leary (9-12) à Boston, Clemens (22-4) et Sellers (3-6), 2, 17 h 35

Baltimore, McGregor (10-12) à New York, Drabek (5-7), 19 h 30

Chicago, Dotson (10-14) à Seattle, Morgan (10-15), 19 h 35

Minnesota, Latham (0-1) à Cleveland, Bailes (10-8), 19 h 35

Detroit, Terrell (12-11) à Toronto, Key (12-10), 19 h 35

Kansas City, Leibbrandt (11-11) en Californie, Candelaria (7-2), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	93	49	.655	—
PHILADELPHIE	74	68	.521	19
ST. LOUIS	71	71	.500	22
MONTREAL	70	70	.500	22
CHICAGO	60	82	.423	33
PITTSBURGH	58	83	.411	34 ½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
HOUSTON	81	62	.566	—
CINCINNATI	74	69	.517	7
SAN FRANCISCO	73	71	.507	8 ½
LOS ANGELES	68	75	.476	13
SAN DIEGO	67	77	.465	14 ½
ATLANTA	65	77	.458	15 ½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	86	57	.601	—
NEW YORK	77	66	.538	9
TORONTO	77	66	.538	9
DETROIT	76	68	.528	10 ½
CLEVELAND	72	71	.503	14
MILWAUKEE	68	74	.479	17 ½
BALTIMORE	68	75	.476	18

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	81	60	.574	—
TEXAS	73	70	.510	9
KANSAS CITY	68	75	.476	14
OAKLAND	67	77	.465	15 ½
CHICAGO	63	79	.444	18 ½
SEATTLE	63	81	.438	19 ½
MINNESOTA	61	81	.430	20 ½



Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Bif'dello	174	30	13	3	172
Brooks	306	104	58	14	340
Candelaria	12	2	0	0	167
Dawson	417	113	65	18	271
Fitz'rald	209	59	37	6	282
Foley	152	42	15	1	276
Galarraga	257	69	32	10	268
Hunt	16	4	3	0	250
Johnson	99	28	8	1	283
Krenc'ki	209	52	21	2	249
Law	350	81	44	5	225
Newman	169	36	7	1	213
Nieto	62	13	7	1	210
Raines	519	169	57	9	326
Rivera	106	22	10	0	208
Tejada	12	4	2	0	333
Wallach	476	111	70	18	233
Webster	499	147	45	7	295
Win'gham	163	34	10	4	209
Wohlford	79	20	9	1	253
Wright	1	0	0	0	000

Bats volés: Raines 58; Webster 35; Dawson 13; Newman 11; Win'gham 10; Wallach 8; Galarraga, Johnson, Foley 6; Brooks 4; Fitzgerald, Law 3; Candelaria, Krenchicki 2.

Les lanceurs

	g-p	nl	pr	ab	mpm
Brown	0-0	20	0	1	0.00
Burke	9-7	100.2	31	81	2.77
Martinez	3-5	82.1	43	48	4.70
McClure	1-3	54.1	18	36	2.98
McGaffigan	9-5	122.1	40	89	2.94
Reardon	7-8	83.0	33	61	3.58
Roberge	0-3	21.1	17	12	7.18
Sebra	4-4	62.1	31	42	3.90
Smith	10-8	187.1	79	105	3.80
Tibbs	6-8	171.1	76	104	3.99
Tomlin	0-0	10.1	6	6	5.24
Valdez	0-1	8.0	6	6	5.23
Yasumasa	12-10	187.2	72	163	3.45

Victoires préservées: Reardon 33; McClure, 6; Burke 4; McGaffigan, Roberge 1.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Vendredi

Ottawa 29, Montréal 28

Dimanche

Vancouver 34, Toronto 24

Hamilton 21, Regina 21

Montréal à Winnipeg

Ligue Canadienne

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	11	7	4	0	260	252	14
HAMILTON	11	4	6	1	259	242	9
OTTAWA	11	3	8	0	218	319	6
MONTREAL	11	2	9	0	189	295	4

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VANCOUVER	11	9	2	0	302	235	18
EDMONTON	10	7	3	0	309	215	14
WINNIPEG	11	6	5	0	328	239	12
CALGARY	11	6	5	0	254	247	12
REGINA	11	4	6	1	232	307	9

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE DE NISSAN SUR LES SENTRA ET LES CAMIONS 1987!



Qui d'autre offre le financement à 6,7 % sur les modèles 1987?

Nissan offre 6,7 %, l'un des meilleurs taux de financement offerts par n'importe qui: 6,7 % pour 36 mois, sur les nouvelles Nissan Sentra 1987 et les nouveaux camions Nissan 1987: des conditions absolument incroyables!

Ces taux sont en vigueur pour un temps limité et seulement pour les acheteurs au détail qualifiés. Pour plus de renseignements, voyez votre concessionnaire Nissan participant maintenant.

NISSAN SENTRA

CAMIONS NISSAN

